



Fāṭima et les filles de Mahomet

Lammens, Henri

Roma, 1912





SCRIPTA PONTIFICII INSTITUTI BIBLICI

FĀṬIMA

ET

LES FILLES DE MAHOMET

NOTES CRITIQUES POUR L'ÉTUDE DE LA SĪRA

PAR

HENRI LAMMENS S. I.

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ARABE À L'INSTITUT BIBLIQUE





CUM APPROBATIONE SUPERIORUM

ROMAE

SUMPTIBUS PONTIFICII INSTITUTI BIBLICI

1912



SCRIPTA PONTIFICII INSTITUTI BIBLICI

FĀṬIMA

ET

LES FILLES DE MAHOMET

NOTES CRITIQUES POUR L'ÉTUDE DE LA SĪRA

PAR

HENRI LAMMENS S. I.

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ARABE À L'INSTITUT BIBLIQUE



CUM APPROBATIONE SUPERIORUM

ROMAE

SUMPTIBUS PONTIFICII INSTITUTI BIBLICI

1912

ROMAE — EX TYPOGRAPHIA PONTIFICIA INSTITUTI PII IX.

LISTE

DES SIGLES ET DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Aġ. = *Kitāb al-Aġāni*, 1ère édit.

Balāḏorī, *Fotoūḥ* = *Fotoūḥ al-boldān*, éd. de Goeje.

» *Ansāb* = *Ansāb al-Aśrāf*, manuscrit de Paris.

Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* = *Le recueil des traditions musulmanes*, édit. Krehl — Juynboll, Leiden.

Caetani, *Annali* = *Annali dell'Islam* par le prince Caetani di Teano ; plusieurs vol. (en cours de publication).

» *Studi* = *Studi di storia orientale*, Ier vol. 1911.

Chantre = H. Lammens, *Le chantre des Omiades ; notes biographiques et littéraires sur le poète arabe chrétien Aḫṭal.*

Chroniken (Wüst.) = F. Wüstenfeld, *Die Chroniken der Stadt Mekka* ; 3 vol.

Fihrist = G. Flügel, *Kitāb al-Fihrist.*

Ġāḥiẓ, *Bayān* = *Al-Bayān wa'l tabyīn*, Caire.

» *Ḥaiawān* = *Kitāb al-Ḥaiawān*, Caire, 7 vol.

» *Tria opuscula* = éd. Van Vloten, Leiden, 1903.

» *Avares* = éd. Van Vloten, Leiden, 1900.

» *Maḥāsin* = *Kitāb al-Maḥāsin*, attribué à Al-Ġāḥiẓ, éd. Van Vloten, Leiden, 1898.

Goldziher, *M. S.* = *Muhammedanische Studien*, 2 vol.

» *Abhandlungen* = *Abhandlungen zur arabischen Philologie*, 2 vol.

Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan* = The Dīwān of Ḥassān ibn Thābit. éd. par Hartwig Hirschfeld.

Ḫamīs = *Tārīḫ al-Ḫamīs* de Diarbakrī, éd. du Caire, 1302.

Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* = *Tārīḫ al-Kāmil*, éd. Tornberg.

Ibn Doraid, *Iśtiqāq* = *Kitāb al-Iśtiqāq*, éd. Wüstenfeld.

Ibn Ḥanbal (ou Ḥanbal) = Aḥmad ibn Ḥanbal, *Mosnad*, 6 vol.

Ibn Hiśām, *Sīra* = *Sīrat ar-rasoūl*, éd. Wüstenfeld.

'Iqd = *Al-'iqd al-farīd* d'Ibn 'Abdrabbihi, Caire (Les chiffres, placés en exposants renvoient aux éditions de *'Iqd* utilisées).

Ibn Ḥaġar, *Iṣāba* = *Kitāb al-iṣāba fi tamyīz aṣ-ṣaḥāba*, Calcutta, 4 vol.

I. S. *Ṭabaq.* = Ibn Sa'd, *Kitāb aṭ-ṭabaqāt al-kabīr* (éd. sous la direction d'Ed. Sachau).

Istī'āb = d'Ibn 'Abdalbarr, éd. de Hyderabad.

Mas'oūdī, *Prairies* = *Les Prairies d'or*, éd. de Paris, 9 vol.

Mo'āwia = H. Lammens, *Études sur le règne du calife omaiyade Mo'āwia Ier*.

Margoliouth, *Mohammed* = *Mohammed and the rise of islam*, 3e édition.

Montaḥab Kanz = *Montaḥab Kanz al-'ommāl*, 6 vol. en marge du *Mosnad* d'Ibn Ḥanbal.

Moslim, *Ṣaḥīḥ* = Édition du Caire. L'exposant 2 renvoie à celle de 1327 H.

Naqā'iḍ Ǵarīr = *Naqā'iḍ Ǵarīr wal Farazdaq*, éd. Bevan.

Nawawī, *Tahḏīb* = *Tahḏīb al-asmā'*, éd. Wüstenfeld.

Nöldeke-Schwally, *Geschichte* = *Geschichte des Qorāns* de Nöldeke; 2de édit. par Schwally.

Osd = *Osd al-Ǵāba* d'Ibn al-Aṯīr, Caire, 5 vol.

Qotaiba, *Ma'ārif* = Ibn Qotaiba, *Kitāb al-Ma'ārif* (éd. Wüstenfeld).

Qotaiba, *'Oyoūn* = Ibn Qotaiba, *'Oyoūn al-aḫbār* (éd. Brockelmann).

Qotaiba, *Poesis* = Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*; éd. de Goeje.

Qoran = Recension de Fluegel.

République marchande = H. Lammens, *La république marchande de la Mecque vers l'an 600 de notre ère* (extrait du *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1910, pp. 23-54).

Sprenger, *Moḥammad* = *Das Leben und die Lehre des Moḥammad*, 3 vol., 2. édit.

Ṭab. *Tafsīr* = Ṭabarī, *Tafsīr al Qor'ān*. 30 vol. Caire.

Ṭab. = *Annales* de Ṭabarī, éd. de Goeje.

Triumvirat = H. Lammens, *Le Triumvirat Aboū Bakr, 'Omar et Aboū 'Obaida* (extrait de *Mélanges de la Faculté orientale* de Beyrouth, IV, pp. 113-44).

Ya'qoūbi, *Hist.* = *Al-Ya'qoūbī Historiae*, éd. M. Th. Houtsma.

Yazīd = H. Lammens, *Le califat de Yazīd Ier* (extrait de *Mélanges de la Fac. orient.* de Beyrouth, IV-V).

Wāqidī (Kremer) = *Kitāb ab Maǵāzi*, éd. Von Kremer.

» (Well.) = *Vakidi's Kitab al-Maghazi* par Wellhausen.

Wellhausen, *Reste* = *Reste arabischen Heidentums*, 2de édit.

Ziād ibn Abīhi = H. Lammens, *Ziād ibn Abīhi, vice-roi de l'Iraq, lieutenant de Mo'āwia I*, 1-139 pp., extrait de la *Rivista degli studi orientali*, IV.

WZKM = *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenländes*.

ZDMG = *Zeitschrift des deutschen morgenländische Gesellschaft*.

MFO = *Mélanges de la Faculté orientale* de Beyrouth.

La lettre *E* renvoie aux éditions égyptiennes des ouvrages utilisés. Les géographes arabes, comme Iṣṭaḫrī, Ibn Hauqal, Maqdisī, Ibn al-Faqīh, Ibn Rosteh, Mas'oūdī, *Tanbīh* (= *Kitāb at-tanbīh wal išrāf*) sont cités d'après les éditions de la *Bibliotheca geogr. arabicorum*, (de Goeje); Hamdāni, *Ǵazīrat al-'Arab*, d'après l'édit. D. H. Müller.

Pour les manuscrits, nous nous contentons d'un renvoi sommaire au lieu de provenance: Leiden, Berlin, Paris, Damas, le Caire (Bibliothèque Khédiviale) etc. Il s'agit des fonds arabes de ces dépôts. L'immense majorité des manuscrits de Constantinople n'étant pas paginés, nous devons nous borner à indiquer les bibliothèques particulières de la capitale turque. Comme dans nos publications précédentes, parues dans les *Mélanges*, nous suivons le système de transcription, adopté par l'Imprimerie catholique de Beyrouth.

AVANT-PROPOS

Cette monographie ouvre une série d'études détaillées que nous nous proposons de consacrer ان شاء الله à la *Sīra* et aux commencements de l'islam. Elles feront suite aux articles, publiés précédemment dans le *Journal asiatique*, dans les *Recherches de science religieuse* de Paris, et dans le *Bulletin de l'Institut égyptien* du Caire, pendant les années 1910-11. Comme le présent travail, où les principales questions, relatives à la *Sīra*, se trouvent soulevées, elles permettront de juger la valeur documentaire de la primitive littérature musulmane.

Dans ces monographies nous ne perdrons pas de vue, que tout comme le Corpus de la tradition musulmane, l'inspiration de la *Sīra* est d'abord *exégétique*. Dérivée en droiture du texte du Qoran, la *Sīra* est destinée à lui servir de commentaire en action; elle doit traduire, en anecdotes précises et pittoresques, les allusions les plus obscures, les sous-entendus les moins intelligibles des versets, faire la chasse à l'anonyme, à l'impersonnel, si déconcertants dans la lecture des sourates, partout, pour ainsi dire, apposer des plaques commémoratives, multiplier la mention des noms propres, les dates, si prudemment évités par Aboū'l Qāsim.

Exégétique au premier chef, la *Sīra* est ensuite *doctrinale*, mais avec plus d'abandon, avec une affectation moins ostensible que dans la Tradition. Exégèse et doctrine, intelligence du « Livre d'Allah », fixation de la loi religieuse, du dogme, de la morale, de la liturgie enfin — si négligée par le Prophète — cette tâche multiple a seule préoccupé les premières générations islamiques. L'intérêt *historique* s'est développé plus tardivement, parallèlement avec le culte pour la

personne d'Aboū'l Qāsim. Il s'agissait de découvrir une base à cette vénération, partant de connaître de plus près les faits et gestes du Maître, de recueillir les souvenirs, les traces de son passage. A cette évolution contribuèrent encore le contact avec les tributaires, en possession d'annales religieuses, enfin les discussions politiques soulevées par l'organisation de l'empire arabe: question du califat, droit aux pensions etc.

Cette déclaration de principes laisse intacte la valeur objective, attribuée aux traditions particulières de la période *médinoise*. Mais même dans ces ḥadīṯ, reconnus *authentiques*, ṣaḥīḥ, après examen, l'intérêt historique se trouve primé par l'exégèse, l'édification et l'enseignement doctrinal. La présente étude permettra de s'en rendre compte. Dans les monographies subséquentes nous tenterons de compléter, et s'il se peut, d'achever la démonstration, ان شاء الله !

Rome, Janvier 1912.

I.

LES SŒURS DE FĀṬIMA

Parmi les regrets, ayant jusqu'à la fin de sa carrière, torturé le cœur de Mahomet, il faut mettre en première ligne le désir de la paternité. Il la considérait comme un des signes distinctifs de ses prédécesseurs dans la voie du prophétisme. « Nous leur avons donné, dit Allah, des épouses et une postérité » ([1]). Des épouses, il s'en était accordé, bien au-delà de la mesure, concédée à ses sectateurs. Aucune ne lui avait assuré une descendance mâle, destinée à lui survivre. Comme tous les Sémites, il attachait la plus grande importance à cette marque de la bénédiction divine. L'ancien orphelin, n'ayant jamais connu ses parents, ni partagé les jeux d'un frère, aspirait à se survivre dans des héritiers, issus de son sang.

Ces préoccupations peuvent avoir inspiré sa polémique contre l'infanticide. Partout dans le Qoran, on constate l'amour des enfants, des garçons surtout: il les appelle gracieusement « l'ornement de cette vie terrestre » ([2]). Il les fait figurer à côté des richesses, parmi les biens du monde, vraiment dignes d'envie. Ces biens peuvent se résumer en cette formule stéréotypée du Qoran : الاموال والبنون ([3]). Dieu seul opère entre ses serviteurs le partage des filles et des garçons,

([1]) Qoran, *13*, 38; cf. notre *Qoran et Tradition* dans *Recherches de science religieuse*, I, n.° 1.

([2]) زينة الحيوة الدنيا, Qoran, *18*, 44.

([3]) Qoran, *3*, 8, 112; *57*, 19, 20; *63*, 9; *64*, 15; *68*, 14; *71*, 12, 21; *74*, 12, 13.

les favorisant selon son bon plaisir, ou les condamnant à la stérilité. Ces enfants constituent une véritable tentation pour le cœur du fidèle ([1]). Voilà autant de considérations développées par le Qoran et plus tard reprises par la Tradition.

Abtar, privé de postérité mâle! Incessamment il se figure entendre retentir cette injure; quand ce n'est pas celle de *ṣonboūr*, palmier isolé dans la campagne, au tronc grêle, au rare feuillage. « Tel Mahomet, disaient les Qoraiśites; n'ayant ni fils ni frère, à sa mort son souvenir est condamné à disparaître » ([2]). Comment demeurer insensible devant ces insinuations malveillantes? Elles lui firent perdre son sang-froid et l'amenèrent à maudire nommément, contrairement à son habitude de maudire en bloc, le principal auteur de ces invectives. La tradition musulmane s'en est parfaitement rendu compte. Dans ses efforts pour multiplier le nombre des enfants de Mahomet, il est impossible de méconnaître comme une consolation posthume, accordée à cette grande infortune.

Efforts en définitive malheureux! Cause desservie par l'exagération, mise à la défendre! Pour croire à l'existence des Ṭāhir, Moṭahhar, Ṭaiyb, Moṭaiyab, des ʿAbdalʿozzā et ʿAbdalmanāf, l'orthodoxie islamite elle-même manque d'unanimité. Si le petit Qāsim a droit à l'existence, ce ne peut être qu'en vertu de la konia d'Aboū'l Qāsim, d'où ([3]) l'on s'est cru autorisé à la déduire. Celle d'Ibrahīm serait-

([1]) Qoran, *42*, 48, 50, et *loc. supr. cit.* Cf. Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 118, 2; éloge de Ḫadīǵa, amené principalement pour attester qu'elle lui a donné une postérité; comp. *Ibid.* VI, 97, 112, remarquez: وُلِدَ له. Voir comment on excuse Ḥosain fils de Fāṭima d'avoir laissé peu d'enfants: *ʿIqd* [4], II, 255, haut; Yaʿqoūbī, *Histoire* (éd. Houtsma), II, 293.

([2]) *Qoran*, *108*, 3; محمد ابتر لايعيش لهُ ولدٌ ذكرٌ; Balāḏorī, *Ansāb al-aśrāf* (ms. Paris) 261[a]; ليس لهُ ولدٌ ولا اخٌ فاذا مَاتَ انقطع ذكرهُ; Aboū ʿObaid, *Ǧarīb al-ḥadīṯ* (ms. Kuprulu, Constantinople) 3[a].

([3]) En interprétant de travers la théorie de la konia et en lui attribuant une relation nécessaire avec un fils. Cf. *Qoran et Tradition*, p. 13. Mahomet accorde la konia à des Ṣaḥābīs sans enfants; Wāqidī (Kremer) 257, 4 d. l.; Ḥanbal, VI, 16, à ʿĀiśa, *Ibid.* VI, 107, 151. A Médine يُقال لبني محمّد بن صيفيّ بنو الطاهرة; on en a conclu qu'ils descendaient d'une fille, d'ailleurs demeurée anonyme, de la grande Ḫadīǵa; Balāḏorī, *Ansāb*, 261[b], 262[a].

elle plus solidement attestée ? Au moment, où l'on s'occupait à fixer les grandes lignes de la *Sīra*, on montrait à Médine un belvédère, appelé « belvédère d'Omm Ibrahīm ». Cette Omm Ibrahīm, une Juive vraisemblablement! Les contemporains de Mahomet au Ḥiǵāz, n'ayant pas l'habitude de porter des noms bibliques [1]. A Médine, une vague tradition locale pensa plus tard y reconnaître la concubine copte du Prophète et son second fils dans Ibrahīm, mort très jeune et par ailleurs aussi insaisissable que le petit Qāsim.

Jamais la *Sīra* n'a mis en question l'existence de ses quatre filles: Zainab, Fāṭima, Roqaya, Omm Kolṯoūm. Les deux dernières disparaissent, sans laisser de postérité. Leurs noms figurent parmi les appellations féminines les plus communes à cette époque. Quant à Omm Kolṯoūm, en dehors de cette *konia*, on ne lui connaît pas d'autre nom [2]. On ne s'est pas davantage mis en peine pour varier la biographie des deux sœurs. Impossible d'y méconnaître des clichés communs! Mariées à des fils d'Aboū Lahab [3], puis renvoyées par eux, elles aboutissent toutes deux au harem de ʿOṯmān, l'homme providentiel, chargé de tirer Aboū'l Qāsim des impasses financières et politiques: à Ḥodaibiya, à Taboūk et ailleurs, quand Aboū Bakr et ʿOmar se dérobent, comme dans le cas d'Omm Kolṯoūm [4]. Mais avant de voir le complaisant Omaiyade lui créer une situation, cette fille de Mahomet doit se morfondre dans une interminable viduité [5] et attendre que la mort de sa sœur lui ait *ouvert* l'asile, *offert* par Ibn ʿAffān. Comment concilier cette attitude avec l'empressement

(1) Excepté les Juifs ; Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 6, l. 16. Le ḥawāri Ṭalḥa aurait fait sensation en donnant des noms bibliques à ses enfants ; I. S. *Ṭabaq.*, III [1] 70,23.

(2) لايُعرَف لها اسم , *Tarīḫ al-Ḫamīs* (éd. 1302), I, 307.

(3) *Aǵ.*, XV, 2 ; le mariage fut réellement accompli ; les annalistes musulmans soutiennent le contraire ; mais alors que devint Omm Kolṯoūm pendant la période comprise entre son divorce et la mort de Roqaiya ; pourquoi aucun Compagnon ne s'avisa-t-il de lui créer une situation ?

(4) On serait tenté de supposer une *charge* d'inspiration šīʿite : de cette animosité il est demeuré des traces jusque dans la tradition orthodoxe, mais assez subtiles pour les dérober à l'attention des Sonnites.

(5) Puisque épousée بكر par ʿOṯmān (I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 25). Comme sa sœur, elle a longtemps séjourné chez A. Lahab ; *Ibid.* 24-25.

témoigné pour Fāṭima, avec le dévoûment aveugle, professé, assure-t-on, par les Compagnons ? Ils se disputaient les cheveux, les crachats de Mahomet. Pourquoi hésiter à abriter chez eux la fille du Prophète ? Les rédacteurs de la *Sīra* ne paraissent pas avoir remarqué cette antinomie dans la version, préférée par eux.

Il faut l'attribuer à l'origine de cette compilation hétéroclite, formée d'apports successifs. Comme dans le Qoran, à côté du *Nāsiḫ* et du *Mansoūḫ*, on y a laissé subsister les plus choquantes dissonances. S'efforcer de les élaguer, de les harmoniser ? La tentative eût échoué devant la croyance — encore partagée par des orientalistes contemporains — à l'authenticité de ces fragments discordants. De bonne heure la *Sīra* éloigne Roqaiya en l'envoyant en Abyssinie. On la voit reparaître un instant, puis au retour de Badr, Mahomet arrive trop tard pour assister à son enterrement (1), comme fera ʿAlī aux derniers moments de Fāṭima. Son unique fils ʿAbdallah (?) meurt en bas âge. On écarte, dirait-on, tous les témoins embarrassants. Omm Koltoūm se trouve mentionnée une seule fois dans la plus antique rédaction de la *Sīra*, parvenue jusqu'à nous (2). Ombres insaisissables, les deux sœurs passent sans révéler leur présence sur l'écran de l'histoire !

Reste le surnom de leur commun mari, ʿOṯmān, *Ḏoū'n noūrain*, possesseur des deux lumières ! Que signifiait-il au juste ? Quelle est l'ancienneté de cette appellation ? Pourquoi est-elle passée sous silence dans la longue notice, consacrée par Ibn Saʿd au troisième calife (3) ?

(1) I. S. *Ṭabaq.*, III 1, 37 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 208, 241, 457.

(2) Ibn Hiśām, *Sīra*, 121 ; *Osd*, V, 400.

(3) I. S. *Ṭabaq.*, III 1, 36-58. Fréquence des noms, formés avec ذُو : Wāqidī, (Kremer) 108 d. l. ذو الانياب ; Ḥanbal, III, 117 : ذو الأُذُنَين ; l'index de Ṭabarī *sub verb.* ذو. Ni Ibn Hiśām, ni Ibn Qotaiba, ni Masʿoūdī ne mentionnent le titre ذو النُّورَين. D'après Ḥanbal, II, 271, haut, les surnoms de Ḏoū'l Yadain et de Ḏoū'ś-Śimālain désignent le même personnage. Rapprochez-en *Ḏoū'l Waǵhain*, évidemment défavorable, (Boḫārī, IV, 126, 3 d. l.) comme en convient le ḥadīṯ ; Ḥanbal, 307. ; ذات نطاق = une femme, *Ibid.*, VI ; 358, 10 ; ذو البجادَين *Ibid.* IV, 159. Dans ses nombreuses élégies sur ʿOṯmān, Ḥassān ibn Ṯābit ne mentionne pas ce titre d'honneur, tout en le disant gendre du Prophète ; voir son *Divan* (éd. Hirschfeld) CLVII, 3, où il devient difficile de déterminer les parties authentiques ; il faut l'utiliser avec infiniment de précautions.

Un compagnon fort obscur, Ṭofail ad-Dausī, portait le surnom de Ḏoū'n-Noūr ([1]). Dans les « deux lumières » la Tradition se hâte de reconnaître les deux filles du Prophète ([2]). Mais cette explication ne s'impose pas. Les surnoms de cette sorte étaient fréquents parmi les contemporains; hommes et femmes. Une fille d'Aboū Bakr s'appellait ذات النطاقين. On connaît parmi les Ṣaḥābīs les Ḏoū'l Aṣābi', les Ḏou'l Yadain, les Ḏoū'ś-Śimālain ([3]). Pour tous, nos collections de ḥadīṯ ont su trouver des explications appropriées, et infailliblement à l'honneur des titulaires, même quand il s'agit de surnoms aussi compromettants que ذَات النطاقَين et ذو الشهادَتين. De nos jours quel homme, quelle femme s'aviseraient d'en tirer vanité. Toute cette exégèse prouve surtout la féconde imagination de nos écrivains. Dans le cas de 'Oṯmān, la glose pouvait se promettre du succès: elle favorisait à la fois les prétentions dynastiques des Omaiyades, leur vénération pour 'Oṯmān et les tendances de la *Sīra*, soucieuse d'assurer au prophète les honneurs d'une plus large paternité ([4]).

Que penser de Zainab, morte également avant son père? On s'explique mal pourquoi ses descendants s'éteignirent au milieu de l'indifférence de l'opinion musulmane ([5]). Pourquoi Zainab n'émigra-t-elle pas à la suite de son père? Au moment de l'hégire, on la dit absente à Ṭaif, en villégiature, semble-t-il, auprès d'un Ṯaqafite ([6]).

([1]) Ibn Rosteh, *Al-A'lāq* (de Goeje) 214. I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 176.

([2]) Nawawī, *Tahḏīb*, 409.

([3]) Ibn Rosteh, *loc. cit.*; Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, IV, 67, 77; Goldziher, *Uber Dualtiteln*, *WZKM*, XIII, 324-25; Qotaiba, *Ma'ārif*, (Wust.) 164, 165.

([4]) Ibn Ḥazm al-Fāsī (ms. Berlin, n.° 9510) p. 11[a]; Ṭab., III, 2303; *Osd*, V, 400; *Istī'āb* (de Ibn 'Abdalbarr) 727; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 182.

([5]) Ennemis et partisans de 'Oṯmān avaient besoin de Roqaiya; les premiers pour attester son absence à Badr, les seconds pour justifier cette absence; cf. Wāqidī (Kremer) 96. Comp. un msc. anonyme تاريخ الخلفاء (n° 1595, Paris) 7[b], après avoir mentionné l'explication traditionnelle de *Ḏoū'n-Noūrain*, ajoute: وقيل انه اذا دخل الجنّة برَقَتْ لهُ برقتين وقيل لانه كان يختم القرأن في الوتر فا لقرأن نورٌ و قيام الليل نورٌ وقيل غير ذلك. En d'autres termes le surnom n'était plus compris. Le médisant est appelé ذو الوجهين; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), IV, 126, 3 d. l.

([6]) Ya'qoūbī, *Histoire*, II, 42.

Explication maladroite! En réalité, elle ne se soucia pas de quitter la Mecque, ni son mari, le riche Omaiyade Aboū'l ʿĀṣi ([1]). Un texte heureusement non révisé le donne clairement à entendre: لم يَزَل ابو العاصي معها على شركِهِ الى قُبَيل الفتح فتح مكّة ([2]). Dans le but de tout arranger, on a inventé la captivité de son mari, sa seconde délivrance par Zainab, réfugiée à Médine. Dans un distique, d'ailleurs apocryphe, il atteste alors et sa qualité d'époux de Zainab et le séjour de cette dernière à la Mecque الحرم. Comme elle y est appelée fille de l'*amīn*, la *Sīra* s'est empressée d'y recueillir ce qualificatif, si honorable pour Aboū'l Qāsim ([3]), sans s'inquiéter du démenti qu'elle donnait à sa légende de Zainab. Il est aussi question d'un accident, survenu au moment, où elle tente de s'évader de la Mecque ([4]). Si son mariage avec Aboū'l ʿĀṣi, comme en convient la Tradition, ne fut jamais rompu ([5]), c'est que Zainab ne consentit pas à séparer son sort du sien. On s'est décidé à la faire mourir avant son père, pour ne pas compliquer encore la situation, créée par la survivance de Fāṭima. Ainsi avait-on agi pour leurs sœurs.

Lorsque l'an 12 H., Aboū'l ʿĀṣi la suivra dans la tombe, il se conduira, comme s'il ne se connaissait pas d'héritiers et instituera légataire universel « Zobair ibn al-ʿAwwām, fils de son oncle ». Attitude déconcertante! Son fils ʿAlī était mort, assure-t-on; mais Omāma sa fille lui survécut près de 40 ans et donna à ses maris successifs des fils, tous morts, comme elle-même dans l'obscurité ([6]). Pourquoi frustrer de leur part d'héritage ces descendants du Prophète? Pourquoi les contemporains n'ont-ils pas protesté contre ce déni

([1]) Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Talqīḥ* (ms. ʿĀśir effendi, Constantinople) 6a; idem, *Mir'at*, (ms. Kuprulu, Constantinople) II, 192a وجلس[ابو العاصي] بزينب عندَهُ; on la prétend convertie six ans avant son mari; Ḥanbal, I, 261.

([2]) Ṭab., *Annales*, III, 2303.

([3]) I. S. *Ṭabaq*., VIII, 21; cette épithète n'a pas d'autre origine.

([4]) Ṭab., *Annales*, III, 2296.

([5]) Comp. Ḥanbal, II, 208, haut; I. S. *Ṭabaq*. VIII, 22., Balāḏorī, *Ansāb* (ms. cité) 251b. Histoire romanesque, comment Zaid ibn Ḥāriṯa, (voir plus loin) réussit à favoriser l'évasion de Zainab de la Mecque; *Tarīḫ al-Ḫamīs*, I, 309.

([6]) Balāḏorī, *Ansāb*, loc. cit. Nous en reparlerons à la fin de cette monographie, comme de la qualité de légataire, accordée à Zobair ibn al-ʿAwwām.

de justice? Si Zainab a existé, elle s'est volontairement rangée avec son mari parmi les « ralliés, المؤلّفة قلوبهم », honnis par la tradition ʿalide. *Quieta non movere!* Quand la critique passe outre à cet axiome, c'est pour voir crouler sous ses yeux le château de cartes, laborieusement élevé par nos auteurs. Cédant au découragement, ils se sont décidés à faire disparaître prématurément les filles du Prophète. En multipliant leur nombre, ils n'avaient songé qu'à l'avantage de lui accorder une postérité quelconque. Leur coexistence prolongée compromettait inutilement l'unité, la cohérence des parties du grand roman historique, intitulé la *Sīra*.

* * *

Avec Fāṭima nous abordons un terrain moins mouvant. Son existence ne peut être révoquée en doute. C'est la principale signification de cette fille, issue du mariage de Mahomet avec la vieille Ḫadīǵa. A vrai dire, nous éprouverons de la peine à dessiner les contours flous de cette figure fuyante, demeurée dans une mystérieuse pénombre. En revanche l'ambition de sa postérité a valu à la mère une bruyante célébrité et — avantage refusé à ses sœurs — de voir son nom figurer dans la poésie, à une époque relativement tardive (1).

(1) Peut-être dans *Aġ.*, VII, 10, (avec raison l'*index* met ici un ?). Abou Dahbal al-Gomaḥī, *Divan* (éd. Krenkow) XXI, 3 nomme les بني محمّد وبني عليّ, (sans prononcer le nom de Fāṭima. Il figure dans des vers apocryphes (remarquez le زعموا!) attribués à ʿAlī; Ṭab. I, 1426; même remarque pour Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 161. Pas nommée dans les *Hāšimiyāt* de Komait (voir l'excellente édition du Prof. J. Horovitz), commencement du 2d siècle H. Pour la Šīʿa, parti politique, la personnalité de ʿAlī absorbe tout l'intérêt; l'idée dynastique prime les considérations religieuses. Fāṭima se trouve nommée dans les élégies apocryphes, consacrées à Mahomet; I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 93, 19; 95, 6; 97, 4, 9, 19. Pour leur authenticité, voir l'introduction de l'éditeur Fr. Schwally, p. VI. Composition relativement ancienne, faite avec des formes et des tournures pseudo-archaïsantes, comme مِلْبُكاء = مِن البكاء (98, 8) On y a introduit le nom d'Āmina, la mère du Prophète, introuvable par ailleurs, comme celui de Fāṭima; la noblesse de Mahomet s'y trouve exaltée (96, 2 d. l., 97, 1 etc.). En somme, des apocryphes, intéressants pour la date et la formation de la *Sīra*.

Fāṭima possède sa biographie propre, pauvre d'ailleurs en réalités historiques. C'est un nouvel avantage sur les autres filles de Mahomet, principalement Roqaiya et Omm Kolṯoūm, celles-ci fraternellement associées et confondues jusque dans les plus banales péripéties de la vie.

Parmi les quatre premiers successeurs de Mahomet, l'ordre de transmission du pouvoir correspondrait au degré de sainteté islamique de ces personnages. Cette conviction paraît de bonne heure s'être établie au sein de l'orthodoxie. La thèse se heurtait pourtant à une difficulté: comment ʿOṯmān avait-il pu précéder le mari de Fāṭima? Mais les premiers califes avaient été tous alliés au Prophète, et ʿAlī fut son gendre. Pour que ʿOṯmān ait pu obtenir le pas sur lui, on a conclu à l'existence de liens encore plus étroits entre Mahomet et son troisième successeur. Afin de lui permettre d'évincer ʿAlī on s'est décidé à *doubler* pour lui le titre de gendre du Prophète. Ces subtilités — elles abondent dans ce chef-d'œuvre d'ingéniosité que nous appellons la *Sīra* — offraient l'avantage d'assigner à Aboū'l Qāsim deux autres filles, disparues par ailleurs sans laisser de traces. ʿOṯmān devait se porter garant de leur existence. On finira même par lui découvrir le surnom, « possesseur des *deux* lumières ». Trouvaille peu ancienne, mais suffisante pour enlever les dernières hésitations et faire accepter des conclusions sur lesquelles tous les partis voulaient être d'accord, puisqu'on les croyait à l'honneur du Prophète!

Pour revenir à Fāṭima, à la date de sa naissance — cette question en suppose une autre, demeurée insoluble: le rang d'ordre, occupé par Fāṭima dans la série des filles du Prophète. Des quatre laquelle était l'aînée? Pour toutes on a réclamé cet avantage, excepté peut-être pour Omm Kolṯoūm [1], la moins intéressante aux yeux de la Tradition. Celle-ci l'utilise pour augmenter d'une unité le chiffre de la postérité de Mahomet et rendre moins énigmatique le qualificatif ذو النُّورَين, accordé à ʿOṯmān. On ne pouvait décemment réclamer le droit d'aînesse pour cette fille, mariée seulement après Badr. Ç'eût été renouveler inutilement les embarras, causés par l'établissement tardif de Fāṭima. En multipliant les filles du Prophète, les rédacteurs de la *Sīra* ne se sont pas souciés des complications du

[1] Je ne me rappelle aucun texte en sa faveur.

problème chronologique. Ces fluctuations tiennent au système, adopté par chacun de nos auteurs. Plus spécialement frappés par certaines contradictions, observées dans la *Sīra,* ils ont espéré les éliminer en procédant à un numérotage plus exact au sein de la famille prophétique. Avant tout il fallait tenir compte du grand âge de Ḫadīǵa. Malgré le privilège, revendiqué pour les femmes de Qoraiś de pouvoir être mères à 60 ans (1), on a jugé plus opportun de ne pas le mettre en avant. D'autre part, on voulait éviter pour Fāṭima une trop grande maturité, à l'époque de son mariage avec ʿAlī. Selon le plus ou moins d'importance, accordée à chacune de ces deux difficultés, on a tantôt avancé, tantôt reculé la date de sa naissance. On a été jusqu'à la présenter comme l'aînée du groupe (2). C'est l'opinion la plus rarement soutenue et, ajoutons, la plus compromettante; si l'on maintient la pluralité des filles de Mahomet.

En l'absence de toute information directe, on a tablé sur des principes à priori. « En bon père de famille — ainsi a-t-on raisonné — le Prophète a dû commencer par marier l'aînée de ses filles » (3). Voilà pourquoi Zainab (4) et Roqaiya établies, pense-t-on, avant Fāṭima passent pour être ses aînées. Roqaiya primerait même Zainab. Cette dernière opinion devait avoir de la vogue; la *Sīra* s'étant décidée à expédier en Abyssinie Roqaiya, en compagnie de son mari ʿOṯmān, postérieurement à son divorce avec le fils d'Aboū Lahab. A raison de ce divorce, on la fait marier antérieurement à la « révélation » (5). Il ne devait pas être dit que Mahomet avait accordé

(1) Cf. notre *Califat de Yazīd I*, p. 43.

(2) Qazwīnī, *Nasab an-nabī* (msc. Berlin), 3a. De même si Zainab, Roqaiya ont été présentées comme les aînées, c'est pour prévenir le scandale de leur mariage avec des païens, on l'a donc déclaré antérieur à « la prophétie ». Pour éviter l'objection de la vieillesse de Ḫadīǵa, une opinion marie celle-ci à l'âge de 28 ans ; voir plus loin.

(3) الظاهر ان الكبيرة تزوج (sic) اولاً وإن جازَ خلافهُ , ʿAlī ibn Solṭān (msc. Berlin, n° 9645) p. 297a ; *Osd*, V, 519, 612 ; *Tarīḫ al-Ḫamīs*, I, 307.

(4) Déclarée l'aînée ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 20 ; Ibn ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 753 ; Maqrīzī, *Imtāʿ* (ms. Kuprulu) III, section consacrée aux enfants de Mahomet.

(5) Ṭab., III, 2430 ; *Ḫamīs*, I, 310 ; Ibn Hiśām, *Sīra*, 121, 208 ; Pseudo-Balḫī, (éd. Huart) IV 1, 139 ; Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 162, la 3e des filles de Mahomet. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 24.

ses filles à des polythéistes, aussi animés contre l'islam, comme on représente les Lahabides. Pour le même motif, Zainab, unie à un Omaiyade infidèle, peut disputer le droit d'aînesse à Roqaiya. Chez Mahomet, si rogue dans son monothéisme, il est assez surprenant de constater cette préférence pour des gendres païens. Quand ces derniers consentent à les garder, les filles d'Aboū'l Qāsim ne chercheront pas à les quitter. Dans la famille prophétique, les convenances mondaines exercent, on le voit, une influence décisive.

D'après Ibn al-Kalbī (1), Roqaiya serait la cadette et Fāṭima la précèderait immédiatement. On se demande alors comment justifier son entrée dans la famille païenne d'Aboū Lahab, son émigration en Abyssinie, puis son mariage avec ʿOṯmān, au détriment de son aînée Omm Kolṯoūm. On voit au milieu de quelles contradictions se débattent nos généalogistes et comment leur évidente bonne volonté aboutit à cette solution découragée: « nous ignorons l'ordre exact des filles de Mahomet ». Le célèbre Zohrī, « la première autorité en cette matière » (2), Zobair ibn Bakkār, encore un spécialiste (3), ne se montrent pas mieux renseignés. D'après eux, Fāṭima n'était pas l'aînée; voilà tout, le reste demeure incertain (3). En résumé, Zainab n'a jamais été présentée comme la cadette, ni Omm Kolṯoūm comme l'aînée des quatre sœurs. Toutes les autres combinaisons ont été imaginées. Toutes reposent exclusivement sur des raisons de convenance,

(1) Maqrīzī, *Imtāʿ*, III, loc. cit.; Ibn Ǵauzī, *Talqīḥ*, (ms. ʿĀśir effendi) p. 6a; *Ḫamīs*, I, 308; Omm Kolṯoūm, l'ainée de Fāṭima et de Roqaiya, *Osd*, V, 612; Roqaiya, l'ainée de toutes; I. Hiśām, *Sīra*, 121.

(2) هو الاعلم بهذا الشأن, Sohailī, *Śarḥ as-Sīra* (ms. Berlin) lui attribue une *Sīra* وهي اوّل سيرة أُلِّفَتْ في الاسلام; qui l'a vue?

(3) هو من أَيِمّة هذا الشان; Kalāʿī, *Iktifāʾ* (ms. Berlin) 42b.

(4) Fāṭima serait l'avant dernière, Omm Kolṯoūm la plus jeune; I. S. *Ṭabaq.* I[1], 85; Maqdisī خلاصة السيرة (ms. B. Khéd.) 36a; Ibn Qāiym al-Ǵauziya, *Zād al-Moʿād* (ms. Bāyazīd) I vol.; d'après *Ḫamīs*, I, 310, Zobair ibn Bakkār aurait déclaré comme l'ainée Roqaiya. Le fragment de son *Nasab Qoraiś*, conservé à Kuprulu, ne parle pas de la famille du Prophète; Maqrīzī, ms. cité; Nowairī, *Nihāia*, II, (ms. Kuprulu) section 16. ʿ*Iqd* [4], II, 202, en la nommant au premier rang, semble la présenter comme l'ainée des filles.

aucune ne peut s'imposer à notre adhésion; aucune n'a obtenu l'unanimité des *nassāba* islamites.

Ces hésitations ne pouvaient faire le compte de la tradition postérieure, surtout parmi les Śīʿites, admirateurs fervents des « gens de la Famille ». Zainab, déclare Ibn ʿAbdalbarr, est l'aînée, Fāṭima la cadette, « l'affirmation contraire ne mérite aucune attention ». Si parfois on a refusé cette dernière qualification à Fāṭima, « la faute, continue-t-il, retombe sur Moṣʿab et sur Zobair ibn Bakkār » (1). Effectivement ces deux Zobairides ont principalement travaillé à glorifier les familles d'Aboū Bakr et de Zobair (2). Le père de Moṣʿab se serait même signalé par son animosité cotre les ʿAlides (3). Ibn ʿAbdalbarr semble d'autre part ignorer l'affirmation du grave Zohrī, concordant avec celle des généalogistes zobairides.

Quoiqu'il en soit, cette indignation s'explique chez l'auteur de l'*Istīʿāb*. Qui ne voit les conséquences embarrassantes de l'assertion, combattue par lui: l'indifférence de Mahomet pour son aînée, celle des Compagnons, montrant si peu d'empressement à entrer dans la famille du Prophète, enfin l'insignifiance personnelle de Fāṭima (4), voyant se prolonger pour elle l'épreuve du célibat; comment concilier tout cela avec le système, laborieusement édifié par la *Sīra*? La théorie zobairite en marquait brutalement l'effondrement.

Dans sa Vie de Mahomet, Sprenger n'a pas réussi à s'orienter à travers les discussions chronologiques, engagées autour de la personne de Fāṭima. « On a, pense-t-il, calculé la date de sa naissance d'après des traditions que nous ne possédons plus » (5). Comme on le voit, c'est toujours l'erreur fondamentale, la supposition gratuite d'une information directe, le trompe l'œil de l'*isnād* et de la pseudo-érudi-

(1) *Istīʿāb*, 753, 770 (éd. de Ḥaiderabad).

(2) Cf. notre *Triumvirat*, p. 114, et notre *Califat de Yazīd I*, (= désormais *Yazīd*) p. 74.

(3) *Fihrist* (Fluegel) 110, 16. Pour le *mosnad* de ʿĀiśa dans le VI vol. d'Ibn Hanbal, la principale autorité est ʿOrwa ibn Zobair.

(4) Déclarée la plus jeune de ses sœurs, mais اكبرها قدرًا ; *Maǵmoūʿa*, n.° 349 (Ms. B. Khéd:) 1 b; Yaʿqoūbī, *Histoire*, II, 19; Nawawī, *Tahḏīb*, 850.

(5) Sprenger, *Moḥammad*, I, 203.

tion du ḥadīṯ. Dans le cas présent, nos auteurs sont allés chercher moins loin leur documentation.

Le point de départ a été fourni par la mort de Fāṭima, placée dans le courant de la 11e année de l'hégire. Cette argumentation régressive constitue le procédé ordinaire, quand il s'agit d'évaluer l'âge des témoins de cette période ([1]). On redescend à tâtons leur carrière, au lieu de la remonter. Si la méthode nous paraît empirique, nous aurions tort de la blâmer. La date de la naissance étant généralement ignorée, celle de la mort plus rapprochée, mieux (?) observée, fournissait une base moins vacillante, même quand elle n'était pas d'une solidité à toute épreuve. Aux 11 années ainsi obtenues, on a ajouté les trois ([2]), séparant l'hégire de la mort de Ḫadīǵa. Au delà de ces indications, fournies par la *Sīra,* nos auteurs cessent de s'entendre: la pomme de discorde fut l'âge de Ḫadīǵa.

Saurons-nous jamais pourquoi la *Vulgate* a accepté le mariage du Prophète avec une femme, qui aurait pu être son aïeule? ([3]) Mais comme le fait était admis, il fallut en tenir compte, en rédigeant la légende de Fāṭima, sauf à manipuler adroitement les détails, de manière à écarter l'hypothèse d'une mère sexagénaire. Voilà pourquoi on s'est généralement décidé à placer sa naissance, antérieurement à la « prophétie ». Cette décision semblait ne rien compromettre et laissait la porte ouverte aux plus ingénieuses combinaisons. Nous ignorons en effet le nombre d'années, écoulées entre la première révélation et l'émigration à Médine: 15, 10 ou 7 ans? ([4]).

Si parmi nos auteurs, certains inclinent à voir dans Fāṭima l'aînée ou une des plus âgées de ses sœurs, c'est pour avoir redouté l'objection, tirée de la vieillesse de sa mère. D'autres au contraire, visiblement préoccupés de l'époque de son mariage avec ʿAlī, reculent

([1]) Cf. notre article, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra,* dans *Jour. Asiat.*, 1911 [1], 209-50.

([2]) Ou *deux* ans, comme dit le *mosnad* de ʿĀiśa, dans Ibn Ḥanbal, VI, ou « cinq ans d'après l'école de Baṣra; وذلك غلط », ajoute Balāḏorī, *Ansāb*, 261a; ʿOrwa ibn Hiśām parle de « 2 ans ou à peu près ». *Ibid.*

([3]) عجوز من عجائز قريش حمراء الشدقين, ainsi la décrit ʿĀiśa; Ḥanbal, VI, 150.

([4]) Cf. *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra.*

devant cette solution. Ceux-là se contentent de placer la naissance de Fāṭima 4 ou 5 ans avant la « prophétie ». ([1]). Mahomet aurait alors compté 35 ou 41 ans ([2]); on l'ignore au juste. Elle serait née la même année que Moʿāwia et Aboū Horaira ([3]): deux Compagnons peu favorables aux prétentions, émises plus tard par les ʿAlides. Le ḥadīṯ ne dédaigne pas de recourir à l'effet des contrastes. Cet artifice lui permet de détourner l'attention, tout en se donnant des apparences d'érudition chronologique, en inventant des synchronismes. D'autres biographes, toujours avec l'intention de réduire la distance, séparant la naissance et le mariage de Fāṭima, placent le premier événement « un an avant la Prophétie ». Dans cette voie, il faut s'attendre à voir les écrivains, connus pour leurs sympathies ʿalides, se distinguer par leur zèle. Ainsi, au dire de Yaʿqoūbī, elle serait née postérieurement à la « vocation prophétique ». La vision de la sémillante ʿĀiśa les hante visiblement; entre elle et Fāṭima il leur répugne d'admettre une véritable disproportion.

On arrive à la supprimer, en donnant à la mère de Ḥasan onze ans au moment de la naissance de ce premier fils ([4]). D'autres plus modérés ou plus adroits admettent entre les deux femmes une différence de cinq ans ([5]). D'après Masʿoūdī ([6]), Fāṭima serait née « huit ans avant l'hégire ». Comme il les marie un an après cette date, la tendance poursuivie se trahit clairement: mettre sur la même ligne la femme de ʿAlī et la favorite, épousée à 9 ans! Un détail ([7]) a pour-

([1]) Ṭab., III, 2434; Ibn Ǵauzī, *Ṣafwat as-Ṣafwa*, (ms. Bib. Khed.) 51[b]; I. S. *Ṭabaq.* I[1], 85. D'après une version isolée, Ḫadīǵa au mariage comptait seulement « 28 ans »; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 10, 2.

([2]) Ṭab., III, 2434; on cite Wāqidī en faveur de cette opinion dans Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 725; Ibn ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 771; *Ḫamīs*, I, 213; Balādorī, *Ansāb*, 259[a] parle de 35 ans ou encore moins; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17, 15, de « 35 ans ».

([3]) Caetani, *Annali*, I, 173-74.

([4]) *Ḫamīs*, I, 313; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 19.

([5]) Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 725.

([6]) Avec l'addition de قيل, *Prairies*, IV, 157.

([7]) Voir le synchronisme indiqué, Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 118; à ʿĀiśa on accorde 6 ans au متوفّى خديجة. Fāṭima devait compter un certain âge à l'époque, où fut révélé انذر عشيرتك (Qoran, *26*, 214), si l'on peut s'en rapporter à Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 136,

tant échappé à l'auteur des *Prairies d'or:* huit ans avant l'hégire, Ḫadīǵa [1] comptait 60 ans bien sonnés! On pensait sans doute y avoir pourvu, en étendant pour les femmes de Qoraiś les limites de la maternité jusque vers la soixantaine [2].

9. D'après ce même récit Mahomet se comporte comme s'il n'avait pas d'autre fille, et elle devait être nubile! L'ancienneté de Qoran, *26*, 214 ne peut être contestée; cf Nöldeke-Schwally, *Geschichte des Qorans*, 126; cf. Ḥanbal, II, 449.

[1] De l'aveu de tous, morte à 65 ans; voir p. ex. *Maqātil aṭ-ṭālibiyn,* 19.

[2] Cf. notre *Yazīd,* 43; outre la légende de Ḫadīǵa, celle de le mère de 'Alī, mère de nombreux garçons, nés chacun à 10 ans d'intervalle, a dû contribuer à accréditer cette fable.

II.

MARIAGE DE FĀṬIMA

Pour arriver à obtenir une image exacte de la mince personnalité de Fāṭima, il faut commencer par abstraire de l'auréole, placée autour de son front par les historiographes postérieurs. De son vivant, elle fut traitée comme une femme ordinaire par ses contemporains: sans en excepter son père, son mari et les plus éminents Saḥābīs, comme Aboū Bakr et ʿOmar. Nulle part on ne la surprend jouissant d'un régime de faveur, d'une considération supérieure au commun des Bédouines de ce temps. Dans l'entourage du Prophète, nous la voyons occuper une place des plus restreintes, disparaître derrière les ʿĀiśa, les Ḥafṣa, les Zainab et autres « mères des croyants ». Pour s'en convaincre il suffirait de mesurer l'espace que lui accordent les plus anciens annalistes, comme la *Sīra* d'Ibn Hiśām. Elle obtient en tout *deux* mentions (¹) dans cette compilation, si favorable à ʿAlī. En composant la notice de ce dernier, Ibn Saʿd dans ses *Ṭabaqāt* trouve moyen de ne pas prononcer le nom de sa femme. Aux 230 pages (²) du *mosnad* de ʿĀiśa dans le grand recueil d'Ibn Ḥanbal, qu'on compare la page insignifiante que lui consacre le même auteur!

La vénération systématique pour les « gens de la famille » naquit au second siècle. Comme il s'agissait, non d'une question historique, mais de fabriquer une machine de guerre, on ne se soucia nul-

(¹) Cf. Ibn Hiśām, *Sīra*, 121, 776; Sarazin, *Das Bild Alis*.

(²) Cf. Ibn Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 29-282; voir dans les pp. suivantes le *mosnad* de Fāṭima et des épouses.

lement de mettre en relief l'ingrate figure de Fāṭima. Son mari, ses fils absorbèrent la principale attention dans l'élaboration de cette théorie dynastique. Voilà pourquoi ʿAlī s'y trouve généralement avantagé au profit de sa pâle compagne.

Elle apparaît à peine dans le recueil de l'*Agānī:* réserve significative chez un auteur aux tendances, si nettement ʿalides! Tous ces écrivains appartiennent à des écoles et à des régions diverses. Quant à l'épanouissement, spécifiquement *fāṭimite,* de la légende ʿalide, on en trouve des spécimens dans Masʿoūdi et dans Yaʿqoūbī: leurs successeurs se chargeront de la développer. On sait comment les califes de Bagdad exploitèrent d'abord la popularité des ʿAlides, puis l'étouffèrent dans des flots de sang, comme on peut le voir dans le martyrologe *Maqātil aṭ-Ṭālibiyn*, titre significatif, où le nom de Fāṭima doit céder la place au patronymique de son mari.

On n'aura donc pas le droit de s'étonner si, antérieurement à l'hégire, nous ignorons presque tout de l'enfance de Fāṭima. Ce nom paraît avoir été commun dans la famille d'Aboū Ṭālib ([1]). Depuis l'importance, prise au sein de l'arabisme, par la théorie de la *konia*, si chère à la *Sīra* ([2]), on a tenu également à nous transmettre sa konia: *Omm Abīha* ([3]). Sa tournure très archaïque était destinée, pensait-on, à produire une favorable impression d'authenticité. Des notices de basse époque ([4]) la présentent comme très caressée par son père. Nous nous dispensons d'entrer ici dans les détails. Toujours bien informés, nos auteurs ignorent, à dix ans près, la date de la naissance de Fāṭima. Cela ne les empêche pas d'en décrire minutieu-

([1]) Comp. dans Balāḏorī, *Ansāb*, 349 etc. le chap. ذكر الفواطم والعواتك

([2]) Elle y a découvert l'existence de Qāsim, fils du Prophète. Cette question de la *konia* mériterait une étude spéciale, à cause de sa signification historique. Elle permettrait de débarrasser la scène de l'islam primitif des Qāsim, des Ṭālib et de tant d'autres personnages fictifs. Fāṭima a reçu ce nom لأنّ الله تعالى فطمَها و مُحبّيها من النار, *Montaḫab Kanz al-ʿOmmāl*, V, 97, 8 (= désormais *Montaḫab Kanz*).

([3]) Ṭab., III, 2302-03; Ḏahabī, *Tarīḫ*, (ms. Paris) 112[b]; *Osd*, V, 520; *Maqātil aṭ-ṭālibiyn*, 18; Nawawī, *Tahḏīb*, 850, lui donne la konia امّ الهباد Parmi les noms ṣafaïtiques, on rencontre « Boū Abīhi » père de son père, R. Dussaud, *Arabes de Syrie*, 100.

([4]) *Osd*, V, 520; *Ḫamīs*, I, 313; I. ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 772.

sement les antécédents merveilleux, la visite de son père au Paradis, le fruit reçu de Gabriel. Fāṭima serait née neuf mois après l'*isrā*. Ya'qoūbī (¹) nous donne le spectacle de sa douleur à la mort de sa mère Ḫadīǵa. Désormais l'habitude sera prise; verser des larmes deviendra pour elle comme un trait caractéristique! 'Alī se chargera au besoin d'en rouvrir la source.

Parmi les personnages de la *Sīra*, aucun ne pleure autant que Fāṭima, si ce n'est Aboū Bakr; mais les larmes de ce rude commerçant qoraiśite proviennent de la ferveur religieuse, il possède le *charisme* ou don des larmes! Fāṭima serait la Niobé de la *Sīra*.

Caractère chagrin et perpétuellement voilé de deuil! On ne l'ignorait pas dans la famille des 'Alides. La sémillante et frivole Sokaina, fille de Ḥosain, se félicitait de ne pas la compter parmi ses aïeules maternelles et expliquait de la sorte son humeur folâtre (²). Au physique, Fāṭima ne se trouvait pas mieux avantagée. Sa constitution débile, sa maigreur (³), ses couleurs anémiées, ses fréquentes infirmités la rendirent impropre aux durs travaux (⁴), réservés alors aux femmes arabes. Comme tous les enfants, vrais ou supposés de Mahomet, elle mourra jeune; elle exhalera son découragement dans une plainte suprême. A moins d'avoir pour elle les yeux de la Śī'a, on se demande comment on a cherché à rendre intéressante cette ombre de femme gémissante. On devine ses malheurs et ceux de sa postérité; on comprend à son égard l'indifférence de Mahomet, on excuse presque la dureté de 'Alī envers son infortunée compagne.

Même aux auteurs, sympatisant avec les 'Alides, il arrive rarement de vanter la beauté de Fāṭima, à l'encontre de sa sœur Roqaiya! Autour de cette dernière s'est développé tout un cycle de récits,

(¹) *Hist.*, II, 35, 4; on traite de fable l'histoire de la سفرجلة, *Montaḫab Kanz*... V, 97.

(²) Comp. *Aǵ.*, XI, 164, bas; XVIII, 204, 8; Wellhausen, *Reste*, 198.

(³) Cf. Ṭab., III, 2436; autres témoignages plus bas. Fāṭima pleure la mort de sa sœur Roqaiya, (I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 24, bas.) et lorsqu'elle apprend que Qoraiś a conjuré la perte de son père; Ḥanbal, I, 303; elle maudit ses persécuteurs; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) II, 300.

(⁴) Enumérés dans Ḥanbal, VI, 347, 3-8; comp. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 182 bas.

attestant les charmes physiques de cette fille de Mahomet ([1]). Ils auraient décidé ʿOtmān, lui-même un des plus beaux Qoraiśʿtes ([2]), à embrasser la nouvelle foi, afin d'obtenir sa main. En Abyssinie on s'arrêtait pour la contempler; elle finit par en être obsédée et éclata en imprécations contre ses admirateurs indiscrets ([3]). Nulle part Fāṭima ne bénéficie de l'éloge, accordé par Mahomet à Zainab ([4]) d'être « la plus capable de ses filles: افضل بناتي ». Quand ʿOrwa ibn Zobair racontait ce ḥadīt le pacifique ʿAlī ibn Ḥosain entrait en fureur: « Tu prétends, disait-il, par là abaisser Fāṭima » ([5]). Le soupçon ne manquait pas de fondement. Il atteint non pas ʿOrwa, un nom Zobairide, habilement choisi pour combler les vides de l'isnād, mais la tradition orthodoxe, désireuse de contrebalancer les exagérations de la Śīʿa. L'exaltation de Zainab n'offrait aucun danger, des descendants n'étant plus là pour chercher à en abuser, comme c'était le cas pour Fāṭima. Si les allusions à sa beauté sont rares, on trouve encore moins souvent l'éloge de son intelligence. Dans ces conditions, elle ne pouvait lutter avec succès contre une rivale, aussi heureusement douée que ʿĀiśa, ni déjouer les intrigues, ourdies par la favorite au profit du groupe Aboū Bakr et ʿOmar ([6]). Telle, dans la tradition la moins altérée, nous apparait Fāṭima, « the embodiment of all that is divine in womanhood, the noblest ideal of human conception », s'il faut en

([1]) Admis par M. Marçais, biographie de Mahomet, dans *Grande Encyclopédie;* Reckendorf, *Muhammed und die Seinen.*

([2]) من اجمل الناس, malgré des traces de vérole; Ḥanbal, I, 72, 8, 73; *ʿIqd*[4], II 214 Ibn Baṭrīq (éd. Cheikho), II, 33.

([3]) *Ḫamīs*, I, 310; elle est احسن زوج رآه انسان ; *Maǵmoūʿa* n° 349 (Tarīḫ, ms. Bib. Khéd.) p. 1[b]; vient se plaindre à son père de ses ennuis domestiques; il la renvoie: « Je n'aime pas entendre une femme se plaindre de son mari ». Qazwīnī, *Nasab an-nabī*. (ms. Berlin, 9570), 3[a].

([4]) Ou de cet autre: فضلُ عائشة على النساء كفضل الثريد على الطعام ; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 159; pour la beauté de Roqaiya, voir encore Maqdisī, *Ansāb al-Qorašiyn* (ms. ʿĀśir eff., Constantinople), non paginé; la fille de Ḥamza était la plus belle Qoraiśite; *Montaḫab Kanz*... II, 484, d. l. اجمل فتاة في قريش, nonobstant elle ne peut se marier qu'après Ḫaibar; Ḥanbal, I, 98, 132.

([5]) *Ḫamīs*, I, 309.

([6]) Cf. notre *Triumvirat*, 122 etc. (dans *MFO*, IV).

croire la plume enthousiaste d'un moderne publiciste indien, Syed Ameer Ali (1).

Dans ces conditions Fāṭima ne pouvait passer, on en conviendra, comme un parti désirable aux yeux des contemporains. Sa qualité de fille du Prophète (2) aurait sans doute compensé (3) tous ces désavantages (4), si dès lors le culte, le dévoûment pour la personne d'Aboū'l Qāsim avaient atteint le développement, gratuitement supposé par la *Sīra;* si dès lors on avait connu la parole que lui prètera ʿOmar: « au jour de la résurrection, toute parenté disparaîtra, excepté la mienne ». Le second calife s'en autorisera pour épouser une fille de ʿAlī, n'ayant pas encore atteint la nubilité; si toutefois nos annalistes n'ont pas inventé le dicton pour voiler cet acte de sensualité sénile!

L'Arabe ne demeure jamais étranger aux calculs d'intérêt. A son futur mari, Fāṭima allait apporter une corbeille de noces vide. Personnellement pauvre, Mahomet n'avait pas hérité de sa première femme. Pendant toute la période mecquoise, Allah refusa pour son Envoyé de joindre aux dons surnaturels les biens de ce monde. A Médine l'adroite politique du Réformateur pourvoira à cette pénurie. Il faut admettre avec scepticisme pour cette époque les descriptions du *mosnad* de ʿĀiśa (5), sur le dénûment de la famille du Prophète: où l'on demeurait deux mois sans allumer du feu (6), où les « deux noirs » الاسودان, les dattes et l'eau, formaient le menu ordinaire: détails légendaires, destinés à produire une haute idée du *zohd* de Mahomet. Nous avons le droit de demander, où avaient passé les biens de Ḫa-

(1) *Life of Mohammed,* 325.

(2) Un marchand de Médine va jusqu'à le soupçonner de vouloir acheter sans payer; Ḥanbal, *Mosnad,* VI, 147: يريد محمّد ان ينهب بثوبي اي لا يعطيني دراهمي.

(3) Même constatation pour sa sœur Omm Koltoūm. Renvoyée de bonne heure par son premier mari, elle attend 10-15 ans avant de rencontrer un nouveau parti.

(4) La beauté physique n'est pas une question indifférente chez les descendants du Prophète. A propos d'un bel ʿAlide éloquent on observe: اولئك قومٌ بنور الخلافة يشرقون و بلسان النبوة ينطقون; *ʿIqd*[4], III, 35, 4-5.

(5) Ibn Ḥanbal, *Mosnad,* VI, 156, 158, 182, 187.

(6) Comp. Wāqidī (Kremer) 338, 1, chaque matin on « coupe du bois pour Mahomet » à Médine. Pourtant le pain de froment y constituait une rareté, *Ibid.,* 113, 6.

dīǵa, l'opulente veuve, convoitée par tous les Qoraiśites. Ils auraient dû constituer le partage des filles de la riche *tāǵira*. Par hasard la banque, la société commanditaire ([1]), dirigées par l'entreprenante Mecquoise auraient-elles fait faillite ([2]) ou existé seulement dans la féconde imagination de nos annalistes? Telle est l'inconsistance des récits, formant la trame de notre Vulgate: il faut éviter d'appuyer, si l'on ne veut emporter tout le morceau. Plus tard Mahomet exprimera le regret que Osāma, fils de son favori Zaid ibn Ḥāriṯa, ne soit pas une demoiselle; il l'aurait voulu couvrir de bijoux, de façon à en faire le premier parti de Médine ([3]). Pourquoi ne l'entend-on pas exprimer ce désir en faveur de Fāṭima?

Nos auteurs ne s'embarrassent pas de ces questions. Tout à l'heure nous aurons à évaluer les longs délais, apportés à l'établissement de Fāṭima. Ces retards, il faudrait les attribuer non à l'absence, mais à la foule et à la qualité des prétendants; la demande dépassait l'offre. Nommons parmi eux Aboū Bakr, ʿOmar, sans parler des principaux Compagnons, tous se disputant un tel honneur ([4]). Les deux premiers califes courtisant la future femme de ʿAli! Le tableau est peu banal! En l'esquissant, les artistes śīʿites ont dû se rappeler les humiliations, infligées par les duumvirs à la fille du Prophète, au lendemain de la mort de son père. Leur esprit a savouré cette vengeance déguisée ([5]). En s'islamisant, en passant de la poésie dans la Tradition, l'ancienne satire arabe s'est faite plus raffinée: elle a appris à dissimuler son venin dans les replis d'un ḥadīṯ à tournure inoffensive, religieusement accueilli par nos Ṣaḥīḥ et nos Mosnad. *Rāwias* de divans profanes ou de ḥadīṯ religieux, chez tous on constate les mêmes passions, la

([1]) Cf. notre *République marchande de la Mecque;* I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 9, l. 10.

([2]) Cas fréquent à la Mecque, cf. *République marchande*, 18; Ḥanbal, II, 7 d. l.

([3]) حتى أُنْفِقَهُ; I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 43.

([4]) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 42; Balāḏorī, *Ansāb*, 258[a]; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 11-12; *Montaḫab Kanz al-ʿOmmāl*, V, 98, 99.

([5]) Même inspiration, pour l'attitude de ʿĀiśa envers le calife ʿOṯmān; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 149, 15 etc.; A. Bakr et ʿOmar se disputent également la main d'Omm Salama, femme de Mahomet; *Ibid.*, II, 313, 317; c'est le même procédé, employé pour Fāṭima.

même absence de scrupules. En changeant de matière, ils n'ont en rien élevé le niveau de leur probité littéraire. Pourquoi nos islamisants ne s'en sont-ils pas convaincus plus tôt?

***

Au milieu de ces compétitions, ʿAlī songeait lui aussi à se mettre sur les rangs. Mais il se laissa décourager par les titres imposants de ses rivaux. Pourquoi Mahomet refusa-t-il de combler leurs vœux? Tous possédaient déjà des harems respectables. Lui répugna-t-il de fourvoyer dans ces milieux turbulents l'inexpérience de Fāṭima? Il commença, pour colorer son refus, par objecter l'âge trop tendre de son enfant ([1]). Dans la bouche du mari de ʿĀiśa, épousée par lui à 9 ans, c'était là une pitoyable défaite. Même, si oubliant les 65 ans de sa mère, nous rajeunissons Fāṭima au delà de toutes les limites, celle-ci devait, aux environs de l'hégire, avoir atteint et dépassé l'âge de ʿĀiśa: nous en fournirons la preuve plus loin. Nous nous trouvons en réalité devant une mise en scène, imaginée pour cacher l'abandon et le célibat prolongé de notre héroïne. A tout prix, en prétextant les situations les plus invraisemblables, il fallait sauver sa considération et celle de son père, compromises par cette indifférence.

Pourquoi, se ravisant enfin, l'accorda-t-il brusquement à ʿAlī? ([2]). Aux observations des nombreux prétendants évincés, il aurait repondu: « Je n'y suis pour rien; Allah a décidé cette union » ([3]). L'intervention du Ciel dans les affaires domestiques du Prophète ne présentait rien d'invraisemblable. Les contemporains se trouvaient

([1]) Nasāʾī, *Sonan*, (ms. Noūri ʿOṯmāni, Constantinople) livre du mariage, sous le titre: نكاح المرأة مثلها في السنّ.

([2]) Nasāʾī, loc. cit.

([3]) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 42; nombreuses citations dans *Montaḫab Kanz*..., V, 30, 98, 99. Aux instances d'Aboū Bakr et de ʿOmar, Mahomet répond: انا انتظر بها القضاء, Balāḏorī, *Ansāb*, 258 b. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 11; à la p. 12, Mahomet accorde sans détours la préférence à son cousin sur A. Bakr et ʿOmar.

tout préparés pour l'admettre. Rappelons à cet égard les prolixes réglementations du Qoran, le roman de Zainab, mariée par Allah à son Envoyé ([1]), ou comme aimait à s'en vanter cette rivale de ʿĀiša, « par un décret proclamé au plus haut des sept cieux! ».

Même quand le nom de Yaʿqoūbī ne suffirait pas pour éveiller nos soupçons, il paraît difficile de méconnaître le caractère polémique de ces prolixes incidents: ʿAlī, préféré par Allah et son prophète aux « deux ʿOmars », ses futurs rivaux! A ces hésitations supposées, opposez la facilité de Mahomet pour marier ses autres filles, pour les accorder à des gendres païens, mais riches. Afin d'excuser ces unions, on les prétend conclues avant la « révélation » ([2]). Justification maladroite! Que devient alors le prétexte de l'extrême jeunesse de Fāṭima? Puisque antérieurement à la « vocation », aucune de ses sœurs ne pouvait avoir dépassé dix ans. Si toutefois il doit être pris en considération, nous voilà forcés d'admettre pour Omm Kolṯoūm, entre son divorce avec le fils d'Aboū Lahab et le mariage avec ʿOṯmān, une viduité de 15 à 18 ans ([3]). Cela nous ramène à une constatation dejà faite: l'indifférence des Compagnons pour le titre de gendre du Prophète. Rien d'instructif comme l'énumération de ces contradictions: elles justifient notre scepticisme sur la signification historique de la *Sīra*.



Antérieurement à l'hégire, nous ne savons rien sur les gestes de ʿAlī, à part son nom et celui de sa famille. Cette ignorance ne pouvait faire le compte de l'historiographie islamite. Pour y suppléer elle a

([1]) Qoran, *33*, 37.

([2]) Ṭab., III, 2303; *Aġ.*, XV, 2.

([3]) Voilà pourquoi certains annalistes la présentent comme la cadette de ses sœurs. Mais alors pourquoi mariée avant Fāṭima; comment ne pas vieillir cette dernière? De même le pieux Aboū Bakr avait d'abord fiancé ʿĀiša au fils du riche païen Moṭʿim ibn ʿAdī (cf. Ḥanbal, VI, 211), le protecteur de Mahomet, après Aboū Ṭālib. Ce dédit met le Prophète et son futur beau-père en une mauvaise posture.

fabriqué un *evangelium infantiae* de ʿAlī. Un des premiers, le premier peut-être, M. Nöldeke a élevé des doutes sur la valeur de cette composition (¹). L'ancienne annalistique s'est proposé comme objectif de nouer de bonne heure des rapports entre le Prophète et ses quatre premiers successeurs الخلفاء الراشدون. Dans ces rapports les femmes jouent le rôle principal; rappelons les noms de ʿÂiša, de Ḥafṣa et des filles du Prophète. Pour ce qui regarde ʿAlī, ce zèle n'a pas toujours été heureusement inspiré. Parmi ses contemporains, ʿAlī passait pour un esprit borné, محدود (²). Abou Ṭālib ne l'aurait pas jugé autrement, si vraiment nous devons accepter la légende de ʿAlī, comme l'a établie la *Sīra*. Elle paraît vraiment étrange la facilité de ce père à se débarrasser de ses enfants, de ʿAlī surtout. Il les cède à ʿAbbās, à Ḥamza, à Mahomet (³), se réservant seulement la garde de ʿAqīl; c'était, il est vrai, le plus capable de tous. On se demande comment cette étrange conception est parvenue à s'imposer.

Au fond elle mettait tout le monde d'accord. Si elle glorifiait les ʿAlides, elle faisait de ces derniers, — et ce avant l'hégire — les protégés et les obligés des ʿAbbāsides. Trait génial! Il résumait toute la politique des califes de Bagdad. Avant eux, Moʿāwia et ses successeurs omaiyades (⁴) s'étaient proposé comme objectif d'amener les ʿAlides, en les gorgeant d'or, à renoncer aux rêves ambitieux. Renchérissant sur cette adroite politique, les ʿAbbāsides voulurent se présenter, comme ayant, même avant l'apparition de l'islam, couvert de leur protection les fils d'Abou Ṭālib. Cette conception audacieuse jetait un voile sur le rôle odieux, joué par ʿAbbās et ses fils dans l'histoire de la famille du Prophète, celui de traîtres, comme le rappellera plus tard l'Anṣārien Qais ibn Saʿd. Cette considération n'aurait pu suffire pour enlever l'adhésion des amis de ʿAlī. Mais l'explication ʿabbāside s'offrait comme le meilleur moyen pour lui assurer un titre

(¹) *ZDMG*, LII, 28-31; dans I. Hišam, *Sīra*, 158-59, le récit de l'enfance de 'Alī n'a pas d'*isnād*.

(²) Cf. notre *Moʿāwia*, v. *index*; et notre *Califat de Yazīd I*, 132-33.

(³) Cf. *Maqātil*, p. 9, bas.

(⁴) Cf. *Moʿāwia*, 154 etc.; pour le jugement de l'Anṣārien Qais ibn Saʿd, voir *Maqātil*, 25, bas.

cher à la Śīʿa (1): celui de premier croyant, au détriment d'Abou̅ Bakr. Pour y arriver plus sûrement, on recula la conversion de ce dernier; on voudrait la placer après celle d'Abou̅ Ḏarr, nom obscur, mais cher à l'école śīʿite (2). Une dernière considération assura le succès de la combinaison historique: elle comblait le vide désolant de la période mecquoise et dissimulait l'incrédulité de la masse des Hāśimites. Voilà comment la légende de ʿAlī a fini par faire partie intégrante de la *Sīra* officielle, où Mahomet figure comme présidant à l'éducation de son jeune cousin.

Cet accord ne doit pas nous en imposer. ʿAlī appartenait à une famille demeurée, jusqu'au *fatḥ*, indifférente ou hostile à l'islam. De l'aveu de tous, Abou̅ Ṭālib, protecteur de Mahomet, et sa femme avec lui, s'obstinèrent à mourir dans l'infidélité. Le nom de *Ṭālibiyou̅n*, volontiers donné par les ʿAbbāsides (3) aux descendants de Fāṭima, soulignait ce trait déplorable. Au milieu de l'hostilité des siens, ʿAlī le premier paraît avoir fait exception. Voilà sa véritable priorité. Il fut le premier, non des croyants, mais parmi les Hāśimites, à embrasser l'islam. Encore attendit-il pour se déclarer, le départ de Mahomet pour Médine. ʿAbbās (4) et ʿAqīl (5) se décideront à la même démarche, vers l'époque du fatḥ de la Mecque (6). Tous les deux,

(1) قول اهل البيت وشيعتهم ; Masʿou̅dī, *Tanbīh* (de Goeje), 231.

(2) Yaʿqou̅bī, *Hist.* II, 22, bas; il assiste aux funérailles de Fāṭima ; *ibid.*, II, 128.

(3) Remarque de Nöldeke, *ZDMG*, loc. cit.

(4) A son sujet un Lahabide dira au calife Hārou̅n ar-Raśīd: انت ليس تعرف قصّة جدّك و ما كان مِن امرهِ واسمَعهُ كلّماكره ; *Fihrist*, 209, 13 ; écrivain flagellé par les ʿAbbāsides pour avoir parlé librement sur ʿAbbās ; *ibid.* 111, 28.

(5) Il vend les maisons de Mahomet et de ses propres frères, ʿAlī et Ǵaʿfar ; Balāḏorī, *Ansāb*, 415a ; « vous êtes les esclaves de mon père ! » crie Ḥamza à ʿAlī et à Mahomet ; Ḥanbal, I, 142.

(6) Dans Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan* (éd. Hirschfeld) XXI, d. vers (élégie sur la défaite de Mou̅ta) figurent les noms de ʿAbbās et de ʿAqīl. Ou tout le morceau, ou ce vers sont apocryphes. Certains biographes s'en sont autorisés pour affirmer dès lors la conversion de ʿAqīl ; cf. *Ḫamīs*, I, 184 ; Ṭālib l'aîné مات كافرًا في غزوة بدر . Ǵaʿfar ذو الجناحَين est mentionné par Ibn Qais ar-Roqaiyāt, *Divan*, (éd. Rhodokanachi) 174 ; de même ʿAlī, qualifié de وَصِيّ , expression d'autant plus surprenante qu'il s'agit du panégyrique du Zobairite Moṣʿab. Si ces vers sont authentiques, la légende de Mou̅ta aurait été fixée dès la seconde moitié du 1er siècle H.

avec Ṭālib — si toutefois il a existé — iront grossir les contingents qoraiśites de Badr. Dans le Qoran, dans la Tradition, on mentionne un type d'adversaire féroce de l'islam, d'ennemi personnel du Prophète, c'est encore un Hāśimite, Aboū Lahab. Pour énerver la vigueur de cette objection, l'orthodoxie, à côté de ʿAlī, a voulu placer Ḥamza « le lion, l'épée de Dieu et de son Envoyé ». Mais pourquoi, antérieurement à Badr, ne pouvons-nous affirmer d'un façon certaine la présence de Ḥamza à Médine, tandis que sa femme et sa fille demeurent à la Mecque? Quant à Ǵaʿfar, un autre frère de ʿAlī, on l'a adroitement éloigné en Abyssinie. Pourquoi attendit-il la conquête de Ḫaibar avant de venir mériter la glorieuse épithète *Ṭaiyār?* Cette négligence se justifie malaisément. Et parmi tous ses parents, le moins résolu, le moins intelligent de tous, ʿAlī se serait séparé d'eux pour partager la fortune d'un réformateur, prêchant dans le désert? La conclusion ne s'impose pas.

Ce n'est pas tout. Quand sonna l'heure de l'émigration, les adhérents de Mahomet le précédèrent à Médine. Sur la liste de ces Mohâǵir, on constate l'absence du nom de ʿAlī. Tous les annalistes en conviennent (¹). A les en croire, ʿAlī demeura à la Mecque par dévoûment: pour favoriser l'évasion et terminer la liquidation des affaires de Mahomet, enfin pour protéger et accompagner l'exode de Fāṭima (²). On rencontre ici réunis ces deux noms pour la première fois.

Cette dernière mission doit être mise sur le compte des Śīʿites. Dans les autres versions ʿAlī arrive seul à Médine, à pied et dans un état lamentable (³). Chez le Prophète, nous nous refusons à admettre un tel manque d'égard pour un cousin, si vraiment il venait de lui donner des preuves aussi héroïques de dévoûment.

(¹) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 42, 3.

(²) Dans Ibn Hiśām, *Sīra*, 819, c'est ʿAbbās, qui amène Fāṭima à Médine; cf. Nöldeke, *ZDMG*, LII, 24.

(³) Ibn al-Aṯīr, *Kāmil*, II, 44, haut, حتّى تقطّرت قدماهُ; Maqrīzī, *Imtāʿ* (ms. Kuprulu) Ière partie.

*
* *

A ʿAlī, dans la charge d'amener Fāṭima à Médine, on substitue généralement Zaid ibn Ḥāriṯa, le maulā de Mahomet (¹), un des favoris de l'école orthodoxe. La *Sonna* ne se sent pas toujours le courage de s'en prendre directement aux ridicules exagérations de la Śīʿa; elle craint d'atteindre par ricochet le Prophète et d'ébranler le fragile monument élevé en son honneur. Aux attaques de front, elle préfère les évolutions parallèles, une série de manœuvres compliquées. Disqualifiée par sa propre crédulité, inhabile à manier l'arme de la critique, elle se borne à miner sournoisement le terrain sous les pas de ses adversaires. Jetant sur Zaid son dévolu, elle a fait de sa notice la réplique orthodoxe de la légende śīʿite. Ces subtilités ne la rendent pas plus croyable pour autant. Quand la Śīʿa présente ʿAlī comme le premier musulman, l'orthodoxie se contente d'énumérer les titres de Zaid (²) à cette qualification. D'après M. Nöldeke, « personne n'avait intérêt à inventer un tel mérite pour un personnage, dont les descendants n'ont joué plus tard aucun rôle. Tout au plus entrevoit-on la possibilité qu'il aurait été souligné par la réaction antiśīʿite » (³). Cette réaction n'est plus douteuse, comme le démontre toute l'histoire de ce maulā.

Rien n'est redoutable comme l'insidieuse candeur du ḥadīṯ (⁴). Le progrès des études comparées en cette branche des sciences islamiques, si redevable à l'érudition de M. Goldziher, permettent de s'en

(¹) Ṭab., III, 2440 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 42-43 cf. Caetani, *Annali*, II, 137 ; la substitution de ʿAbbās à ʿAlī ou à Zaid fait partie de ces tentatives, où l'on s'efforce de rendre les ʿAlides les obligés des ʿAbbāsides, comme aussi de multiplier les probabilités autour de la conversion *in petto* de ʿAbbâs.

(²) I. S. *Ṭabaq.* III ¹, 30, 10; cf. Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 137.

(³) *ZDMG*, LII, 19.

(⁴) Dans la question du تـقـبيـل للصائم on se donne l'air de mettre ʿĀiśa aux prises avec Omm Salama pour faire affirmer que le Prophète كان لا يتمالك عنها حبًّا ; Hanbal, VI, 296.

rendre compte. On découvre des mystères dans les variantes, les plus inoffensives en apparence. Il suffit d'avoir l'attention en éveil, pour ne pas se laisser dépister par les artifices enfantins (¹) et le semblant d'objectivité (²), affectée par ces récits. Le choix de Zaid comme le premier croyant va en fournir un nouvel exemple. Il fallait avoir l'esprit bien mal tourné pour y soupçonner une arrière-pensée. Cet obscur Kalbite, on pouvait le glorifier sans rien compromettre, sans provoquer des ambitions dangereuses, sans mécontenter les puissants du jour et provoquer les rigueurs de la censure ʿabbāside. Au moyen de ce nom, on pouvait se livrer à la polémique, en se donnant des airs d'impartialité. A ʿAlī ses partisans aiment à faire accorder le titre de *frère* par son beau-père. Zaid ne se trouve pas moins favorisé: derrière la vivacité des termes (³), où le Prophète lui décerne ce privilège, il est difficile de méconnaître une intention polémique. Non seulement Zaid amènera Fāṭima à Médine, mais il remplira la même mission pour Zainab (⁴). Voilà ʿAlī distancé!

Ce zèle finit par devenir compromettant. Aux exagérations de la Šīʿa, l'orthodoxie oppose les siennes. A l'effacement, où Mahomet laissa son gendre, elle oppose les commandements militaires de Zaid. Jamais, observe-t-elle, il n'y figura en sous-ordre, et cela quand il avait

(¹) On affecte de noter les variantes les plus insignificantes : بهِ et فيهِ, نزل ou انزل, ان يشقّ ou ان اشقّ, صادقة ou صالحة ; « 40 jours » ou « 40 nuits » ; le mot يشتدّ (il s'agit de femmes); مرْرن ou مَرّوا ; مغفرة et vice versa, placé avant رضوان, او يسرعُ شكَّ etc.; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 133 ; 150, 153, 158, 171, 298, 300. Comp. *ibid.* 306, بَنَى الله لهُ او بَنَى لَهُ ; 326 : ترب جَبِينُك ou تربَتْ يمينكِ ; 309 : حسنة et صالحة ; 337, nom d'une femme parfaitement inconnue, on hésite entre سُمَيَّة ou شُمَيسَة ou سَمِينَة ; 465, انه اهنأ وا مرأ او اشهى وا مرأ قال سفيان الشكّ منّي او منهُ.

(²) Ainsi dans une énumération, remarquez la finale : « plus deux autres détails que j'ai oubliés » Ḥanbal, VI, 432, 3. Sur « douze on en a oublié quatre ». Cet artifice de rédaction est fort commun ; voir Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 392, 11 ; II, 71, 12 ; 98, 12 ; 399, 7 d. l. ; 462, 15; Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ* (éd. G. Wiet) 213, n. 2.

(³) انت منّي ... والىّ واحبّ القوم الىّ, I. S. *Ṭabaq.*, III ¹, 29, 25 ; 30.

(⁴) *Ḫamīs*, I, 309 : développement romanesque, invitant à sourire.

avec lui le collège des *Mobaššara*. Enfin pour finir par ce trait: s'il lui avait survécu, Mahomet songeait à lui laisser sa succession [1]. Voilà, si je ne m'abuse, un coup droit [2] porté aux partisans de ʿAlī, pour lesquels ce dernier est par excellence « l'émir des croyants ». Pourquoi devons-nous ces importantes révélations a une autorité aussi suspecte que celle de ʿĀiša? [3] Et cette affection du Prophète passe à Osāma, le fils de Zaid. Après avoir constaté, comme nous, les tendresses paternelles de Mahomet dans le Qoran, les auteurs de nos collections canoniques aiment à le montrer s'amusant avec les enfants de Fāṭima, les prenant sur ses genoux. Mais en face d'eux, sur la cuisse demeurée libre, nous sommes assurés de voir apparaître Osāma. Ce tableau forme une des plus ingénieuses inventions de l'orthodoxie. C'est l'équilibre parfait, réalisé entre la sonna et la šīʿa, la neutralisation, pensait-on, des théories extrêmistes. Nous aurons à y revenir [4]. Mais il fallait dès maintenant signaler ces efforts méritoires, pour permettre de préjuger la valeur de la légende, destinée à glorifier le couple ʿAlī-Fāṭima.

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 227, haut; 254, d. l. Comp. les *Faḍā'il* de ʿAlī dans *Montaḫab Kanz al-ʿOmmāl*, V, 29 etc. on y trouvera la légende de ʿAlī à laquelle répond celle de Zaid: ce sont les mêmes clichés. Quand dans un ḥadīṯ, ʿAlī se trouve en compagnie du Prophète, il est rare de ne pas voir surgir Zaid; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) II, 74, n. 7.

(2) Ainsi aux apprêts des funérailles de Mahomet, les Hāšimites apparaissent seuls, mais l'orthodoxie a soin de leur adjoindre Osāma le fils de Zaid; Balāḏorī, *Ansāb*, 373 a, 374 b, 378. Sur la route de Badr, Mahomet partage le même chameau avec ʿAlī et Zaid; (*Ibid.*, 181 a) ainsi l'harmonie se trouve rétablie.

(3) Dans Ḥanbal, *Mosnad*, VI, le mosnad d'Omm Salama se montre plus favorable à ʿAlī que celui de ʿĀiša.

(4) Autres preuves d'affection pour Osāma; Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 82, 156-57; au fatḥ Mahomet monte la chamelle d'Osāma, *ibid.*, VI, 15. Nous y reviendrons plus loin; cf. I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 43.



Avec Ṣohaib ibn Sinān, ʿAlī se trouva le dernier à rejoindre Mahomet à Médine (1). Entre l'hégire et son départ de la Mecque, nous ignorons l'espace de temps écoulé (2). Sa présence à Badr est dûment constatée et il n'apparaît pas alors, comme un nouveau-venu parmi les musulmans: nos documents, judicieusement interprétés, ne permettent pas de nous montrer plus affirmatifs. On ne le voit prendre part à aucune des expéditions antérieures. A Badr il aurait déployé une activité, une valeur surhumaines. La *Sīra* — où il occupera désormais un des rôles principaux — s'efforce de lui faire pour ainsi dire regagner le temps perdu. *Nemo fit repente summus.* On n'a pas tenu compte de cet axiome, et moins que personne le zélé šīʿite Wāqidī (3) dans son *Kitāb al-Maġāzi.* Enorme est la quantité de Qoraišites, immolés à Badr par ʿAlī (4). Comme si ces exploits ne suffisaient pas pour illustrer un débutant, on tient à l'associer aux prouesses des autres héros de Badr (5). N'est-ce pas dépasser le but? A ʿAlī, devenu calife, beaucoup de ses contemporains contesteront la science de la guerre. (6). Sa valeur personnelle paraît avoir été réelle. Mais comment le jeune acolyte du Prophète, élevé jusque-là dans l'intérieur bourgeois de Mahomet (7), n'ayant jamais manié un sabre, dé-

(1) Balāḏorī, *Ansāb* (ms. cité) 112 a.

(2) La version orthodoxe le limite à quelques jours: une plus longue absence devait paraitre suspecte.

(3) *Fihrist* (Flügel) 98, 20-21 ; on le dit šīʿite mais avec *taqiya*.

(4) Cf. Wāqidī (Kremer), 146 etc.

(5) شرك فيه, surtout p. 151, 7 d. l, où apparait la titulature šīʿite امير المؤمنين. A Ḥonain, Abou Ṭalḥa est la réplique anṣārienne de ʿAlī.

(6) Cf. *Mo'āwia*, 144; *Maqātil*, 10, 4; *Aġ.*, XV, 45, 7 d. l.

(7) D'après les données de la *Sīra* La légende anṣārienne réclamait pour les Médinois certains exploits, attribués à ʿAlī. Ainsi c'est Moḥammad ibn Maslama qui tue Marḥab à Ḫaibar; Ḥanbal, III, 385. A Badr, Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan* (éd. Hirschfeld) LXXVI, revendique pour les siens les exploits attribués aux Hāšimites. Malheureusement la moitié de ce *divan* est apocryphe. Voir une remarque de Goldziher, dans la revue *Der Islam*, II, 103.

montre-t-il à la premiere occasion un aussi fougueux courage, une telle expérience des combats? [1]. Je renonce pour ma part à expliquer ce phénomène. La vie au bazar et dans les échoppes de la Mecque n'était pas faite pour développer à ce point les qualités militaires.

Jusqu'à la fin de sa vie, 'Alī demeura en mauvais termes avec son frère 'Aqīl. Après le désastre de Badr, il refusera de s'interposer pour adoucir sa captivité [2]. Cette mésintelligence, sa pauvreté personnelle ont pu le décider à venir tenter la fortune dans l'entourage de Mahomet. Ses débuts à Médine furent pénibles: il dut se mettre au service d'un Juif et tirer l'eau, destiné à arroser les palmeraies [3]. Ainsi s'expliqueraient les retards de son mariage avec Fāṭima. La Šī'a complique la situation, en les supposant déjà fiancés avant l'hégire. Ya'qoūbī (II, 42) place le mariage « deux mois après leur arrivée » à Médine. D'autres écrivains, pour tout concilier, recourent à une hypothèse, déjà exploitée par la légende de 'Āiša. Dans les deux cas, il faudrait admettre un double mariage: le définitif devrait être placé après Badr, ou plus vraisemblablement après Ohod. Comme tous supposent un an d'intervalle entre les deux actes de cette combinaison matrimoniale, la conclusion paraît en avoir été laborieuse [4].

Pour les femmes arabes [5], l'âge normal du mariage se plaçait entre 9 et 12 ans. Nous voyons des parents s'inquiéter sur l'avenir de leurs filles quand vers l'âge de dix ans, les prétendants se font

(1) Voir les notes de Horovitz sur Komait, *Hāšimiyāt*, II, 95-96; le ḥadīṯ 'alide s'est inspiré de ce passage du poète ši'ite.

(2) Cf. *Mo'āwia*, index s. v. 'Aqīl; notre *Califat de Yazīd I*, 135-36.

(3) *Montaḫab Kanz* ... V, 56; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 12-13; 16, 3 etc.

(4) Soyoūṭī, (ms. 'Āšir eff. Constantinople, *Maǵmoū'a*, n.° 115°) الثغور الباسمة في اسماء فاطمة, p. 161a; Sibṭ ibn Ǵauzī, *Mir'at* (ms. Kuprulu) II, 195, 213b; *Maqātil*, 19; Qotaiba, *Ma'ārif*, (Wüstenfeld) 70; ms. anon. Ste Sophie, Constantinople, n.° 457, p. 13a-b; Ḥamza somme Mahomet de lui procurer de quoi vivre (Ḥanbal, II, 175, bas). Lui aussi l'indigence a pu l'amener à Médine: à l'exception du banquier 'Abbâs, tous ces Hāšimites se trouvaient réduits à la misère. Aboū Ṭālib se voit hors d'état de nourrir ses enfants.

(5) Il en est encore de même chez les Arabes de Syrie; cf. A. Musil, *Arabia Petraea*, III, 184.

attendre (1). Sans être des cas fréquents, des aïeules de 22 ans n'étaient pas non plus des phénomènes en Arabie (2). ʿAmrou ibn alʿĀṣi se marie à 12 ans; à 14 ans, on mentionne déjà un divorce à l'actif d'Osāma ibn Ẓaid (3). Il faut donc s'attendre à voir nos auteurs s'efforcer de rajeunir Fāṭima à cette époque importante de sa vie (4). Les multiples combinaisons chronologiques, énumérées plus haut, pour rapprocher de l'hégire la date de sa naissance, n'ont pas un but plus désintéressé.

La question du mariage accule nos auteurs à la nécessité de citer des nombres et de renoncer provisoirement à la méthode des synchronismes élastiques, comme ils l'avaient fait pour la naissance de Fāṭima. Un chiffre, fréquemment donné, est celui de 15 ans ou 15 ans et demi (5), avec la clausule discrète: او اكثر laissant entendre que ce total est susceptible de recevoir des additions. Effectivement des auteurs, et parmi les plus anciens (6), parlent de 18 ans. Cette dernière évaluation s'éloigne moins de la vérité, sans l'atteindre encore. Si pour la durée totale de sa vie nous adoptons la moyenne de 30 ans, Fāṭima, à l'époque de Badr, devait avoir dépassé la vingtaine, si même elle n'avait pas atteint l'âge, où l'on pouvait mériter le titre d'aïeule en Arabie (7). Cette constatation préciserait le sens de certains ḥadīṯ, où elle se prétend plus âgée que son mari (8): prétention inadmissible chez une fiancée de 15 ans!

(1) Cf. *Aġ.*, IX, 82, 4 etc.

(2) Qotaiba, *Maʿārif* (éd. d'Egypte) 97, 10; Qotaiba, *ʿOyoūn*, (Brockelmann) 454, 16; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 158, 3.

(3) Cf. *Moʿāwia*, 308; I. S. *Ṭabaq.*, IV 1, 50, bas. Un petit-fils d'Ibn ʿAbbās comptait « 14 ans, de moins que son père; on les distinguait à la couleur de la barbe, ils n'employaient pas la même teinture ». Balāḏorī, *Ansāb*, 741, b.

(4) A Médine, on la fait jouer avec les filles des Anṣārs; Moslim, *Ṣaḥīḥ*; II, 171; encore un cliché emprunté au *mosnad* de ʿĀiša; Boḫārī, IV, 142.

(5) I. ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 771; Ḏahabī, *Tārīḫ*, (ms. Paris) 112 b.

(6) Soyoūṭī, الثغور الباسمة, ms. cité, 161 a; *Maqātil*, 19; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13; Ṭab., III, 2435; Ibn Ǵauzī, شذرات الشذور (ms. Kuprulu) non paginé.

(7) Caetani, *Annali*, I, 460.

(8) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17, 4; Balādorī, *Ansāb*, ms. cité, 259; Ṭab., III, 2434-35.

ʿAlī aurait alors compté environ 25 ans ([1]); une nouvelle invraisemblance, si nous devons avec toute la Tradition, considérer ʿAlī comme demeuré jusque-là célibataire. Sa pauvreté n'explique rien. Dans la Péninsule, l'ancien code matrimonial connaissait toute une série d'unions à bon marché: par exemple, la *motʿa* ([2]). Les mariages y étaient précoces pour les deux sexes. Le précédent, établi par Mahomet, épousant à 25 ans sa première femme? Mais certains auteurs ont pourtant senti le besoin de rajeunir le Prophète et ʿAlī à ce moment de leur carrière. Ils ont hésité devant l'énormité de l'hypothèse! Du vivant même de Fāṭima, ʿAlī s'oublie à parler de « ses femmes » à propos d'un manteau reçu du Prophète ([3]).

Pouvaient-ils ignorer la doctrine du Maître? « Je tremble, aurait-il dit, pour un jeune homme non marié ». A ses yeux les célibataires étaient non seulement maudits, mais tous des tisons d'enfer! Malgré la vigueur de ces expressions, malgré l'éloquence encore plus démonstrative de sa propre conduite, il paraissait redouter la contagion de l'exemple, donné par Jean Baptiste, qualifié de حصور célibataire, par le Qoran (*3*, 34). Mais, s'empressait d'ajouter le Prophète, il n'entendait pas voir les siens imiter le fils de Zacharie. Il ne cessait de développer ces principes, recourant aux similitudes les plus expressives. « Deux prostrations d'un musulman marié valaient plus que 70 d'un célibataire ». Il déclarait « pauvre, deux fois pauvre le célibataire, quand même il aurait possédé des millions ». On acquérait plus de « mérite en dépensant un dīnār pour sa femme que pour les pauvres ou pour la guerre sainte ». — « Quand deux époux se tiennent par la main, leurs péchés tombent a travers l'interstice de leur doigts ». — « La valeur du musulman ne se mesurait-elle pas au nombre de ses femmes? » ([4])

([1]) *Maqātil*, 9-10; I. ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 771.

([2]) Maintenue par les Šīʿites. Après la liste des enfants de ʿAlī, Ibn Saʿd, *Ṭabaq.*, III [1], 12, l. 20 ajoute: لم يصحّ لنا من وُلد عليّ غير هولاء, mais il a pu en exister d'autres, issus de mariages antérieurs à celui avec Fāṭima; on remarque de notables différences entre les listes des enfants de ʿAlī. Voir plus loin pour Ibn al-Ḥanafiya.

([3]) قسمتُها بين نسائى, avec des essais d'atténuation; Ḥanbal, I, 91, 2; 92; 6 d. l., 137; nous y reviendrons. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), IV, 85, 4.

([4]) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 243; Boḫārī, *op. cit.*, III, 412.

Un dernier dicton de Mahomet semblait viser une infirmité physique de ʿAlī : « regarder la verdure et un visage de femme, rien de tel pour fortifier la vue » (1). Voilà le plaidoyer *pro matrimonio*, attribué à Mahomet : encore nous sommes-nous contenté d'une cueillette superficielle dans cette anthologie touffue. Combien de ces dictons remontent réellement jusqu'à Aboū'l Qāsim, nous n'avons pas à le déterminer. Mais en les lui attribuant, la Tradition n'a pas trop présumé, en croyant rendre fidèlement la pensée du Maître et celle de ses contemporains.

Que le Prophète (2) à l'âge de 25 ans n'en était pas à son premier essai de vie conjugale, que ce fut également le cas de ʿAlī et de Fāṭima, que tous ont craint, comme les plus dévoués disciples du Maître, de mourir célibataires, خافوا لقاء الله تعالى عزبًا, la conclusion nous paraît infiniment probable, pour ne rien dire de plus. D'autre part la composition de la *Sīra* implique tant d'autres problèmes que nous devons nous résigner à classer encore celui-là. Nature sensuelle, comme tous les siens, ʿAlī n'attendra pas la mort de Fāṭima pour montrer combien lui pesait la monogamie. Après sa mort il s'empressera de combler le vide, laissé par l'absente, et de se constituer un nombreux harem.

* * *

Quant à la date du mariage, à part les auteurs šīʿtes ou à tendances ʿalides (3), personne n'ose la placer avant la bataille de Badr (4). Ceux qui le disent postérieur à Oḥod, doivent sans doute posséder d'excellentes raisons (5). On devine malaisément la tendance, qui au-

(1) Cf. *Montaḫab Kanz* . . . VI, 389-392 ; notre *Moʿāwia*, 306. Ḥanbal, *Mosnad*, III, « ma *rahbāniya*, c'est le *ǵihād* » ; *Ibid.*, III, 266. ما في الجنّة اعزب, personne n'y demeurera célibataire, *Ibid.*, II, 247 ; IV, 58 ; فحل, qualification honorifique ; Ḥassān ibn Ṯābit (éd. Hirschfeld) CII, 6. L'idéal du musulman, c'est ce pieux qāḍi d'Egypte (1. moitié du 1er siècle) يغتسل اربع مّرات ويختم القرآن اربع مرات في الليلة ; Kindī, *Egyptian Cadis* (éd. Gottheil) 8, bas.

(2) Son père ʿAbdallah avait une seconde femme, outre Āmina ; I. Hišām, *Sīra*, 101.

(3) Comme Yaʿqoūbī, cité plus haut : cf. Ṭab., II, 2435.

(4) Même Masʿoūdi, *Prairies*, IV, 146, 156 ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, bas.

(5) *Ḫamīs*, I, 462 ; I. ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 771. Balāḏorī, Maqdisī, *Ansāb al-Qorašiyīn*, (ʿĀšir eff.). *Ansāb*, 258a, nomme l'an 2, sans préciser.

rait pu les inspirer ici. Si pour établir ses filles, Aboū'l Qāsim suivait l'ordre de primogéniture, Fāṭima, supposée la cadette, n'a pu précéder Omm Koltoūm; celle-ci mariée à 'Otmān dans l'intervalle entre les deux batailles. Cette conclusion concorde avec les déductions les moins incertaines, fournies par l'étude comparée des sources (¹). En dépit de leurs contradictions, du désordre intentionnel, nos documents n'arrivent pas à dissimuler une constatation, assurément pénible pour l'amour-propre de Mahomet: la difficulté de trouver un gendre! L'Arabie ne connaît pas l'institution des vieilles filles: la demande semble toujours avoir dépassé l'offre (²). Ce devait être surtout le cas, si nous admettions, comme générale, la coutume d'enterrer les fillettes, selon la théorie vulgarisée par le Qoran. Combien peu avantagée devait être une fiancée, pour voir prolonger son célibat par delà la vingtaine! D'après le jugement des contemporains, notre portrait de Fāṭima risquerait donc d'être ressemblant. 'Alī paraît s'être résigné avec cette passivité, formant un des traits de son caractère.

Il aurait pourtant commencé par refuser tout douaire, prétextant son indigence. Le Prophète dut insister, rappeler la belle cuirasse, recueillie par lui sur le champ de bataille de Badr (³). Cette donnée, en l'absence de toute autre information directe, a déterminé beaucoup d'auteurs, à dater le mariage postérieurement à la seconde année de l'hégire. Le Prophète était, nous le savons, grand amateur de parfums: en cette matière, au témoignage autorisé de 'Āiśa, il n'acceptait que les plus exquis (⁴). Il recommanda donc à 'Alī d'employer les deux tiers du modeste douaire — 400 dirhems — en parfums, le reste devant suffire à l'installation du nouveau ménage (⁵). Voilà

(¹) A Médine, Mahomet aurait une année entière logé chez Aboū Aiyoūb l'Anṣārien (I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 14, 2). Le mariage doit être postérieur à cette date.

(²) Parmi les Qoraiś les garçons paraissent avoir été spécialement nombreux; cf. *Mo'awia*, index, s. v. *prolifiques*.

(³) Ḥanbal, *Mosnad*, I, 80; Ibn Ḥağar, *Iṣāba*, IV, 725, d'après Ibn Isḥāq في المغازى الكُبرى

(⁴) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 207, 236; *Mo'āwia*, 366-67.

(⁵) Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Mir'at*, ms. cité. II, 213 b; Ḥanbal, I, 93, 8; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, 7; *Montaḫab Kanz...*, V, 99, 8 d. l. où فانّها امرأةٌ من النساء doit signifier: « car Fāṭima n'est qu'une femme ». Scène apocryphe de la nuit des noces, on y fait

comment nos auteurs ont cru pouvoir expliquer l'indigence des jeunes époux. En même temps ils ont pensé à une leçon de détachement, quand ils faisaient donner par Mahomet un déplorable exemple d'imprévoyance, très conforme d'ailleurs au caractère arabe.

« Quand le Prophète songeait à marier une de ses filles, il allait s'asseoir près de son appartement en disant à haute voix: un tel a prononcé ton nom. La fiancée gardait-elle le silence, l'affaire était conclue; venait-elle à agiter la portière, les négociations demeuraient rompues » (1). Ce ḥadīṯ s'efforce, en mettant en avant l'exemple de Mahomet, de garantir une liberté précaire aux futures mariées; liberté reconnue par l'antique ǵāhiliya. On restreint malheureusement cette concession par l'insistance avec laquelle on fait déclarer au Prophète que pour les jeunes fiancées (2), le silenceé qui valait à un consentement.

Consultée par son père sur son futur mariage avec ʿAlī, Fāṭima commença par garder le silence (3). Silence de surprise et d'ahurissement! La malheureuse enfant ne semble pas s'être attendue à une pareille proposition. Elle ne tarda pas à éclater (4) et manifesta bruyamment son mécontentement. « Tu m'as mariée, cria-t-elle, à un gueux! » (5). Mahomet dut lui imposer silence (6). Puis pour la calmer il se prit à énumérer les qualités de ʿAlī, « le musulman le plus ancien de sa famille, le plus intelligent, le plus instruit » (7).

---

assister la femme de Ǵaʿfar le *Volant*, pour lors en Abyssinie! *Aǵ.*, XI, 67. A tort et à travers les Hāšimites doivent intervenir et *obliger* les ʿAlides.

(1) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 78, bas.

(2) Ḥanbal, VI, 45, 165., cf. II, 259, bas.

(3) *Ḫamīs*, I, 407; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 12.

(4) ارْعَدَتْ

(5) *Montaḫab Kanz*..., V, 38-39; Balāḏori, *Ansāb*, 431 b.

(6) اسكتي, *Montaḫab Kanz*, loc. cit. Mahomet impose parfois un mari; cf. Ḥanbal VI, 412: « فقالَتْ بِيَدِها هكذا اسامة, elle fit un signe de la main, Osāma est comme *ceci* », c.-a.-d. « qu'il ne lui plaisait pas تقول لم تُرِدْهُ ». Comme on l'a vu, le silence de stupeur de Fāṭima fut encore plus éloquent. Voir le détail dans Balāḏorī, loc. cit.

(7) سيدٌ في الدنيا وانه في الآخرة من الصالحين; Balāḏorī, *Ansāb*, 431 b اكثرهم علمًا وا فضلهم حلمًا واوّلهم سلمًا; *Montaḫab Kanz*, loc. cit.; *Osd*, V, 520; on cherche à prévenir le reproche d'inintelligence; سلمًا = اسلامًا pour maintenir le *saǵʿ*. Ḥanbal, V, 26, bas

— « Dieu lui-même le lui avait destiné comme époux ». Dans ce panégyrique, l'assertion la moins inattaquable, l'ancienneté de ʿAlī dans l'islam, si elle était de nature à toucher Mahomet, pouvait laisser sa fille indifférente. Si vraiment son futur époux et cousin avait été élevé à ses côtés dans la maison paternelle, si, à travers mille dangers, il l'avait amenée de la Mecque, il faut nous demander pourquoi Fāṭima refusait de tenir compte de tout ce passé.

Le cœur a ses raisons. Celui de Fāṭima (1) avait-il tort de se révolter? Pourquoi résister à l'éloquence paternelle! Si la fille du Profète n'était pas une beauté, ʿAlī se trouvait loin d'offrir l'idéal de l'esthétique masculine. Chez leurs héros, les Arabes aiment à relever la hauteur de la taille (2). Ç'aurait été spécialement le cas chez les Hāšimites, surtout chez ʿAbbās (3). Rien de pareil chez le fiancé de Fāṭima. Sur un tronc trop court (4), au-dessus d'un ventre, démesurément proéminent (5), se détachaient des bras ridiculement minces

(1) Margoliouth, *Mohammed*, 282, le mariage ne lui aurait pas déplu; son caractère chagrin, *ibid*, 236.

(2) Mobarrad, *Kāmil*, 54-55; 298; Qotaiba, *Maʿārif*, E, 198; Ibn Rosteh, *Aʿlāq* (éd. de Goeje) 215; Qalqaśandī, *Ṣobḥ*. I, 266, bas, où il faut lire قيس بن سعد; Adam comptait 60 coudées; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 352, haut. Les *mosnad* des Anṣārs réclament le même privilège pour leurs héros; Ḥanbal, III, 121, bas.

(3) Après Badr, impossible de trouver à Médine une tunique assez grande pour ʿAbbās; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1]. 7, l. 19; il atteignait le sommet d'un فسطاط ابيض; Ibn Rosteh, *Aʿlāq*, (éd. de Goeje) 225, d. l.; *ʿIqd*[4], III, 302, 11. La comparaison est à double fin: blancheur du teint et hauteur de la taille. Cf. *Maqātil*, p. 38: Komait, *Hāšimiyāt* (éd. Horovitz) I, 31; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 20.

(4) Détail signalé par tous les auteurs; p. ex. Wāqidī (Kremer) 87, 273. ʿAbbâs, son petit-fils ʿAlī, longs comme des lances معتدل القناة, Balāḏorī, *Ansāb*, 711 a.

(5) A tort M. Friedländer (JAOS, XXX, 78) croit rares les allusions à cette particularité; cf. Ibn Baṭrīq (ed. Cheikho), II, 33; *Moʿāwia*, 144; *Yazīd*, 132; *Maqātil*, 10, 6, *ʿIqd*[4], II, 225; Ṭab. I. 3970; Aboū'lfidā, *Histoire* (éd. Constantinopl.) I, 190; Qotaiba, *Maʿārif* (Wüstenf.) 106; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 16, 17. Plus tard pourtant ʿAlī placera parmi les signes de sa šīʿa خمص البطون; *Montaḫab Kanz...*, V, 440; اطول اعناقاً = les plus illustres; Ḥanbal, III, 169, 7, d. l.; ʿAlī qualifié de شيخ بَطِين par les poètes bédouins; Balāḏorī, *Ansāb*, 427, b. 433 a; 433 b. ذو بطن ... ضخم البطن; vers apocryphes, cités par Yaʿqoūbī, *Hist.* II, 143, d. l.: ils contiennent une allusion maladroite à l'embonpoint de ʿAlī.

Au milieu d'une tête énorme, de petits yeux éteints et chassieux, un nez camard! (1) Ce dernier trait achevait de le distinguer des Hāšimites, chez lesquels le nez était assez « allongé pour boire avant les lèvres » (2). En apercevant ʿAlī pour la première fois, une femme s'etait écrié: « L'étrange personnage! On le dirait fait de pièces, rajustées au petit bonheur! » (3). Voilà au physique le fiancé de Fāṭima. Ajoutez: un manque complet d'intelligence — elle pèsera lourdement sur toute sa carrière — enfin, une extrême pauvreté, trait commun à tous les membres de la famille d'Aboū Ṭālib. L'avide ʿAbbās en avait profité pour se faire céder le privilège de la *siqāia* à la Kaʿba, en retour d'un prêt d'argent qu' Aboū Ṭālib se trouva hors d'état de restituer à l'usurier (4). On le voit, chez les ʿAbbāsides la spoliation des ʿAlides était une tradition de famille.

ʿAlī s'autorisa de son indigence pour refuser d'abord la dot de Fāṭima. Mahomet lui en gardera rancune, comme aussi des infortunes de sa vie conjugale; il ne se gênera pas pour opposer à l'attitude de ʿAlī celle de ses gendres omaiyades, le mari de Zainab et ʿOṯmān, « le possesseur des deux lumières », Roqaiya et Omm Kolṯoūm (5). Eux du moins savaient apprécier l'honneur d'une alliance avec la famille du Prophète! (6).

(1) Qotaiba, *Ma'ārif,* (Wüst.) 106, كان حادرًا افطس الأنف دقيق الذراعين

(2) Voir les références dans *Mo'āwia*, 98, n. 9.

(3) Qotaiba, *Ma'ārif,* loc. cit. مَنْ هذا الذي كانّه كُسِر ثمّ جُبر

(4) Balāḏorī, *Ansāb*, 707, a.

(5) *Maǵmoū'a*, n. 349. ms. Bibl. Khéd.; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 248. *Fihrist*, I, 185, 13 cite d'Ibn Abi'd- Doniā un livre sur le mariage de Fāṭima. Sur la lenteur d'intelligence chez 'Alī, voir un exemple dans I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, haut; ارْمد لا يكاد يبْصر; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 99, 331. Pour sa science islamique, voir l'anthologie réunie par I. S. *Ṭabaq.*, II², 100-02.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 7. M. Casanova s'étonne de me voir relever « la naïveté d'Ali, éternellement dupé par les Omaiyades »; *Mahomet et la fin du monde*, p. 58. Mais cette antithèse n'explique-t-elle pas l'histoire du premier siècle? Les 'Abbāsides ne continueront-ils pas le même jeu avec leurs cousins 'alides? — Que 'Alī apparaisse au bon moment pour guider les conseils de 'Omar (p. ex. I. S. *Ṭabaq.*, II², 102, 13-14), c'est une preuve qu'on sentait le besoin de réagir contre l'opinion contraire.

III.

PREMIÈRES ANNÉES DE MARIAGE

Dans l'histoire de ce mariage on découvre partout des blessures d'amour-propre. Le Prophète dut se sentir profondément mortifié: sa fille lui était demeurée à charge jusque vers l'âge de 20 ans, plus du double de l'âge de ʿĀiša et des fiancées arabes ordinaires, à l'époque de leur mariage. Encore le parti était loin d'être brillant! S'il l'a accepté, ce fut sans doute pour sortir d'une impasse. En revanche il a pu insérer dans le contrat matrimonial la clause de la monogamie: la condition, où lui-même s'était trouvé réduit vis-à-vis de Ḫadīga: nous aurons plus loin l'occasion de nous en convaincre. Tous ces froissements aident à comprendre le manque d'empressement, manifesté par les intéressés principaux, à l'occasion de cette mystérieuse affaire, où rien ne laisse l'impression d'un mariage d'inclination.

Les auteurs musulmans préfèrent arrêter leurs regards sur le cérémonial des noces, minutieusement réglé par le Prophète ([1]). Mais dans leurs prolixes descriptions ils se défient trop peu de leurs connaissances chronologiques, et désireux de glorifier les membres de la famille hāšimite, ils y font apparaître des personnages, séjournant en Abyssinie, ou demeurés dans l'infidélité à la Mecque. Dans leur empressement à flatter la cour de Bagdad, ces écrivains ne gardent pas la mesure requise!

([1]) Il prononce la خطبة النكاح (sic); *Ḫamīs*, I, 408; Ḥanbal, I, 142, 7; *Aǧ.*, XI, 67; *Montaḫab Kanz...*, V, 99; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 13, 14-15.



Conclue sous de tels auspices, l'union de ʿAlī et de Fāṭima ne pouvait être heureuse. Au nouveau foyer, à côté de la misère [1], la discorde ne tarda pas à venir s'installer. Si Mahomet n'a pas tenté de soulager la première, la Tradition pense y retrouver le détachement du monde, qu'elle prête volontiers à Aboū'l Qāsim, quand ailleurs elle le montre couvrant de bijoux Omāma la fille de Zainab et Osāma ibn Zaid. Fāṭima l'appellera de l'indifférence et ne se gênera pas pour le lui dire en face [2]. L'année, consécutive à la bataille de Oḥod, coïncide avec les développements, donnés alors au ḥarem de Mahomet. Les ressources ne manquaient donc pas au Prophète, enrichi par les prises, opérées sur les caravanes qoraišites, par les dépouilles des Juifs et par les spéculations commerciales. Pour ces dernières, il s'était associé d'habiles trafiquants, kalbites [3] et autres, connaissant à merveille les marchés syriens, où de Médine Mahomet cherchera à évincer ses rivaux de la Mecque. Son favori Zaid ibn Ḥārita réunissait les talents d'un capitaine à ceux d'un adroit agent de commerce et opérait avec dextérité pour le compte de son associé et maître. Entre eux tout était commun: à l'occasion Zaid n'hésitera pas à lui céder sa femme Zainab.

La mésintelligence entre ʿAlī et Fāṭima lui causa en revanche de graves ennuis. Incessamment le Prophète se voyait dans l'obligation d'intervenir, sans arriver à rétablir l'entente [4]. La naissance de

(1) Pas de lit (*Montaḫab Kanz...*, V, 56) pour les nouveaux mariés. I. S. *Ṭabaq.*, loc. cit.; Balāḏorī, *Ansāb*, 439[a-b]; on cherche à amener la déclaration du Prophète que ʿAlī est « son frère et le meilleur de sa famille »; il est assimilé à « Hāroūn »; Ḥanbal, III, 32; Mahomet asperge les deux époux d'eau; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 14-15; cf. Goldziher, *Wasser als Daemonen abwehrendes Mittel*, dans *Arch. f. Religionswis.*, XIII, 20 etc., Wellhausen, *Reste arabis. Heidentums* [2], 155.

(2) Ḥanbal, IV, 326; cf. *Ibid.*, I, 79, 80.

(3) Comme le mystérieux Daḥia ibn Ḫalīfa. Nous développerons ailleurs ce point de vue. « Allah m'a donné de tous ses biens خيله و نعمه و رقيقه » (Mahomet); Ḥanbal, IV, 137, 7. Pourquoi alors rebuter Fāṭima?

(4) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 16-18; 23-25; scène intime entre les nouveaux mariés et le beau-père; ce dernier introduit ses pieds sous leur couverture et ils en « sentent la fraîcheur sur leur poitrine »; *Ḫamīs*, I, 463; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 96. Cette « frai-

Ḥasan et de Ḥosain n'obtint pas un meilleur résultat. La débile Fāṭima ne se sentit pas la force de nourrir ses enfants (1). Des traditionnalistes courtisans ont chargé de ce soin Omm al-Faḍl, la femme de 'Abbās (2). Toujours le même système! Multiplier les obligations des Fāṭimites vis-à-vis des califes de Bagdad, afin de rendre moins odieuse la situation inférieure et effacée, où leur politique soupçonneuse souhaitait les maintenir. Ce zèle dynastique néglige de tenir compte de l'indifférence religieuse de 'Abbās, demeuré à la Mecque, jusqu'à l'époque du *fatḥ*. Dans ces circonstances, on se demande comment sa femme a pu remplir au foyer de Fāṭima le rôle assujettissant de nourrice? (3) Mais tous les moyens étaient bons, s'ils servaient à faire oublier la duplicité de 'Abbās et des siens à l'égard des 'Alides (4), à rendre moins invraisemblable la conversion *in petto* de la famille hāšimite. Au succès de la manœuvre contribueraient la crédulité de l'opinion musulmane et la complicité des rédacteurs de la *Sīra*, désireux d'écarter de leur route cette pierre d'achoppement et de se prémunir contre les rigueurs de la censure officielle.

A la naissance de son aîné, Fāṭima voulut accomplir le sacrifice en usage, la *'aqīqa* (5), pour fêter la venue au monde d'un garçon. Mahomet conseilla une autre pratique: couper la chevelure (6) au

---

cheur des mains et des pieds »; de Mahomet est un cliché, fréquemment utilisé par le ḥadīṯ. On le dit d'ailleurs ضخم اليدين ضخم القدمين; au lieu de ضخم, on trouve aussi شثن; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl), IV, 97, 98.

(1) *Montaḫab Kanz*... V, 92; Ḥosain aurait eu une nourrice des Banoū Kināna; — *Aġ*., VIII, 112, 30 — ou Lobāba; cf. Balāḏorī, op. cit. I. S. *Ṭabaq*., VIII, 204.

(2) *Ḫamīs*, I, 471; Lobāba, nom de la femme de 'Abbas; Balāḏorī, *Ansāb*, 737 b.

(3) Ḥanbal, VI, 33, à moins de reculer après le fatḥ la naissance de Ḥasan; tout le mosnad d'Omm Faḍl (*Ibid.*) est apocryphe; p. 340, on la montre à Médine avant le fatḥ, portant les enfants de Fāṭima; cf. Balāḏorī, loc. cit.

(4) Cf. *Maqātil*, 25, bas.

(5) Cf. Ḥanbal, II, 182-83, 185, 194; Balāḏorī, ms. cit 259 b. Mahomet exécute des exorcismes يعوّذ sur les deux nouveau-nés; *Ibid*., I, 270; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 347. Ḥosain serait né trois mois avant terme; Ibn Rosteh, *A'lāq* (éd. de Goeje) 227, 7.

(6) Cf. Goldziher, *Le sacrifice de la chevelure chez les anciens Arabes*, dans *Rev. hist. Relig.*, XIV, 49-51. Sur la *'aqīqa* voir Gāḥiẓ, *Avares*, 235.

nouveau-né, estimer la valeur du poids en argent et le distribuer aux pauvres, de préférence aux mendiants Mohāǵir, appelés *Ahl aṣ-ṣoffa*. Cette même coutume fut observée à la naissance de Ḥosain (1). Quelques instants après la délivrance de Fāṭima, le Prophète s'était empressé de murmurer à l'oreille de son petit-fils la profession de foi musulmane (2); puis il lui donna à goûter sa salive. C'était le *taḥnīk* (3), pratique familière à Aboū'l Qāsim, quand on lui apportait les nouveaux-nés. Pour Ḥosain, il arriva trop tard; Fāṭima s'étant empressée de lui donner le sein. « Voilà, pourquoi, ajoute le narrateur, Ḥasan fut le plus intelligent des deux frères » (4). Impossible de tracer d'avance une plus sanglante caricature du lamentable héros de Karbalā (5). On l'achève en faisant déclarer par ʿAlī: « parmi mes enfants, personne ne me ressemble comme Ḥosain » (6).

Outre Ḥasan et Ḥosain, les documents accordent à Fāṭima un troisième fils, Moḥassin (7). Son existence problématique — on a l'habileté de le faire disparaître de bonne heure — est principalement affirmée par les Śīʿites, ou par les partisans des ʿAlides, désireux de multiplier pour Fāṭima les honneurs de la maternité (8). La tête rem-

(1) Ḥanbal, VI, 390-91, 392; Mahomet يصدّق بزنة شعره فضّةً, Balāḏorī: ms. cité, 259 b.

(2) اذن في اذن الحسين, Ḥanbal, VI, 391.

(3) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 81, 2; III, 512; IV, 115; 158; Ḥanbal, III, 106, 171, 175, 188 (avec addition du *takbīr*), 254,290; cf. *Yazīd*, 185; crache dans la bouche d'Ibn ʿAbbās; (lire تفل au lieu de نقل); Balāḏorī, *Ansāb*, 720, b.

(4) *Montaḫab Kanz...*, V, 99; cf. Balāḏorī, *Ansāb*, 592, a.

(5) *Montaḫab Kanz...*, V, 103; cf. *Yazīd*, 149-66.

(6) Balāḏorī, *Ansāb*, 448a.

(7) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 252; Balāḏorī, *Ansāb*, 258a; pour lui aussi on donna en aumônes le poids de la chevelure; Balāḏorī, ms. cit. 455 b. D'après Al-Mofīd ibn al-Moʿallim, كتاب الارشاد في معرفة حجج الله على العباد (ms. Leiden, n. 1647) p. 132, après la mort de Mahomet, Fāṭima اسقطَتْ (un avorton), nommé Moḥsin (sic); Moḥassin pas nommé dans les *Hāšimiyāt* de Komaīt; mais Ḥanbal, I, 98 le connait. A Karbalā pour un de ses fils nouveau-né, Ḥosain, fils de ʿAlī, fait le *taḥnīk* et le *aḏān*; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 291, 1; Moslim, *Ṣaḥīḥ*2, II, 232-34.

(8) Masʿoūdī, *Prairies*, V, 148; Aboū'lfidā, *Hist.*, I, 190; *Maǵmoūʿa*, n. 349, ms. B. Khéd., p. 2a ajoute judicieusement: Moḥassin nous est seulement connu par le ḥadīṯ.

plie d'idées belliqueuses, ʿAlī — comme il l'affirma plus tard — avait à tous ses fils imposé le nom guerrier de *Ḥarb*. Cette mesure ne reçut pas l'approbation du beau-père: à Ḥarb il substitua les noms, portés jadis par les fils de Hāroūn ([1]). Ainsi on fortifiait par le témoignage même du Prophète le rapprochement entre ʿAlī et Hāroūn, cher à la Šīʿa; en même temps on lui prêtait une manifestation ([2]) contre un nom, en honneur chez les Omaiyades ([3]). La légende ʿalide ne dédaigne par de recourir aux petits moyens.

Si l'on peut s'en rapporter à ces récits, l'argent n'aurait pas fait défaut au jeune ménage. Vers cette époque Fāṭima se trouva même en mesure de soulager la misère d'Aboū'l Qāsim et de lui offrir un morceau de pain, « le premier qu'il avait mangé depuis trois jours ». La faim l'obligeait parfois à « s'attacher une pierre sur le ventre ». Le même trait étant raconté de ʿAlī ([4]), on se demande comment Fāṭima s'y prenait en ces pénibles circonstances; pourquoi un ḥadīṯ, nous décrit alors le Prophète « corpulent, resplendissant de jeunesse et de vigueur physique » ([5]).

On ne s'explique pas mieux l'attitude des Anṣārs acceptant de laisser le Maître, réduit à cette extrémité. Aussi les *mosnad* des Mé-

([1]) Goldziher, *ZDMG*, L, 119; *Maǵmoūʿa*, loc. cit. اسماء وُلد هارون شبر و شبير و مشبّر; Ḥanbal, I, 98.

([2]) Ailleurs on lui fait dire: les noms les plus odieux à Allah sont Ḥarb et Morra; cf. *Yazīd*, 228, n. 10; Balāḏorī, *Ansāb*, 259-60.

([3]) Pour les filles de Fāṭima, cf. Ṭab. I, 2029,2733.

([4]) Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Mir'at* (ms. cité) III, 43; *Montaḫab Kanz*..., V, 56; Ḥanbal, III, 44, 213, 300 d. l., 301; comp. *Ibid.*, II, 515. Le pain de froment était alors plutôt rare à Médine; Ḥanbal, II, 99, 13. Aboū Horaira nous indique le but de l'opération: ياخذ الحجر فيشدّه على اخمص بطنهِ ثمّ يشدّهُ بثوبهِ ليقيم به صلبه; Ḥanbal, II, 324, 15; comp. *Ibid.* VI, 18 bas; il s'agit du اهل الصفّة; il est dit d'eux que pendant la prière خرّ رجال مِن قامتهم في الصلاة لما بهم مِن الخصاصة; à leur vue les Bédouins s'écrient ان هولاء مجانين; un des rares textes explicites, où مجنون = épileptique. conf. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, IV, 124, 12. Pour la pierre sur le ventre cf. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) II, 436, 11, surtout Gāḥiẓ, *Avares*, 240, 241, 242.

([5]) Par ex. celui de Anas ibn Mālik, dans Ibn Ḥanbal, III, 184 bas, 188, 218, 225, bas, 203, 279, 289-90; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 12; 14.

dinois [1] nous font-ils entendre un tout autre son de cloche. Je soupçonne leurs narrateurs patriotes d'avoir, en célébrant la large hospitalité anṣārienne, forcé la note; tellement ils appuient sur le robuste appétit d'Aboū'l Qāsim. Il court de festin en festin, on l'y accable de viandes et il y fait généralement honneur. A un de ces festins il avait mangé ses plats favoris: la *ṯarīda* nationale de Qoraiś, des viandes et des courges. Rentré chez lui, il y trouva un fort panier de dattes, cadeau d'une famille médinoise. Le Prophète les apprécia et ne s'arrêta pas avant d'avoir vidé le panier [2]. A Médine, c'était à qui posséderait le Prophète à table. Quand il recevait une invitation, il mettait volontiers comme condition d'être accompagné par ʿĀiśa [3]. Mais nulle part on ne l'entend émettre cette stipulation en faveur de Fāṭima ou de ʿAlī [4].

(1) Ḥanbal, III, 151. كأشبّ الرجال و احسنهُ و اجملهُ و الجمّةُ

(2) حتى فرغ من اخرهِ, Ḥanbal, III,108. Sur la *ṯarīda* ou *ṯarīd*, voir l'anthologie poétique, réunie par Gāḥiẓ, *Avares*, 254, 255-56. A Médine, les dattes formaient le fond de l'alimentation, à l'exclusion du froment. Les poètes, reprochaient aux Médinois d'être mangeurs de dattes; Gāḥiẓ, *op. cit.*, 258. Or les mangeurs de dattes passaient pour moins intelligents. Voir notre *Ṭāif, cité alpestre*, 3-4. A Médine les Juifs détenaient le monopole des céréales; jusqu'à la fin de sa vie, Mahomet doit s'adresser à eux; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 9-10, 16.

(3) Ḥanbal, III, 123, bas; 177, 180: il se lèche les doigts à la fin et recommande d'en faire autant pour les plats. VI, 410, 7, il se brûle pour avoir voulu saisir un bon morceau dans une marmite bouillante. *Ibid.* VI, 392 bas: mange deux épaules de mouton, fait un bout de prière, فوجد لحمًا باردًا فأكل; aime le dépôt laissé par le bouillon, *Ibid.* III, 220, 13; a un intendant spécial, chargé de veiller sur ses réserves de dattes, صاحب التمر; *Ibid.* III, 3, l. 9; 10, bas. Gros et asthmatique, sa « poitrine bouillonne comme une marmite »; *Ibid.*, IV, 26.

(4) Mahomet forcé d'emprunter à Médine; un marchand médinois chrétien refuse de lui vendre à crédit; Ḥanbal, III, 244, 1; IV, 204. Récits destinés à montrer le détachement du Prophète, ou se rapportant peut-être à ses pénibles débuts parmi les Anṣārs. Quand on était riche, il était d'avis de faire éclater à tous les regards les dons d'Allah, (*Ibid.* IV, 137), défend de s'abstenir des douceurs de l'existence: لا تحرّموا طيّبات ما احلّ الله لكم, *Qoran*, 5, 89.

* * *

De bonne heure les annalistes ont éprouvé le besoin d'embellir la débâcle de Oḥod. Deux groupes y ont spécialement contribué; l'école de Médine, heureuse d'exalter les mérites des Anṣārs, parfois même aux dépens des Mohāǵir (¹); ensuite le cercle des amis de ʿAlī et des « gens de la maison ». Parmi les développements légendaires, ce dernier groupe a tenté d'introduire l'intervention de Fāṭima dans ce fait de l'histoire militaire de l'islam primitif. Elle n'appartient pas aux rédactions les plus anciennes: ni Ibn Hiśām ni Ṭabarī ne se donnent la peine de mentionner ici Fāṭima. Ce ne peut être un oubli chez des écrivains, si bien disposés pour les ʿAlides (²). A cette déroute, d'où Mahomet se tira péniblement, on s'explique malaisément la présence d'une femme et d'une femme, comme la débile épouse de ʿAlī. Le zèle *légitimiste* d'un Wāqidī ne s'en est pas laissé effrayer. Son récit montre Fāṭima, procédant dans la cour de la mosquée au pansement des blessures de Mahomet, à son retour de Oḥod. Quelques lignes plus loin, sans l'introduction d'un nouvel *isnād*, nous apercevons la même Fāṭima, exécutant le pansement en plein champ de bataille, assistée par ʿAlī (³). Resterait à déterminer comment s'est opérée la soudure des deux versions. Malheureusement l'extrême défectuosité du texte, édité par Von Kremer, rend cette vérification impossible.

La mort de Ḥamza devait rouvrir la source des larmes de Fāṭima. Depuis lors elle aurait gardé la coutume de se rendre tous les deux

(¹) L'Anṣārien A. Ṭalḥa a tué 21 ennemis; Ḥanbal, III, 198, 5. Cette école affirme la fuite de ʿOṯmān et donne à entendre celle d'Aboū Bakr et de ʿOmar; les Anṣārs ont sauvé Mahomet. Un des innombrables détails de la rivalité entre Anṣārs et Qoraiś, dont fourmille le ḥadīṯ; cf. *Yazīd*, ch. XIV, Anṣārs et Qoraiś, 200-10.

(²) Cf. Sarazin, op. cit.

(³) Wāqidī, (Kremer) 245-46; Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* (Tornb.) II, 122; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 58.

jours à Oḥod, pour aller pleurer sur la tombe du « lion d'Allah » ([1]). A cette mère de famille, maladive et chargée d'enfants, c'est imposer une rude promenade à pied, quand pour visiter Qobā, hameau voisin de Médine, Mahomet ne manquait jamais d'enfourcher son âne, le légendaire Yaʿfoūr ([2]). Ne fallait-il pas légitimer par un exemple, aussi autorisé et aussi ancien, le culte des saints et des tombeaux ([3]), au sein de l'islam? Les contemporains de Fāṭima s'empresseront d'oublier l'emplacement exact, où reposeront sa dépouille et celle de son mari. L'islam primitif ne s'intéressait pas aux morts.

Après le trépas de Ǵaʿfar, qu'elle eut à peine le temps d'entrevoir, Fāṭima reprendra son rôle de pleureuse ([4]). Aucun ne lui convenait mieux. Son inexpérience réussit moins dans les missions plus délicates, comme lorsqu'elle se laissa persuader d'intervenir dans les querelles du harem paternel. A cette fille du grand politique que fut Mahomet, il manquait la finesse, requise pour réussir dans les négociations diplomatiques. Dans l'intérieur d'Aboū'l Qāsim, il existait, nous l'avons noté ailleurs ([5]), deux partis: celui des *triumvirs*, formé par ʿĀiśa et Ḥafṣa, deux redoutables intrigantes, dignes filles d'Aboū Bakr et de ʿOmar, comme observe candidement la Tradition. En face de ce parti, celui des autres épouses, divisées entre elles, mais toutes liguées contre la scandaleuse faveur de ʿĀiśa. Fatiguées de constater l'inutilité de leurs protestations auprès du Maître, elles résolurent de les lui faire parvenir par l'entremise de sa fille. C'était un choix

([1]) Wāqidī, (Kremer) 283; 303, 10. Huit ans après Oḥod, Mahomet y visite les tombeaux; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 10. Si cette donnée possède une valeur quelconque, la date de cette bataille appartiendrait au commencement de l'an 3 H.

([2]) Balādorī, *Ansāb*, 333 [b] : voir plus loin les détails sur les montures du Prophète. Il se prononce contre l'élevage du mulet; ne le reconnaît pas la première fois qu'on lui en fait cadeau; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 77, 98; à âne et en croupe Osāma ibn Zaid (observez la vigueur des ânes de Médine); Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl). II, 45, 5, d. l.; بغل emprunt éthiopien; Nöldeke, *Neue Beit. z. sem. Sprachwiss.*, 58.

([3]) Nous y reviendrons à la fin de cette monographie. I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 11 se contente de lui attribuer l'entretien de la tombe de Ḥamza; ʿOṯmān fidèle à visiter la tombe de Roqaiya; Balādorī *Ansāb*, 258[a].

([4]) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 67; Balādorī, *Ansāb*, 399 [b].

([5]) Cf. notre *Triumvirat*, 120 etc.

malheureux. Fāṭima accepta; elle-même et son mari, se trouvant en mauvais termes avec la favorite, se flattaient de regagner la part d'influence, enlevée à la fille autoritaire d'Abou Bakr.

Elle rencontra son père en compagnie et affublé de la jupe (مرطها) de ʿĀiśa. « Tes femmes, dit-elle, m'ont envoyée pour réclamer l'égalité de traitement (1) avec la fille d'Abou Qoḥāfa (2) — Fort bien, fillette (بُنَيَّة), répondit Mahomet, mon bon plaisir n'est-il pas le tien ? — Assurément, Prophète ! — Alors tu dois approuver ma conduite vis-à-vis de ʿĀiśa ! » (3). Fāṭima se retira sur cette réplique et vint rendre compte de sa mission aux autres épouses. Toutes de s'écrier : « Démarche manquée; il faut recommencer ! — Jamais, déclara Fāṭima, je ne l'entretiendrai plus à ce sujet ! » (4). Az-Zohrī ajoute cette réflexion : « Fāṭima était véritablement la fille de l'Envoyé d'Allah ! », heureux de conclure par cette onctueuse sentence un récit si peu édifiant (5).

Avec ʿĀiśa, déjà brouillée à mort avec ʿAlī, ses relations ne s'améliorèrent pas pour autant. Un jour, vers la tombée de la nuit, Mahomet venait de rentrer dans l'appartement de ʿĀiśa, où se trouvait pour lors une autre de ses femmes, Omm Salama. Il ne remarqua pas la présence de la Maḫzoūmite, malgré les signes de ʿĀiśa, s'efforçant d'attirer son attention de ce côté. A la fin Omm Salama n'y tenant plus (6), « je le vois bien, s'écria-t-elle, tes autres femmes ne comptent pas à tes yeux ! ». Et s'adressant directement à ʿĀiśa,

(1) Cf. Qoran, *4*, 128 ان تعدلوا بين النساء.

(2) يسألنك العدلَ في ابنة ابي قحافة; Abou Qoḥāfa, père d'Abou Bakr.

(3) أَحِبّي هذه لِعائشة = approuves ces choses (mes préférences) en faveur de ʿĀiśa. Autres querelles, scènes d'injures dans le harem d'Abou'l Qāsim; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 56, 71, 73, 90, 91. Les ḥadīṯ d'origine ʿalide substituent le nom de Ḫadīǵa dans ce dicton de Mahomet : خير النساء عائشة Boḫārī (Krehl) II, 366, 7, plus fréquemment celui de Fāṭima; voir la fin de cette étude.

(4) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 88.

(5) Ḥanbal, VI, 150. Comme les suivants, extraits du *Mosnad* de ʿĀiśa, il tend à la glorification de la favorite.

(6) Avant son mariage avec Mahomet, elle aurait mis en avant sa jalousie pour écarter les propositions du Prophète. La Tradition exploite ici cette donnée et s'efforce non sans bonheur de conserver l'unité de caractère.

elle l'accabla d'injures. Vainement le Prophète cherchait à la calmer. N'y pouvant réussir, il dit à ʿĀiśa: « réponds donc à ses insultes ». La favorite ne se fit pas prier et avec sa virtuosité bien connue (1), elle eut bientôt réduit au silence Omm Salama; non sans avoir dans cette sortie éclaboussé (2) quelque peu Fāṭima et son mari. Furieuse Omm Salama alla les trouver: « ʿĀiśa, leur dit-elle, vous a insultés et débité telle et telle énormité sur votre compte! » — « Va donc, fit ʿAlī en s'adressant à sa femme, voir ton père, pour protester contre l'attitude de ʿĀiśa à notre égard ». Fāṭima s'exécuta. Après l'avoir écoutée, Mahomet se contenta de répondre: « Par le Maître de la Kaʿba, elle est la préférée (حِبَّة) de ton père! ». Quand ʿAlī connut le résultat de l'entrevue, il vint à son tour trouver son beau-père, pour lui dire: « ne suffisait-il pas d'avoir été insultés par ʿĀiśa et fallait-il encore devant Fāṭima ajouter cette déclaration: elle est ma préférée? » (3). Pour mettre un terme à toutes ces querelles, Aboū'l Qāsim se vit forcé de boucher la porte (4), menant de chez lui à la maison de Fāṭima (5).

Ces incidents ne devaient pas contribuer à augmenter pour elle la considération de ʿAlī ni à rétablir l'entente dans le ménage. Intellectuellement les deux époux étaient trop bornés pour comprendre la nécessité de concessions réciproques. Leurs relations avec le Prophète et avec les habitantes de son harem fortifient cette impression. D'après l'accord de nos documents (6), du vivant de Fāṭima, ʿAlī se serait condamné (7) à la monogamie. J'avoue n'en être pas persuadé.

(1) Dans les assauts d'injures entre les « mères des croyants », ʿĀiśa a toujours le dernier mot: أَفْحَمْتُهَا, lui fait dire le ḥadīṯ.

(2) Comme l'insinue notre récit. Dans la suite on n'entendit jamais ʿĀiśa prendre la défense de ʿAlī, comme il lui arriva de le faire pour d'autres amis de ʿAlī: ʿAmmār ibn Yāsir etc.; Ḥanbal, VI, 113, 6.

(3) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 130; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 335.

(4) Samhoūdī (ms. Beyrouth), 114 b.

(5) Elle était voisine du *dār* de son père; Ibn Ḥaǧar, *Iṣāba*, IV, 730; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 14.

(6) Par ex. Ṭab., *Annales*, I, 3470.

(7) Quand les Mohāǧir qoraiśites arrivent à Médine, ils utilisent leur premier gain pour se marier; ex. de ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf; Ḥanbal, III, 204-05. D'après Ḥanbal

Dans les mœurs de l'époque, les unions monogames formaient l'exception: quand la femme se trouvait en mesure de dicter ses conditions, comme « la grande Ḫadiǵa » (¹) à Mahomet.

L'indigence de ʿAlī a été exagérée. C'est une tentative pour lui assurer l'auréole du *zohd*, sur laquelle insiste sa légende (²). Son fils Moḥammad ibn al-Ḥanafiya était-il plus jeune que les « deux Ḥasan? » On l'appelait Moḥammad *al-akbar,* l'aîné, pour le distinguer, assure-t-on, d'un autre Moḥammad, son frère cadet. Mais nous avons appris à nous défier de cette érudition traditionnelle, où l'on connaît le pourquoi de tout. Aux batailles du Chameau et de Ṣiffīn il paraît dans toute la vigueur de l'âge et se distingue avantageusement par son courage de Ḥasan et de Ḥosain (³).

Après Karbalā, il sera l'espoir de la Śīʿa, au détriment de la postérité, laissée par ces derniers. Quoiqu'il faille en penser, en venant s'ajouter au caractère pénible de Fāṭima, à l'indifférence de Mahomet, la monogamie ne tarda pas à peser à ʿAlī et il manifesta l'intention de s'y soustraire. Une fois de plus on pourra toucher du doigt l'absence de jugement (⁴), caractérisant le gendre du Prophète (⁵).

II, 26: سُدّ الابواب آلا بابهُ [عليّ] في المسجد ; comme le même privilège est affirmé d'Abou Bakr, on devine la portée de ces ḥadīṯ et l'impossibilité de les concilier; mais il fallait rétablir l'équilibre entre la *sonna* et la *šīʿa,* représentées par A. Bakr et ʿAlī. A. Bakr habitait à Sonḥ; I. S. *Ṭabaq.*, II ², 22; 53; 56; III ¹, 132. Nous préciserons ailleurs le sens de *masǵid* en ce ḥadīṯ, lorsque nous discuterons le concept primitif du vocable *masǵid* (mémoire communiqué au 16ᵉ congrès des orientalistes d'Athènes, *Avril,* 1912).

(¹) خديجة الكُبرَى

(²) Cf. Sarasin, *op. cit.*, 28, 35 etc.

(³) La Tradition cherche à préoccuper l'objection qu'on en pourrait tirer; cf. Banning, *Muḥammad ibn al-Ḥanafiya*, 14-15. Outre ce Moḥammad Al-Akbar, deux autres Moḥammad fils de ʿAlī الاوْسَط et الاصغر; I. S. *Ṭabaq.*, III ¹, 11-12; Ṭab., I, 3473. Robe de soie, donnée par Mahomet à ʿAlī. Ce dernier la partage بين النساء او قال نسائي (Balāḏorī, *Ansāb*, 397 ᵇ). ʿAlī aurait donc eu plusieurs épouses. Comprendre « les femmes de sa familles », inutile d'y songer: toutes étaient demeurées à la Mecque.

(⁴) Le ḥadīṯ aime à la mettre en rapport avec l'embonpoint; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 371, 11, 20.

(⁵) M. Casanova, *Mahomet et la fin du monde*, 58, dans mes appréciations sur « la naïveté d'Alī éternellement dupé » par les Omaiyades, voit « la condamnation même des Omeyyades au point de vue musulman ». Et si ce dernier se trouve en désaccord avec l'histoire?

4



Parmi les clans qoraiśites, on distinguait celui des Banoū Maḫzoūm. A Médine quand Omm Salama, la future épouse de Mahomet, déclara apartenir à cette famille, on l'accusa de mensonge (1). Avec les Omaiyades, les Maḫzoūmites tenaient le premier rang dans l'aristocratie financière de la Mecque. La débâcle de Badr les avait douloureusement atteints, « en punition de leur infidélité », aurait assuré ʿAlī (2). Ce jugement peu bienveillant ne l'empêcha pas de prêter une oreille complaisante aux propositions matrimoniales, venues du côté maḫzoūmite. Il ne les repoussa pas, puisqu'il permit aux Banoū Moḡīra de sonder Mahomet à ce propos. Ce pouvait être une manœuvre, destinée à aiguillonner son beau-père: le gendre l'accusait de froideur à son égard. Presqu'en même temps, si toutefois on n'a pas ici confondu deux ennemis de Mahomet: Aboū Ǵahl avec Aboū Lahab, ʿAlī aurait lui-même demandé en mariage une fille de ce dernier personnage (3). Zaid, le favori de Mahomet, n'avait-il pas lui aussi épousé une fille d'Aboū Lahab, sauf à la renvoyer plus tard? (4). De la part de ʿAlī, la démarche (5) était surtout malheureuse, étant donnée l'hostilité bien connue des Lahabides.

Nos annalistes l'ont senti et se sont efforcé de découvrir des atténuations. ʿAlī, assurent-ils, ne pensait pas attrister Fāṭima. Chez lui, une telle inconscience ne présente *à priori* rien d'invraisemblable. La fiancée lahabide aurait été une musulmane (6) de vieille ro-

(1) Voir son mosnad dans Ḥanbal, VI, 288 etc.

(2) *Montaḫab Kanz...*, V, 454.

(3) Balāḏorī. *Ansāb* (ms. cité) 259 b, la nomme Al-ʿAurâʾ (sic!).

(4) I. S. *Ṭabaq.*, III 2, 30, 26.

(5) Voir les variantes de ce trait dans Ḥanbal, IV, 326; لسْتُ احرّم حلالاً و لا احلّ حرامًا = je ne veux pas interdire la monogamie, laquelle est licite. Fāṭima avait dénoncé à son père la démarche de son mari. Mahomet en profite pour louer en chaire la loyauté du mari de Zainab. De toute cette affaire des auteurs ont déduit que la monogamie était une des *Ḫaṣāʾiṣ* de Fāṭima (Soyoūṭi, الثغور الباسمة, ms. cité, 162 b); les autres musulmanes n'y auraient pas droit.

(6) On a probablement en vue Dorra fille d'Aboū Lahab, figure légendaire et volontairement confondue avec d'autres Dorra; elle épouse Daḥia ibn Ḫalīfa (encore une figure mythique), puis Zaid ibn Ḥāriṯa; *Osd*, V, 449; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 568-70; I. S. *Ṭabaq.*, III 1, 30.

che (¹). Une hypothèse aussi plausible que l'islamisme *in petto* de ʿAbbās et de sa famille ! D'autre part on fait adresser par le Prophète ces paroles affectueuses à la fille d'Abou Lahab : « tu es des miens et moi des tiens: انتِ منّي وانا منك » (²), la défendre contre les allusions malveillantes à la sourate : « تبّت يدا ابي لَهَب ; Malheur à Abou Lahab ! » (³).

« Très jaloux à l'endroit de ses filles, Mahomet n'entendait pas leur voir assigner des rivales » (⁴). Voilà une assertion, contredite par l'histoire des filles et des gendres du Prophète. L'excellent ʿOṯmān possédait, conformément à son état de fortune, un nombreux harem. Abou'l Qāsim paraît en avoir pris son parti et, au témoignage des *Ṣaḥīḥ*, il continua à lui témoigner les plus grands égards. Jamais il ne le reçut en robe de chambre, comme il se le permit avec Abou Bakr et ʿOmar (⁵). Sans doute ʿAlī, soldat de fortune, ne pouvait se comparer à l'opulent et généreux Omaiyade! Devenu chef d'état, Mahomet oublia volontiers ses précédentes déclamations contre les financiers (⁶). Abou'l ʿĀṣi s'est vu choisir par la *Sīra* pour être le mari de Zainab. Nous connaissons fort mal cet autre Omaiyade, mais ce serait vouloir s'abuser de supposer monogame ce banquier qoraiśite. Cela n'empêchera pas Mahomet de prononcer son éloge (Ḥanbal, IV, 326).

Ce dernier transporta le débat dans la chaire de Médine, où il avait pris l'habitude de traiter ses affaires de famille. Il protesta vivement contre l'attitude de ʿAlī, « prétendant abriter sous un même toit la fille de l'ennemi de Dieu et celle de son Envoyé. Au

(¹) Mais alors pourquoi le Prophète exprime-t-il des craintes pour la foi de sa fille; Sibṭ ibn al-Ǵauzī, *Mir'at* (ms. cité) III, 230ᵃ; Ḥanbal, IV, 326.

(²) Ḥanbal, VI, 432, 1. L'orthodoxie fait prodiguer cette formule par Mahomet pour énerver la théorie śī'ite du اهل البيت ; cf. Ḥanbal, IV, 164, haut. Une fille d'Abou Lahab est une vraie sportswoman; elle apparaît متقلّدة القوس وهي تمشي مشية الرجل ; Ḥanbal, II, 200, 2-3 : Mahomet assiste aux noces de la fille d'Abou Lahab; *Ibid.* IV. 67.

(³) A'maś lisait la variante وقَدْ تَبَّ dans ce verset ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 102, d. l.

(⁴) *Osd.* V, 521.

(⁵) Cf. *Mo'āwia*, 144, n. 8, et index s. v. ʿOṯmān.

(⁶) Cf. notre article, *Mahomet fut-il sincère?* p. 23 etc. extrait de *Recherches de science religieuse*, 1911, nᵒˢ 1 et 2.

surplus il lui laissait la ressource du divorce »! (¹) C'était clairement donner à entendre combien il tenait médiocrement à ce gendre. Le ḥadīṯ n'a pas entrevu cette conclusion, préoccupé surtout d'amorcer l'éloge final de Fāṭima, prononcé par son père en cette circonstance: « elle est un morceau de ma chair; انّها بضعة منّي » (²).

Assurément en toute cette affaire, ʿAlī avait manqué de tact; il venait de donner une nouvelle preuve de son incurable inconscience, en négligeant de mettre en ligne de compte les légitimes répugnances de sa femme. Aux reproches de son beau-père, il aurait pu opposer ses doléances; toutes n'étaient pas imaginaires. Mahomet s'obstinait à le négliger. Les Qoraiśites eux-mêmes s'en étonnaient, comme ʿAlī le fit un jour remarquer au père de Fāṭima (³). Cette froideur met une note discordante dans l'intimité, imaginée par la légende śīʿite (⁴) entre le Prophète et l'heureux mortel, choisi par Allah et par son Envoyé pour perpétuer la descendance du « sceau des prophètes ».

*
* *

De son côté, Fāṭima ne cessait de gémir. « Tu ne prends pas le parti de tes filles; لا تغضب لبناتك », disait-elle à son père. Dans ces récriminations reviennent de préférence les plaintes sur sa pauvreté. Celle-ci aurait été navrante, s'il faut prendre à la lettre les récits de nos au-

(¹) Balāḏorī, *Ansāb*, 259 b, cf. *Osd*, loc. cit. La nuit de la mort de O. Kolṯoūm, ʿOṯmān قارَفَ اهلَهُ (Ḥanbal, III, 229, 30); il possédait donc un harem. Ces Qoraiśites ne comprenaient pas le deuil comme nous (I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 26, 4), encore moins la monogamie, même par égard pour le Prophète! Pourquoi n'associe-t-il pas ʿOṯmān à l'éloge, en parlant de son alliance matrimoniale avec les Omaiyades? Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) II, 440, 7.

(²) *Osd*, loc. cit.; Ḥanbal, IV, 326; *Ḫamīs*, I, 464; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (K.) II, 440.

(³) *Montaḫab Kanz...*, V, 55, haut. Ḥanbal, loc. cit.

(⁴) Elle lui fait remettre le dernier cadeau du Prophète (pièces d'argent distribuées peu avant sa mort; I. S. *Ṭabaq.* II ², 34) et cela par ʿĀiśa! ʿAlī reçoit les dernières recommandations de son beau-père, mais elles sont inoffensives, il n'y est pas question du califat (I. S. *Ṭabaq.*, II ², 37, haut). Ainsi l'orthodoxie s'ingénie à tout concilier: l'honneur de ʿAlī et l'unité de la *ǵamāʿa*. Et ce ḥadīṯ est placé sur les lèvres de ʿAlī.

teurs. Parfois le pain venait à manquer. Sous le poids de cette impression démoralisante, Fāṭima ne pouvait se sentir portée à l'aumône et il lui arriva de blâmer les charités indiscrètes de son mari (1): un thème, complaisamment développé par les *mosnad* šīʿites.

Bilāl arriva un jour en retard pour annoncer la prière matinale. Le Prophète lui adressa des reproches. « Je passai, répondit l'Abyssin, devant la demeure de ta fille: elle s'occupait à moudre le blé et dans son berceau Ḥasan pleurait. Je m'empressai de lui offrir mes services. en la remplaçant à la mouture ou près de son fils. Elle refusa: « mon fils, me dit-elle, me touche encore plus que toi » (2). Voilà le motif de mon retard. La pauvre femme! Dieu ait pitié d'elle et de toi aussi! » (3) A ces fatigues s'ajoutait le poids de la maladie. Son père étant un jour venu demander de ses nouvelles, « je me sens accablée, répondit-elle, par la tristesse et par la misère; je ne vois pas la fin de mes infirmités » (4). A ces gémissements elle joignit probablement une récrimination contre ʿAlī. Le Prophète en prit occasion pour exalter les mérites de son gendre, son ancienneté dans l'islam! La malheureuse femme de ʿAlī paraît avoir attendu une consolation moins illusoire, un confort moins idéal.

Quand dans l'intervalle entre ses maladies, elle arrivait pour détailler à son père les inconvénients de sa situation, l'exposant aux tortures de la faim (5), quand elle lui montrait les callosités de ses mains, occupées à moudre, ou à pétrir le pain (6), le suppliant de lui

(1) Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 150; à la pauvreté de Fāṭima, opposez les tapisseries, tentures, ornant l'appartement de ʿĀiša; Ḥanbal, VI, 246, 247; même chez le Prophète on trouvait des تمثال انسان, au grand scandale de Gabriel; *Ibid.*, II, 305, 14, 308. Fāṭima soulage pourtant la détresse d'Aboū Horaira, (Balāḏorī, *Ansāb*, 441a); on a choisi à dessein cet ami des Omaiyades. Ce genre de malice abonde dans le ḥadīṯ; surtout quand on oppose cette charité (comme dans notre récit) à la dureté du groupe A. Bakr-ʿOmar, refusant de secourir le Dausite.

(2) Tendresse maternelle des Qoraišites, attestée par Mahomet; Ḥanbal, II, 275, 3.

(3) فرحمتها رحمك الله, Ḥanbal, III, 150-51.

(4) اشتدّ حزني واشتدّت فاقتي وطال سقمي, Hanbal V, 26, bas.

(5) Ibn ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 771.

(6) Ḥanbal, III, 150; Sibṭ ibn al-Ǵauzī (ms. cité) II, 214.

fournir une assistance quelconque (1), le Prophète lui enseignait une prière à réciter au coucher (2). Vers cette époque, au retour des *maġāzi* victorieuses, les prisonniers de guerre affluaient à Médine. Fāṭima souhaitait pouvoir y choisir une servante pour l'assister dans ses travaux domestiques. Mahomet refusa encore de souscrire à ce vœu de sa fille; on le voit fatigué, ennuyé de ses plaintes incessantes (3). ʿAlī aurait alors prié sa mère de soulager Fāṭima et de la remplacer pour aller « chercher l'eau hors de la maison, à charge pour cette dernière de suppléer sa belle-mère dans la fabrication du pain » (4). Malheureusement pour le succès de cette version, la mère de ʿAlī ne quitta pas la Mecque antérieurement au *fatḥ;* et à partir de cette période les servantes abondèrent dans la demeure de ʿAlī.

La débile constitution de Fāṭima manquait du ressort voulu pour lutter contre les effets délétères du climat fiévreux de Médine. Il continuait à éprouver les Compagnons qoraiśites de Mahomet (5); au point de leur interdire la station verticale, peut-être la partie essentielle de la primitive *ṣalāt* (6). Sa vie pénible, les ennuis domestiques, les souffrances morales achevèrent de diminuer sa force de résistance. Elle devint bientôt d'une maigreur effrayante, son corps paraissait

(1) D'après un scolion au *Divan* de Ḥassān ibn Ṯābit (éd. Hirschfeld) il lui aurait cédé le chef fazārite Masʿada ibn Ḥakama, affranchi ensuite par Fāṭima. L'école médinoise a inventé cette fable pour se venger du père d'un des capitaines syriens à la Ḥarra (cf. *Yazīd*, 265) et au siège de la Mecque. ʿĀiśa a les moyens d'acheter de nombreux esclaves, (Ḥanbal, II, 100, b); les trésors du Prophète lui demeuraient ouverts.

(2) Ils devaient préférer ce qui etait permanent ما يدوم احب لها ». Ḥanbal, I, 79; II, 166; VI, 298; Balāḏorī, *Ansāb* 442b.

(3) Ibn Ḥaġar, *Iṣāba*, IV, 729-30; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) IV, 114, d. l.

(4) ما كان خارجًا مِن السقي وغيرهِ وتكفيكِ ما كان داخلًا مِن العجن والطحن; Balāḏorī, *Ansāb*, 397 b.

(5) المدينة مُحِمّة فحمّ الناس, Ḥanbal, III, 136; 214; cf. *Moʿāwia*, 240-41; notre article, *La Bādia sous les Omaiyades*, 94 etc. (*MFO*, IV).

(6) Pour la prolonger on se soutient à une corde, entre deux colonnes à la mosquée; Ḥanbal, III, 101; 184, 6 d. l. 256; à force de la prolonger, Mahomet et les siens ont les jambes gonflées; Allah rendit cette obligation facultative; Ḥanbal, VI, 54, 6; 115, 8 d. l.; 349, 50; 351, bas; la prière assis a moitié moins de valeur que celle debout; *Ibid.*, II, 193. Cf. *Yazīd*, 188-89; *Ziād ibn Abīhi*, 81-82; I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 13, 9; prière près d'une colonne; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, I, 194.

fondre ([1]). Repoussée du côté de son père ([2]) elle aurait dû trouver un soutien auprès de son mari. Si elle avait jamais nourri des illusions à cet égard, celles-ci ne tardèrent pas à se dissiper. Comme chef de famille, ʿAlī déploya la même incapacité, qui plus tard perdra le calife de l'Iraq.

Arrivés pauvres à Médine, la plupart des Compagnons mecquois n'avaient pas manqué de s'y créer des ressources ; ils ne fournissaient pas de recrues à « la corporation de la véranda, اهل الصُّفَّة », pauvres diables, vivant de la charité publique. Plusieurs ne tardèrent pas à s'enrichir, en s'associant aux fructueuses razzias contre les caravanes qoraiśites, ou en reprenant leur ancien commerce. Bientôt il réussirent à se procurer les douceurs, الطيّبات de l'existence, comme l'atteste Allah (Qoran, *8*, 26), ou plutôt Mahomet, heureux de rappeler aux siens leurs obligations à son égard. Ainsi avaient fait Aboū Bakr, ʿOṯmān, Zobair, Ṭalḥa, ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf, pour nous borner aux noms principaux ([3]). Ils passaient leur temps au bazar (الصفق بالاسواق), guettant l'occasion de spéculations heureuses. ʿOmar se vit bientôt en mesure d'acquérir des domaines, enlevés aux Juifs. Cette prospérité, ces convoitises ne laissaient pas d'inquiéter Mahomet ; il craignit de les trouver moins souples sous sa main. « Vous devenez trop riches ! » déclara t-il un jour à Aboū Bakr. Son ami ʿOmar en conviendra plus tard : la passion pour le commerce l'avait fréquemment détourné de l'assiduité auprès du Prophète et d'y acquérir l'érudition historique d'un Aboū Horaira. Dès la seconde année de l'hégire, nous les voyons entourés d'esclaves et de maulās ([4]). La victoire de Badr fut avant

([1]) كانَتْ تذوب ; Ṭab., III, 2436 ; ʿAlī énumère les travaux imposés à Fāṭima ; Ḥanbal, I, 153.

([2]) De celui-ci il est dit que شبر شبرًا مِن نطاقها , la trouvait-il trop longue, trop large ? cf. Ḥanbal, VI, 299, 3 ; une des nombreuses protestations contre le luxe des femmes.

([3]) Zaid ibn Ḥāriṯa voyage pour leur compte ; I. S. *Ṭabaq.*, II [1], 65, 17 ; Moslim *Ṣaḥīḥ* [2], II, 235, bas. Ils se rendent à Boṣrā et en Syrie ; bientôt Ibn ʿAuf reviendra à la tête d'une caravane de 700 chameaux ; Ḥanbal, VI, 115 ; 316, 7 ; même ʿĀiśa a l'esprit commercial, *Ibid.*, II, 222, 11 d. l. : VI, 246, bas, II, 125, 240. Aboū Bakr, les autres Mohāǵir au marché ; I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 132 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 357, 358.

([4]) Cf. Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan* (Hirschfeld) VI, 41, où je retrouve une allusion à cette situation : (cf. CLXI, 8) نُجيرُ فلا يخشى البوادِرَ جارُنا ولاقِ الغناء في دُورنا فتموّلا

tout un succès commercial pour Médine, où Mahomet rêva d'abord de transporter la prospérité économique de la Mecque.

La *Sīra* n'a pas exagéré en montrant la place privilégiée, conquise par le groupe Aboū Bakr et 'Omar (1). Si Aboū'l Qāsim leur accorda sa confiance, c'est pour avoir trouvé chez eux l'intelligente initiative, les audaces heureuses, caractérisant les vrais Qoraiśites (2). Là réside le secret de la prodigieuse fortune de ces parvenus au sein du jeune islam. On s'en apercevra après le fatḥ. L'éclectisme politique du Prophète n'aurait pas attendu cette date pour accorder la même distinction aux habiles Omaiyades, si dès le début il les eût trouvés à ses côtés. Il faut sans doute tenir compte des intrigues de harem, où 'Āiśa et Ḥafṣa étaient passées maîtresses et opéraient librement, sans redouter l'intervention de la pauvre Fāṭima (3). Mais ce serait grossir démesurément l'importance de ces manœuvres, si on ne demandait à l'incapacité de 'Alī la raison principale de l'abandon, où son beau-père le laissa se morfondre. En dépit de sa sensualité, قــوّة شهوته complaisamment notée par la Tradition (4), dans les moments critiques ou quand l'intérêt de l'état était en jeu, le très positif Aboū'l Qāsim savait se ressaisir. H. de Bornier a bien marqué ce côté de son caractère, quand il le fait ainsi parler:

..... La femme est le plaisir d'un jour.
Mais l'homme, qui lui laisse usurper dans son âme
La place des devoirs austères, Dieu le blâme!
Aussi dût quelquefois le sage s'étonner,
Je partage mon cœur (5) pour ne pas le donner!
Je fais, même en cela, le devoir de l'Apôtre;
— Ayesha, disait-on? Elle pas plus qu'une autre! (6)

(1) Cf. notre *Triumvirat*, 117, 127, 129. Les Mohāǧir acquièrent des domaines à Médine et les mettent en valeur; Ḥanbal, VI, 420, 13; ils exploitent le commerce des esclaves, Zobair ibn al-'Awwām est propriétaire, *Ibid.*, IV, 5, 6.

(2) On craint d'irriter A. Bakr, « ce serait irriter le Prophète, ensuite Allah »; Ḥanbal, IV, 59, 1.

(3) Cf. *Triumvirat*, 122.

(4) Voir par ex. Soyoūṭi النموذج اللبيب (ms. 'Āśir effendi, Constantinople) p. 146b; *Sīra* anonyme (ms. arabe, n° 5094, Paris), 2b, 3b.

(5) Entre de nombreuses épouses. Le Qoran invite en outre « les femmes croyantes à se donner au Prophète », *33*, 49. 'Āiśa est jalouse; على اللاتي وهبن انفسهنّ لرسول الله صلعم; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II 567, 3 d. l. Le pluriel est à remarquer; et aussi l'affirmation que l'invitation a été entendue par de nombreuses candidates. Boḫārī, IV, 140.

(6) *Mahomet*, p. 42-43.

S'il utilisa le courage de ʿAlī dans les *maśāhid,* il ne songea jamais à le mettre autrement en évidence, même par un commandement militaire, ou en lui confiant certains emplois, par exemple la ṣadaqa. Mahomet répugnait à remettre aux Hāśimites avides l'administration de ces fonds. Il s'y refusa même ouvertement, comme il avait agi précédemment pour ʿAlī ([1]). « Le Prophète ne tient pas à la société de son beau-fils, كرهَ صحبتَهُ » disaient les Compagnons. (Balāḏorī, *Ansāb*, 425).

Au cours de ses nombreuses absences de Médine, il préférait se laisser remplacer, au besoin par un aveugle, Ibn Omm Maktoūm. Tellement le savoir-faire de son gendre lui inspirait peu de confiance! « Une montagne pourra changer de place, mais non pas un homme de caractère! » ([2]), ainsi fait-on parler Mahomet. Tout entier à la poursuite de ses plans politiques, il n'espérait rien de ʿAlī.

Cette situation ne pouvait contribuer à lui ramener Fāṭima. Par considération pour la fille du Prophète, ʿAlī se serait abstenu de répondre à ses récriminations ([3]), sans prendre d'ailleurs la peine d'en supprimer les motifs. Dans l'intervalle entre les faits principaux de l'histoire militaire, pendant la période médinoise, il est impossible de justifier l'emploi de son temps.

C'est à croire qu'il demeurait couché ([4]), comme nous le montrent des ḥadīṯ (اضطجع), surtout après ses fréquentes disputes avec sa femme. Il lui arrive pourtant de rapporter à la maison une poignée de dattes; maigre salaire, gagné « en tirant de l'eau pour le compte d'un propriétaire juif. Mange, dit-il à Fāṭima, et fais manger les petits » ([5]). D'autrefois pressé par la faim, il devait courir jusque dans

([1]) Confr. les variantes du ḥadīṯ cité, Ḥanbal, IV, 166 فقال : انا ابو الحسَن القرم لا ابرح حتى انظر ما.., doit signifier: « Moi, Aboū'l Ḥasan (c-a-d. ʿAlī) le héros, القرم [non القوم comme portent certaines rédactions] je ne bougerai, [il s'était couché] que lorsque j'aurai vu ... ». Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 399, 15; 400, 2.

([2]) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 443. A son défaut, Mahomet recommande de s'adresser à A. Bakr; il n'est pas question de ʿAlī; Ḥanbal, IV, 82.

([3]) Cf. *Yazīd*, 132.

([4]) Ḥanbal, IV, 166; Moslim [2], op. cit. I, 399, 400; c'est son attitude naturelle, dirait-on.

([5]) كُلي و اطعمي صبياكِ; Balāḏorī, *Ansāb*, 441 [b].

les ʿAwāli, à une heure de Médine, chercher du travail. Mais après cet effort passager, son indolence naturelle ressaisissait ce grand « dormeur », comme lui-même se qualifiait (1).

Mahomet ne dédaignait pas l'assistance des poètes pour répondre aux attaques des Qoraiśites. On lui proposa de se servir de ʿAlī: « il en est incapable, répondit-il, ليس عندهُ ذلك » (2). Il était pourtant le frère du spirituel ʿAqīl; les contemporains ne pouvaient assez s'en étonner (3). Un siècle plus tard, Komait (4) le chantre de la Śīʿa le célèbrera comme

« Le type glorieux du désintéressement, de la vertu, habile à résoudre les difficultés, à raffermir les situations ébranlées »

كان اهلَ العفافِ والمجد و الخير و نَقْضِ الأُمورِ و الإِبْرام

Pour le moment il ne déploya aucune de ces qualités héroïques. Au lieu d'aborder de front la solution des problèmes, créés par sa situation domestique, il prit l'habitude de déserter le domicile conjugal. Fréquemment il préféra aller passer la nuit sous la véranda du *dār* de son beau-père, servant de mosquée. En cette circonstance il aurait gagné son surnom d'Aboū Torāb (5). Ce curieux sobriquet, les auteurs

(1) كنْتُ رجلًا نومًا ; Ḥanbal, I, 111, 3 d. l.; 135. Comme pour répondre à ce ḥadīṯ on affirme de ʿAlī que : لم يكن بالنومة عن رسول الله صلعم ; ʿ*Iqd* 4, II, 226, 3; il est permis d'y retrouver une antithèse au ḥadīṯ, où ʿOmar avoue que le commerce l'a distrait de la société du Prophète; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (K.) II, 8.

(2) *Aġ.* IV, 4, l. 11; Ḥanbal, IV, 166.

(3) Gāḥiẓ, *Bayān*, I, 35, 8; on fait vanter son intelligence par le suspect Ibn ʿAbbās, lequel insiste sur l'érudition poétique de ʿAlī; *Aġ.*, I, 35, 8; il fallait réagir et rendre vraisemblance l'existence du *divan* de ʿAlī, utilisé par la *Sīra* et par la *Śīʿa*. On le déclare le meilleur poète des quatre premiers califes; Balāḏorī, *Ansāb*, 430 a. A Ḥodaibiya, la convention entre Mahomet et Qoraiś aurait été rédigée par un *kātib*, écrivain public (Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, Krehl, II, 180, 5) et non par ʿAlī. Les Śīʿites ont fait prévaloir la dernière version, plus favorable à la capacité intellectuelle de leur héros. Beaucoup d'autres écrits, documents etc., attribués à ʿAlī sont également apocryphes, p. ex. celui adressé aux habitants de Maqnā; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 60; comp. Leszynsky, *Die Juden in Arabien*, 103 etc.

(4) *Hāšimiyāt* (éd. Horovitz) I. 61.

(5) Cf. *Moʿāwia*, 316. Aboū Torāb = l'homme de la poussière, l'homme couché??

musulmans n'arrivent pas à en donner une explication plausible. Il pourrait bien faire allusion, comme l'a soupçonné M. Sarasin [1] à l'embonpoint du mari de Fāṭima. Qu'il ne consacre pas le souvenir d'une action d'éclat, on pourrait le deviner aux efforts désespérés des écrivains ʿalides pour le transformer en *konia* honorifique.

Les grands Ṣaḥābīs ne se montraient pas tendres pour leurs compagnes [2]. Ces malheureuses hésitaient à se plaindre à Mahomet pour ne pas s'attirer un *redoublement* de violences. Le cas s'était présenté et la Tradition s'est empressée de le mettre sur le compte d'un Omaiyade, Walīd ibn ʿOqba (Hanbal, I, 151-52). Lorsqu'un fait déplorable se passe dans le voisinage du Maître, dans l'édifiante communauté de Médine, les *Ṣaḥīḥ* s'arrangent afin d'en charger un membre de cette famille. Seules les Anṣāriennes montraient assez d'indépendance pour résister aux caprices les moins justifiés de leurs maris qoraiśites (Ṭab., *Tafsīr*, II, 223-24). Devrions-nous à cette particularité de ne pas rencontrer une seule Médinoise dans le harem d'Aboū'l Qāsim? [3]

A plusieurs reprises le Prophète aurait protesté contre ces brutalités. « Parmi les fidèles, disait-il, le plus parfait devait se distinguer par l'aménité envers sa femme » [4]. ʿAlī ne comprit pas la leçon. Les recueils de ḥadīṯ citent des scènes violentes entre les deux époux; ils relèvent la dureté de ʿAlī envers la mère de ses enfants; il s'oublia jusqu'à maltraiter cette femme maladive, l'obligeant à se réfugier auprès de son père [5].

Nous connaissons l'attitude du Prophète en ces conjonctures délicates. Qu'il s'agisse de ʿAlī ou de ʿOṯmān, de Roqaiya ou de Fā-

(1) *Das Bild Alis*, 34.

(2) Cf. *Maqātil*, p. 9; *Moʿāwia*, 145, 184; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) IV, 180.

(3) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 81, n° 23. Nombreux exemples; Ḥanbal, VI, 272, 411-414; *Moʿāwia*, 314-34; ʿOmar bat sa femme, Ḥanbal, III, 328; Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, 108 (scolion).

(4) Ḥanbal, VI, 47, 10 d. l.; femmes « flagellées comme des esclaves »; *Ibid.*, IV, 17, 33.

(5) كان في عليّ شدّة على فاطمة; I. S. *Ṭabaq.*, VIII 16, l. 19; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, 730. *Torābī*, épithète employée par les adversaires; cela ressort de Komait, *Hāšimiyāt*, II, 25; en même temps, date pour l'apparition du sobriquet, à tout le moins un point de repère.

ṭima ([1]), il prescrira à ses filles « de s'accommoder à l'humeur de leur mari ». « Si un mortel, disait-il encore, avait le droit de se prosterner devant son semblable, j'ordonnerais à la femme de se prosterner devant son mari » ([2]). On ne pouvait se montrer moins féministe! En plein midi il trouva Fāṭima couchée. Indolence ou maladie? Chez l'anémique femme de ʿAlī les deux explications sont admissibles. Mahomet la heurta rudement du pied; un de ses gestes familiers pour réveiller les dormeurs ([3])! La rencontrait-il seule dans les rues de Médine, il l'interpellait brusquement: « Quel motif t'a poussée hors de ta demeure? » ([4]). Sans doute nos auteurs ont tenu à faire inculquer par le Prophète l'obligation de la claustration pour les femmes musulmanes. Ils ne se sont pas demandé si dans leur ensemble ces mœurs ne produiraient pas l'impression d'une famille, où l'union laissait à désirer. Le seul point important à leurs yeux, c'est d'établir une doctrine. Ils ne s'inquiètent pas des autres conséquences logiques ([5]). Tant pis si le trait s'adapte mal à l'ensemble de la *Sīra,* au risque d'en faire éclater le cadre!

([1]) Les auteurs de ces ḥadīṯ ont dû être malheureux en ménage, avoir avec leurs femmes des altercations, كلام, fréquentes, comme entre ʿAlī et Fāṭima; I. S. *Ṭabaq.* VIII, 16. Zobair traite de même sa femme Asmā', fille d'Aboū Bakr; *Ibid.* 182-83. « Vous les battez ضرب الفحلِ اوالعبد » leur dit Mahomet; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ,* (Krehl) IV, 123.

([2]) Ḥanbal, *Mosnad,* III, 159; I. S. *Ṭabaq.,* VIII, 16, l. 21.

([3]) Mondirī, *Tarġīb* (ms. Berlin) 64ª; Wāqidī (Kremer) 366, 14; Ḥanbal, VI, 457; cf. I, 83 d. l. Comp. Ǵāḥiẓ, *Maḥāsin,* 349, 17; cf. 286, 15.

([4]) Ḥanbal, II, 269, haut. Nasā'ī, *Sonan,* livre du mariage (ms. Noūrī ʿOṯmānī, Constantinople). Médinois menace de tuer sa femme pour l'avoir, à son retour, trouvée sur le seuil de sa porte; Ḥanbal, III, 41, 15.

([5]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) I, 122; II, 435, où les différends entre ʿAlī et Fāṭima sont atténués; IV, 180, nº 40 les utilise dans le sens ʿalide pour expliquer le surnom d'A. Torāb.

IV.

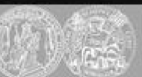
CHEF D'ÉTAT, MAHOMET NÉGLIGE FĀṬIMA

Le moment est venu d'examiner de plus près les motifs de l'abandon, du quasi-dénûment, où Mahomet laissa ʿAlī et Fāṭima. Sommes-nous autorisés à mettre en avant la pauvreté personnelle du Prophète, son esprit de détachement à l'égard de sa famille? à nous rallier enfin aux explications, proposées ou insinuées par le ḥadīṯ?

Principalement depuis la conquête de Ḫaibar, on peut constater chez lui les traces d'une importante évolution. Le Prophète se transforme insensiblement en chef d'état. Ce changement dans la personnalité complexe d'Aboū'l Qāsim n'avait pu échapper à la perspicacité des Bédouins, généralement fins observateurs. « Cet homme aspire à dominer les Arabes », avait dit le chef ṭa'iyte Zarr ibn Sadous اني لأرى رجلًا ليملكنّ رقابَ العرب » (1). L'avisé politique Aboū Sofiān devait formuler la même observation: « Le prophétisme est fini, l'empire commence »! (2) Impossible de se montrer plus clairvoyant. En protestant contre cette antithèse, le banquier ʿAbbās, oncle de Mahomet, obéissait à son zèle de néophyte: elle eût flatté l'amour-propre d'Aboū'l

(1) *Aġ.*, XVI, 49, bas. D'après ʿAbdalmasīḥ al-Kindī. *Risāla*, 42, bas, dès son mariage avec Ḫadīġa il prétendit, المُلْكَ و التروّس على عشيرته. C'est remonter trop haut. Nous croyons à la sincérité des débuts; cf. *Mahomet fut-il sincère?* Elias de Nisibe (*CSO*, coll. Chabot), 126 l'appelle نبيّ المسلمين واوّل ملوكهم

(2) Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 60. « Roi ou prophète? » Pour s'en rendre compte les Juifs usent contre lui du poison; I. S. *Ṭabaq.*, II², 7, 4.



Qāsim. Des replis obscurs de sa conscience s'élevaient tumultueusement des aspirations, de plus en plus précises vers la domination, la souveraineté, *al-molk*, comme disaient les Arabes (1). Il se sentait né (2), et ne se trompait pas, pour gouverner ses contemporains.

Jadis, dans le Qoran (*3*, 13) il avait énuméré la série des tentations, parvenant à asservir les humains: « la passion des femmes (3), le désir des enfants mâles, la soif de l'or et de l'argent, les chevaux fringants, la possession des troupeaux et des domaines: toutes les jouissances de cette vie terrestre »; le Prophète voudra désormais se les assurer. A la Mecque, il n'avait cessé d'affirmer la pureté de ses intentions, son désintéressement. Cette protestation, il l'a placée pour son propre compte dans la bouche des prophètes, ses prédécesseurs (4). Pourquoi n'aurait-il pas été alors de bonne foi? Ces déclarations il les avait émises au début de sa carrière aventureuse. Où le mènerait-elle? Le novateur méconnu s'ignorait lui-même, les entraînements de l'ambition, les séductions de la fortune, « la plus grande peut-être qu'un chef eût jamais possédée dans l'Arabie centrale » (Caetani). Après une pénible période de tâtonnements, le succès était arrivé Epreuve délicate! Lui laisserait-elle la force de résister? de persévérer dans son premier rôle de réformateur sans arrière-pensée?

Désormais sa principale préoccupation consistera à s'entourer du luxe et des attributs du pouvoir suprême, du *molk*, comme devait se le représenter un Arabe du Ḥiǵāz, dans la première moitié du 7e siècle. Souverain (5), il l'était devenu, non seulement dans sa propre

(1) Cf. *Mo'āwia*, ch. X. Le *molk* des Omaiyades, 189 etc.

(2) Des élégies contemporaines, mais partiellement (?) authentiques le célèbrent comme *saiyd*; I. S. *Ṭabaq.*, II², 93, 2; 95, 7; 97, 28; 98, 5.

(3) Chez Mahomet le premier symptôme de la maladie est ainsi signalé: أُخِّذ عن النساء ; la santé revenue, انتشر نبيّ الله صلعم للنساء ; I. S. *Ṭabaq.*, II², 5, l. 23; 6, 5. A ce signe les Compagnons se prennent à espérer.

(4) Qoran, *6*, 25, 57, 90; *26*, 109, 127, 145, 164, 180; *34*, 46; *36*, 20; *38*, 86; *42*, 22 etc. Cf. *Mahomet fut-il sincère*, 46, (extrait de *Recherches de science religieuse*, 1911, nos 1 et 2).

(5) Sur cette évolution, cf. Caetani, *Studi di storia orientale*, I, 354, 360, 390; notre *Mahomet fut-il sincère*, 48 etc. Comp. *Omaiya ibn Abi's-Salt*, *Dīwān* (éd. Schulthess), XXIII, 3; un apocryphe d'ailleurs et tardivement attesté. Le judicieux Ibn Hišām, qui

estime, mais encore dans celle de ses contemporains ([1]). Au milieu de l'émiettement, dans la poussière de tribus, depuis la ruine de l'état ḥimiarite on ne se souvenait plus d'une pareille puissance, réunie entre les mains d'un seul homme. Les oasis du Nord-Ouest lui appartenaient; aux trois grandes cités du Ḥiǵāz il avait imposé son autorité. Malgré leur intelligence, malgré la supériorité de leur culture et de leurs richesses, les *gens du Livre* n'avaient pu lui résister. S'il avait consenti à tolérer certains de leurs établissements, c'était en les réduisant à la condition de tributaires et de fermiers. A des degrés divers, les Bédouins subissaient son influence: ils comblaient les vides de ses cadres militaires, ils lui servaient d'espions et d'écumeurs du désert. Sur les confins orientaux du Ḥiǵāz, les grandes tribus du Naǵd: les Solaim, les Ġaṭafān, les Tamīm observaient la neutralité, ou offraient leurs services, en échange des subsides, fournis par les fonds du *ta'līf* ([2]). Au milieu de leurs divisions intestines, les minorités, les partis vaincus venaient solliciter son intervention, demander comme une faveur d'être affiliés à la confédération médinoise. Après des manifestations aussi significatives, comment pouvait-il douter de sa propre puissance?

Comment ne l'auraient-ils pas pris pour « le roi et l'arbitre des Arabes »? Ainsi l'avait proclamé le grand poète A'šā ([3]), après avoir contemplé la gloire des Laḫmides et des Ǵafnides. Il leur apparaissait comme le continuateur, comme l'héritier de la puissance de ces émirs ([4]). Ses poètes de cour, Ḥassān ibn Ṯābit, 'Abdallah ibn Rawāḥa, Ka'b ibn Mālik chantaient comme A'šā, et le Prophète se gardait

a un œil pour les apocryphes trop patents, l'a ignoré ou dédaigné. Pour la poésie apocryphe dans I. Hišām, voir Goldziher, *Abhandlungen*, I, 60, n. 2; Wellhausen, *Reste*, 250.

([1]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl), IV, 92, n° 53; il se fait faire des anneaux d'or, mais aurait refusé de s'en servir: c'est l'explication postérieure. Il n'emploie que les parfums les plus précieux; *Ibid.*, IV, 100.

([2]) Cf. *Mo'āwia*, voir ce mot à l'*index*. Wāqidī (Kremer), espions de Mahomet, 139, 206, 207, 345.

([3]) Ibn Hišām, *Sīra*, 201, d. l. On a aussi comparé Mahomet au « bon pasteur »; I S. *Ṭabaq.*, II[2], 53, d. l.

([4]) De là, le caractère politique de la majorité des *wafd*. Beaucoup de tribus ont traité non avec le Prophète, mais avec le *maître* de Médine. Allah lui « laissa le choix d'être Prophète-roi »; Al-Bābī, *Nozhat an-Nāẓirīn* (ms. Inst. bibl.) 27, b.

bien de protester contre leur terminologie profane. A l'issue des années d'humiliation, il savourait intérieurement son triomphe. « Ne t'avons-nous pas dilaté la poitrine? — Soulagé du poids de ton fardeau — Sous lequel tu courbais le dos? — Après l'épreuve, le succès.....! » (1) — « Bientôt la munificence de ton Seigneur comblera tes désirs — T'ayant trouvé orphelin ne t'avait-il pas protégé? — trouvé errant et il t'a dirigé — trouvé dénué et il t'a enrichi?..... Quant à la faveur de ton Seigneur, tu peux la proclamer! » (2). Ainsi Allah cherchait à soutenir son Envoyé.

Encouragements en vérité superflus! Jamais il ne put comprendre la figure du Christ, humilié, crucifié. Tous les prophètes, il les fait assister à l'écrasement de leurs adversaires. Son islam est une restauration du sémitisme, sous sa forme la plus aigüe, la plus terre à terre. Les biens de ce monde, les douceurs de l'existence, *aṭ-ṭaiybāt*, voilà la récompense des envoyés d'Allah, « vivre riches et dans l'abondance » (3)!

Il ne demandait qu'à prêcher la réalisation des promesses divines, la plénitude de son triomphe. Aux yeux des siens, il jugea prudent d'abord de voiler toute cette évolution, de ménager leurs anarchiques instincts d'indépendance (4). N'essaya-t-il pas de présenter le *molk*, comme le complément naturel de la prophétie? Certains versets qoraniques (5) permettent de le supposer (6). A un pauvre Bé-

(1) Qoran, *94*, 1 etc.

(2) Qoran, *93*, 5 etc. Pour l'âge de ces sourates cf. Nöldeke-Schwally, op. cit., p. 94. Le style de la sourate *94* semble bien triomphant pour appartenir à la période mecquoise, où le ton demeure plus résigné.

(3) عاش غنيًّا و لم يُهْتَضَمْ; Omaiya ibn Abi's-Salṭ, *Dīwān*, (éd. Schulthess), XXIII, 3; voir plus haut notre remarque sur ce vers.

(4) Comme dans Qoran, *88*, 22; cf. Ṭab., *Tafsīr*, XXX, 91.

(5) Par ex. Qoran, *4*, 56, 57. « Tu nous a enrichis, nous a fait servir par des esclaves », lui dit une élégie d'une douteuse authenticité; I. S. *Ṭabaq.*, II², 97, 5. L'exégèse qoranique (voir Ṭab., *Tafsīr*, loc. cit.), recourt ici au *nāsiḫ wa mansoūḫ* pour affirmer le pouvoir souverain du Prophète; le ḥadīṯ raisonne de même; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 117, bas; 118.

(6) Comp. Qoran, *4*, 67: « tout prophète doit être obéi »; Qoran, *81*, 19, 21; رسول ... مُطاعٌ امين; *moṭā'*, épithète des grands saiyd; cf. *Mo'āwia*, 75, 79, 85.

douin, impressionné par l'appareil, entourant le Prophète, il consentira à dire: « Je ne suis pas un roi, mais fils d'une femme de Qoraiś » (1). Quand les membres des députations lui adressent le titre de « maître, de saiyd », il veut bien leur recommander de ne rien exagérer (2). Mais jusque dans le mode, dans la mollesse de la recommandation, on devine combien peu ces manifestations royalistes lui déplaisaient. Pourquoi dans une scène, d'ailleurs invraisemblable, le ḥadīṯ oublie-t-il de le faire protester, lorsque les Compagnons, atterrés par ses prédications fatalistes, tombent à genoux, جثوا على الركب pour demander grâce? (3).

A leurs saiyd les plus influents, à ʿAdī fils du grand Ḥātim, les Bédouins contesteront le droit de s'asseoir sur un tapis au conseil, *nādi,* de la tribu. Pour arracher ce privilège, ʿAdī devra invoquer son grand âge et ses infirmités (4). Jusqu'à ce jour, Mahomet avait modestement présidé les réunions du Vendredi, dans son *masǵid*, accroupi sur un coussin en cuir (5), le dos appuyé contre un tronc de palmier (6). Le vainqueur des *Aḥzāb* ou Confédérés, le conquérant de Ḫaibar, de la Mecque ne pouvait se contenter de cet appareil démocratique.

Au jour donc des *prières générales* (7), pour la réception solennelle des *wofoūd* (8), il donnait ordre de parfumer la mosquée. Les plus rares essences brûlaient dans de grands réchauds, مجمر, parfois ornés de figures en relief (9), apportés de Syrie ou du Yémen par ses agents commerciaux. Dans l'Arabie, « patrie des parfums, *Arabia odorifera* », plus qu'en toute autre contrée de l'Orient, un des premiers luxes est

(1) Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'*, (ms. Leiden) 101, *b*.

(2) Ḥanbal, IV, 24, 25.

(3) Ḥanbal, II, 412, 12 d. l.; بركوا على الركب; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², I, 61, d. l.

(4) Siǵistānī, *Kitāb al-Moʿammarīn* (ed. Goldziher) 37-38 (texte arabe) ʿAdī aurait été plus que centenaire; cf. Lammens, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra*, dans *Jour. asiat.*, 1911¹, p. 213.

(5) Ainsi le trouva ʿAdī ibn Ḥātim; Ibn al-Ǵauzī, *Montaẓam* (ms. cité) *sub anno* 68.

(6) Ḥanbal, V, 137.

(7) Fréquemment convoquées à l'improviste; Ḥanbal, VI, 413, 1-2.

(8) Il fallait leur inspirer une haute idée de la nouvelle puissance.

(9) Cf. Ibn Māǵah (ms. B. Khéd. section Ḥadīṯ), I vol.; *Moʿāwia*, 367, n. 8; Ibn an-Naǵǵār, الدرّة الثمينة (ms. Paris) 26ᵇ; autres références, données plus bas.

5

celui des parfums (1). Aboū'l Qāsim et ses disciples se rappelèrent opportunément l'Abyssinie et la Syrie. Ils y avaient vu les hauts fonctionnaires trôner sur des chaires, placées sur des estrades (2). Cette position dominante devait séduire ces esprits primitifs; elle symbolisait le pouvoir du régent! On mit en avant le prétexte de permettre à l'assemblée – on cherchait sans doute à calmer ses préjugés égalitaires – de suivre les mouvements de la prière de Mahomet (3). Il s'empressa d'adopter cet usage: ce fut l'origine du *minbar*, si célèbre dans l'histoire de l'islam (4). Il ne tarda pas à posséder toute une collection de chaires, plus ou moins luxueuses, selon le degré des solennités, où elles devaient figurer. Les Vendredis ordinaires, certains récits le montrent installé dans un siège, reposant sur des pieds en fer (5). L'exégèse philologique de ces ḥadīṯ a beaucoup exercé les commentateurs et les auteurs de *Ġarīb* (6). Au début on se contenta d'un simple escabeau en bois, comptant trois à quatre degrés; travail d'un menuisier, esclave au service d'une Anṣārienne et vraisemblablement originaire de Syrie (7).

(1) Cf. *Mo'āwia*, 366-67.

(2) Becker, *Die Kanzel*, dans *Orient. Stud.*, I, 335, 345, 346-68; *Mo'āwia*, 204-08; suggestion étrangère d'un رومي, à ce qu'on assure; Ḥanbal, V, 330; Dārimī, *Mosnad* (ms. Leiden) 7b; Wāqidī (Kremer) 184; notre *Ziād ibn Abīhi*, 33.

(3) لتعلموا صلاتي, Nasā'ī, *Sonan* (ms. Noūrī 'Oṯmānī).

(4) Ḥanbal, V, 137; Samhoūdī, (ms. Beyrouth), 107 etc.

(5) كرسي خلب (sic) قوائمُهُ حديد; Maqrīzī, *Imtā'* III (ms. cité) et dans la plupart des grands Ṣaḥīḥ.

(6) Nombreuses variantes et interprétations dans Maqrīzī, *op. cit.* On a lu خُلْب (ainsi vocalisé) et expliqué par ليف. Autre explication: اراهُ رأى خَشَبًا اسود حَسَبَةُ, de l'ébène alors? D'après Ibn al-Ǵauzī: كان الألْيَق ان يكون مِن ليف قوائمُهُ مِن حَديدًا. جَرِيد بالراء والجريد هوَ السعف. Une variante voudrait résoudre toutes les difficultés, il faudrait lire: « كرسي خِلْتُ قوائمُهُ حديدًا, un siège dont les pieds me [au narrateur du ḥadīṯ] parurent en fer ». Comp. *Mo'āwia*, 204-08, 273; 342. Un siège en branches de palmier peut paraître bien fragile! Aussi Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'* (ms. cité) 124b n'ose rejeter la première leçon, si bien attestée. Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité) section كتاب الزينة, lit خلت. Possède un petit minbar; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 376, 9 d. l.

(7) Comme la plupart des artisans à Médine, de là son qualificatif de *roūmī*; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 20-21.

Désormais de cette éminence – à la fois trône [1] et tribune – il haranguera les foules, non pas debout [2], ainsi l'a prétendu une tradition surannée, mais assis, dans la plénitude de son autorité de législateur, de son prestige de Prophète-Roi. Il tiendra en main une sorte de sceptre, عصا, قضيب, bâton, محجن en bois précieux, incrusté d'or et d'ivoire, une courte lance ou javelot, عنزة [3]. Tels les bâtons de commandement, artistement travaillés, que le gouvernement byzantin remettait aux chefs barbares, ralliés à l'empire [4]. Doit-il se déplacer, ses appariteurs porteront cet insigne devant lui, quand il s'avisera de le leur remettre [5]. Il le reprendra, une fois installé dans la chaire, et s'en servira pour souligner les parties de son discours [6].

(1) 'Abbâs lui conseille d'adopter un عرش ; I. S. *Ṭabaq.*, II², l. 11.

(2) Cf. *Mo'āwia*, 206; Aboū Da'oūd, *Sonan* (ms. Paris) 187ᵃ; Ibn Ġauzī, ms. cité, 105ᵇ; Tirmidī, *Ṣaḥīḥ*, I, 321, bas; 324, 18; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 239; II, 157, 230, 380; Qasṭallānī, *Iršād as-sāri*, III, 53; *Osd*, II, 280; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 411, 9; Ḥanbal, V, 198; VI, 373. 14; Samhoūdī, ms. cité, 17ᵇ, 69; Dārimī, *Mosnad*, 126ᵇ : تقعدُ عليهِ و كانّك قائم ; comp. *Ibid.*, p. 9ᵃ. Nasā'ī, loc. cit. (cette version essaie de concilier les deux positions: debout et assis !).

(3) Cf. Becker, *op. sup. cit.*; Ġāḥiẓ, *Bayān*, I, 51, 52, 60, bas; *Aġ.*, XIII, 166, bas. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, I, 406, n° 58; 166, 7; Ibn al-Ġauzī, *Wafā'*, 144ᵇ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², I, 191, 192.

(4) Cf. C. Diehl, *Justinien*, 371; ce bâton serait un cadeau du Négus; Ibn Ġauzī, *Wafā'*, 118ᵇ; c'était une *'anaza;* cf. Caetani, *Studi*, I, 341.

(5) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 395, haut. Mahomet appelé صاحب الهراوة ; *'Iqd*, I, 134; Qastallānī, *op. cit.*, I, 278, 279; Ibn Ġauzī, *op. cit.*; ms. anonyme n° 2007, Paris, p. 231ᵃ; Ya'qoūbī, *Histoire*, II, 97, 3.

(6) Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 380; Maqrīzī, *op. cit.*; Wāqidī, (Kremer) 80.

* * *

Egalement à l'instar des gouverneurs impériaux, il possède ses chambellans ([1]) et ses hérauts, appelés *mo'addin* ou *monādi* ([2]). Ces derniers sont attachés à son service de publicité, les agents les plus actifs de sa chancellerie locale à Médine, chargés de faire les proclamations, les convocations aux meetings, aux assemblées et à la prière. Le nègre Bilāl cumulera les fonctions d'appariteur et de crieur public. C'était l'homme (maulā) d'Aboū Bakr; ce dernier très intéressé à connaître les incidents de la vie journalière de son beau-père. Sa voix de stentor le désignait d'ailleurs pour cet office. Il ne fut pas le seul, comme voudrait certaine tradition ([3]), mais le plus connu parmi ceux qui le remplirent dans l'entourage du Prophète. Il est demeuré le type du monādi - mo'addin. Aux grands jours, Bilāl marchera devant le Prophète, déployant au dessus de sa tête une sorte de dais ([4]). Le nègre abyssin n'y voyait pas clair, sa prononciation se trouvait être fort défectueuse ([5]), et un autre de ses confrères, Ibn Omm Maktoūm - le lieutenant ordinaire de Mahomet pendant ses

([1]) Comme Rabī'a ibn Ka'b; voir son mosnad; Ḥanbal, IV, 57-59; mosnad d'Anas ibn Mālik; Ḥanbal, III, 98 etc.; Ibn Mas'oūd remplit également la fonction; Aboū 'Obaid, *Ġarīb*, 11[a].

([2]) Ibn Hišām, *Sīra*, 588; Sohaim, muezzin de Mahomet; Ḥanbal, III, 349, 12; I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 21, 17: de Médine un *mo'addin* est envoyé à Qobā pour annoncer la mort de 'Abbās.

([3]) Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité) كتاب الصلاة; سعْد القرْظ, maulā de 'Ammār ibn Yāsir est مؤذن à Qobā, plus tard on le voit يحملُ العنزةَ بين يدَي ابي بكر و عُمَر و عثمان و عليّ في العيد; Ibn Ġauzī, *Montaẓam*, (ms. Constantinople); nombreux mo'addin de Mahomet, cités dans Maqrīzī, *Imtā'*, III; Ḥanbal, IV, 47, 48, 51.

([4]) عُودٌ عليهِ ثوب, au dernier pélerinage; Ḥanbal, V, 268; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 127, d. l. Comme les rois, Mahomet aura des eunuques; Ġāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 75, croit devoir l'en excuser, c'étaient des cadeaux! Il possède également des interprètes officiels pour les correspondances étrangères; I. S. *Ṭabaq.*, II[2], 115, 9.

([5]) Il confondait س et ش, ḥadīṯ repoussé par Soyouṭī, الدُرَر المنتشرة في الاحاديث المشتهرة, (ms. 'Āšir effendi), 173[b].

absences de Médine – était complètement aveugle. Déplorable infirmité, si les cinq prières eussent dès lors été établies; ces prières étant attachées à des heures fixes. Mais nous savons à quoi nous en tenir à cet égard!

Quand Mahomet présidera dans le minbar, Bilāl se tiendra au pied du trône, une épée nue en mains [1], l'épée même de Mahomet, arme de luxe à la garde d'argent artistement ciselée, épée de parade n'ayant jamais servi. On voit, où les Omaiyades et leurs gouverneurs [2] ont pris l'idée de s'entourer d'hommes d'armes à la mosquée. La pourpre ou la couleur rouge était un insigne du pouvoir [3]. Mahomet avait jadis proclamé le rouge la couleur favorite de Satan [4]. De bonne heure pourtant, on le voit s'affubler d'une tunique écarlate et dans cet accoutrement courir les foires, *mawāsim*, du Ḥiǵāz [5]. Souverain, Aboū'l Qāsim se réservait le droit de répudier les préjugés de l'ancien réformateur. Dans l'*Imtā'*, Maqrīzī le montre changeant incessamment de costumes [6], refusant impitoyablement les tissus de laine [7]. Son organe délicat [8] n'en pouvait supporter l'odeur caractéristique, déterminée par ses sueurs très abondantes, quoique toujours parfumées, au dire de la *Sīra*.

Ami de la simplicité dans la vie ordinaire, Mahomet ne dédaignait pas la représentation: il savait être souverain. Pour les circonstances

(1) Ḥanbal, III, 481, bas; Ṭab., *Tafsīr*, VIII, 144; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 22, bas. Bilā le précède, portant la *'anaza* ou lance courte; Balāḏorī, *Ansāb*, 115.

(2) Cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 101-102, dans *Rivista degli studi orientali*, 1911.

(3) Soie rouge, réservée aux saiyd; Boḥtorī, *Ḥamāsa* (Cheikho) n° 1105; Ibn Qaiym al-Ǵauziya, *Zād al-Mo'ād* (ms. Bāyazīd, Constantinople) I vol.

(4) Qotaiba, *Moḫtalif al-ḥadīṯ*, 422. 423; Ibn Qaiym al-Ǵauziya, op. cit.

(5) Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 23, 2 d. l., on le dépeint dès lors بين بردين احمرين Ḥanbal, IV, 63, bas. 'Āiśa sortira plus tard les habits de laine portés par le Prophète; mais sa sœur Asmā' a gardé en réserve ses habits de gala; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 207. 210. Toutes les tendances peuvent se prévaloir du ḥadīṯ.

(6) *Montaḫab Kanz...* IV, 198; Ḥanbal, IV, 281, 308; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, I, 406, n° 58; cf. 166, 7; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], II, 207.

(7) Maqrīzī, *Imtā'* III, section: Vêtements du Prophète; Ḥanbal, VI, 144, d. l., même sujet dans Balāḏorī, *Ansāb*, 332 etc.

(8) Cf. *Mo'āwia*, 306-07.

solennelles, il revêtira donc la grande chlamyde rouge ([1]). Elle lui avait coûté 50 dīnārs ([2]): 50 de ces brillants *aurei* d'Héraclius, si amoureusement caressés par les *ṣarrāf* de la Mecque ([3]). Ou bien il choisira dans sa garde-robe les tuniques en soie ([4]) ou en pourpre ([5]), le beau manteau, chamarré d'or, rapporté par Ḫālid ibn al-Walīd de Doūmat al-Ǵandal; d'autres tuniques d'apparat, cadeaux de moines, habitant les déserts voisins ([6]), des chrétiens de Naǵrān ([7]), ou achetées par ses agents en Syrie, en Egypte ([8]), à ʿAden, à Ṣoḥar, à Qaṭar, au Ḥadramaut et dans les autres centres manufacturiers ([9]), comme Manbiǵ

([1]) Ḥanbal, III, 477, bas; IV, 295, 303; Balāḏorī, *Ansāb*, 253[b]; Ḏahabī, تاريخ الاسلام ms. Paris, 71-72; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 217; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, II, 133; *Ḫalq an-nabī*, (ms. Leiden) 313, 337.

([2]) I. S. *Ṭabaq.*, IV[1], 45, 14. Comp. *Naqā'iḍ Ǵarīr* (éd. Bevan) 756, 5: « bâts de chameaux, sculptés, ornés, comme des dīnārs ».

([3]) *Aǵ.*, XXI, 39, 4; cf. notre *République marchande*, p. 14. A l'occasion des *wofoūd*, قد لبَس احسنَ ثيابِهِ; Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'* 158[a]. On connait le وزّان, chargé de peser et d'estimer les monnaies et les métaux précieux; I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 152, 6.

([4]) Ibn al-Ǵauzī, op. cit., 126, Boḫārī, E, *Ṣaḥīḥ*, IV, 27; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 151; I. S. *Ṭabaq.*, IV[2], 58; Yaʿqoūbī, II, 98. Ibn Qaiym se donne beaucoup de mal (op. cit.) pour prouver que le Prophète revêtait seulement des habits avec des raies ou bordures rouges; Ḥanbal, III, 229, 7 d. l.

([5]) ارجوان, avec bordure de soie; par dessus tunique rouge; il porte manteau de même nuance. Maqrīzī, *ms. cité*; Ibn al-Ǵauzī, *ms. cité*, 126[b]; porte habit de soie pendant la prière; Ḥanbal, IV, 143, bas.

([6]) Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité) كتاب الزينة; Tirmiḏi, *Ṣaḥīḥ*, I, 331; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II; 152; Ḥanbal, III, 317; 337, 7; 347.

([7]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) IV, 78, n° 18. Ḥanbal, III, 121: annuellement ils devaient fournir 2000 *ḥolla*.

([8]) Ibn Qaiym al-Ǵauziya, *Zād*, I (ms. cité) مِن الكتان التي كانت ينسجها القبط ce sont les قبطيّة, قباطي; Daḥia ibn Ḫalīfa lui en fait cadeau; Ḥanbal, V, 205; قبطية habit blanc; cf. scoliaste de Komait, *Hāšimiyāt*, p. ٦٩.

([9]) Comme les حلّة صفوريّة, de Sephoris (Galilée); Ḥanbal, III, 441, 12 d. l.; les قسيّة, de fabrication égyptienne, il y entrait de la soie; I. S. *Ṭabaq.*, II[1], 124, Ḥanbal, I, 134, 12; 154, 6; Aboū ʿObaid, *Ǵarīb* (ms. cité) p. 48[a]. Les tuniques syriennes fréquemment appelées روميّة; Ḥanbal, IV, 222, 223, 244, 255 bas. 289; Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 150; Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'*, 126[a-b]. Aboū Daʾoūd, *Sonan* (ms. cité) 104[a]; habit syrien avec علم, bordure, Ḥanbal, VI, 177, 6 d. l.; *Montaḫab Kanz...*, VI, 204; habits blancs, étoffes قسيّة (étymologie); Boḫārī (Krehl) IV, 82, n° 24; 84, n° 28; 85; I. S. *Ṭabaq.*, II[2], 38, 1.

de Syrie. Les habits, fabriqués en cette dernière cité, s'appelaient *anbiǵāniya* (¹): c'est du moins la forme légèrement déformée (²), conservée par nos *Ṣaḥīḥ* et nos *Mosnad* au lieu de la graphie correcte *manbiǵāniya*.

+ S 72 La tunique rouge surtout lui seyait à merveille. Quand il arrangeait (³) sa belle et abondante chevelure (مترجّل), il frappait tous les regards. Sur ce point les témoignages se trouvent d'accord (⁴). Combien variée la garde-robe du Prophète! Pour lui rien de trop précieux, quand il s'agissait d'éblouir les Bédouins des environs. Les simples fidèles devaient s'abstenir ici-bas de la soie, de la pourpre, du brocart et de tout luxe mondain (⁵), sous peine de ne pas jouir de ces avantages dans l'autre monde. Mais le souverain de Médine, le « bel exemple pour les siens », comprenait les exigences de sa nouvelle dignité. Tout spécialement les jours de combat, il n'oubliera pas d'en-

(¹) Ou même فانبجانيّة (pour منبجانية = مانبجانية); Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité). Dozy y a vu un « biscuit, apprêté avec de l'huile et arrosé d'eau », *Vêtements des Arabes*, 172. D'après Baihaqī, *Adab* (ms. B. Kh.) انبجانية كساء لا علم فيه غليظ (c'est une explication dérivée des ḥadīṯ où ce terme figure) قال ابن قُتَيبة انّما هو مَنْبجاني مَنْسُوب الى مَنْبج. Cf. *Tāǵ al-'Arous* s. v. نبج; Yāqoūt, *Mo'ǵam*, IV, 655; Aboū'l fidā, *Taqwīm*, 171; Ḥanbal, VI, 37, 8; 46, 10; 208; la revue arabe *Al-Mašriq*, 1911, 80, 240. Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 463; cf. Karabacek, *Mittheil. aus der Samlung Erzh. Reinier*, III, 131-32; C. H. Becker, *Papyri Schott-Reinhardt*, 54.

(²) Bakrī, *Mo'ǵam*, 543 indique la correction et le rapport avec Manbiǵ. La *nisba* « Manbiǵānī » de Manbiǵ est assez étrange, à l'encontre des toponymes en *iya*, comme *Iskandarānī* de *Iskandariya*, *Lāḏiqānī*, de *Lāḏiqiya*, *Ṣāliḥānī* de *Ṣāliḥiya*, *Ṭabarānī* de *Ṭabariya*, *Maṭarānī* de *Maṭariya*, *Qirqisānī* de *Qirqisiya* et non *Qirqisān*, comme propose M. I. Friedländer à propos du Karaïte Qirqisānī, dans *Zeits. f. Assyr.* XXVI, 93. Dans le Liban on rencontre des *nisba*, formés sur le type de *Manbiǵānī*; citons *Mišmišānī* de *Mišmiš*; en Syrie *Maǵdalānī* de *Maǵdal*, *Dairānī* de *Dair*, *Ǵorǵomānī* de *Ǵorǵom* (voir les index de Ṭabari et Balāḏorī, par ex. قرقساني, Ṭab., *Annales*, I, 2754, 4).

(³) Soin confié d'ordinaire à 'Āiša; Ḥanbal, IV, 163, VI, 50; cf. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, IV, 96, bas, 97, 100; Moslim², I, 82.

(⁴) Il s'agit des « jours de fête »; Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'*, 94ᵃ, 126ᵇ.

(⁵) 'Āiša tout en rouge; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 189, bas; pour les *deux Ḥasan*, voir plus loin; cf. *Mo'āwia*, 166, 373; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 203-09.

dosser une précieuse tunique de soie ([1]). Pour les parades solennelles – tel le pélerinage d'adieu – il s'abritera sous un parasol de brocart. (I. S. *Ṭabaq.*, II [1], 127, d. l.).

Il autorisera d'ailleurs ses intimes, les grands Ṣaḥābīs, comme Zobair, Ṭalḥa, ʿAbdarraḥmān ibn ʿAuf à porter la soie pour se préserver de la vermine et comme remède contre les démangeaisons de peau! Banale exégèse au service du prétendu ascétisme de l'islam primitif! Les lecteurs de *Ṣaḥīḥ* et de *Mosnad* voulaient bien se contenter de cette distinction ([2]). Rien n'oblige à imiter leur discrétion ([3]). Nous le verrons distribuer de riches tuniques de soie, non seulement aux femmes de son entourage, de sa parenté, Hāśimites et mères des croyants, mais à Osāma, à ʿAlī, à ʿOmar ([4]): trois noms, soigneusement triés pour attester l'impartialité du donateur et prévenir toute interprétation des écoles extrêmes. L'austère fils d'Al-Ḫaṭṭāb s'empressera de les vendre, pour n'avoir pas à sacrifier les tuniques de soie, réservées aux bienheureux habitants du Paradis. La Tradition l'affirme: elle pourrait avoir raison; ces marchands de Qoraiś ne résistant jamais à l'appât d'une fructueuse transaction! Mais ailleurs nous voyons le Maître, aux grands jours, entouré d'une véritable cour,

([1]) Ḥanbal, VI, 355, bas. Rapprochez-en la conduite de Ḥosain et d'Ibn al-Ġasīl; cf. *Yazīd*, 248; Mahomet porte la soie, mais antérieurement (?) à la défense; Ḥanbal, III, 234; interdit le rouge, *Ibid.*, IV, 141, bas; Boḫārī, IV, 87.

([2]) Qotaiba, *ʿOyoūn* (Brockelmann) 25, 15 etc.; Aboū ʿObaid, *Ġarīb* (ms. cit.) 48a. Il distribue aux Ṣaḥābīs des « manteaux de soie, brochés d'or », Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 280, n° 11. Aboū Horaira dira: « Je ne portai pas la soie » (comme les autres Compagnons); Boḫārī, op. cit., II, 436, 10; contre la soie, *Ibid.*, IV, 82-83. Mahomet porte le rouge et l'interdit aux autres (cela revient à se le réserver); toute une catégorie d'habits défendus; revêt du brocart d'or; *Ibid.*, 87, 89, 5 d. l.

([3]) Décidément la parole de Mahomet à ʿAlī: « partage ces robes entre tes femmes » indique la polygamie de ʿAlī. C'est la conclusion suggérée par la comparaison des nombreux ḥadīṯ parallèles: même invitation à Osāma — ce dernier polygame et comptant déjà plusieurs divorces. Enfin les atténuations: بين الفواطم ، بين النساء etc. achèvent de nous édifier; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 205, 5; cf. 208, 209.

([4]) A Ǵaʿfar; Ḥanbal, III, 229, 7 d. l. Comp. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), IV, 82-85 et *ibid.* tout le *Kitāb al-libās*, IV; celui de la *prière*, I, 10, 3 etc.; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 206, 208.

et au premier rang le collège des *Mobaśśara*, ou, عِلْيَة اصحابه (1) comme parlent nos textes. Or si parmi les *Compagnons*, il existait une aristocratie, elle était avant tout constituée par les *Mobaśśara*. Sur son ordre, ils apparaissent étincelants dans leurs brillants uniformes (2). En essayant de refondre l'*imago primi saeculi* dans le moule de l'ascétisme chrétien, le remanîment traditionnel a négligé d'effacer ces traits, troublant l'harmonie de l'ensemble. Même en voyage, ces grands amis de Mahomet, formés directement à son école, emportent des robes précieuses du Yémen, et de Séphoris en Galilée (3).

* * *

En dehors des ḥoṭbas du Vendredi, pour la réception des députations, on dressait parfois, dans la vaste cour de la mosquée, une spacieuse tente de cuir écarlate (4), comme en avaient possédé les émirs ǵafnides et laḫmides (5); elle accompagnait ses déplacements (6).

(1) I. S. *Ṭabaq.*, IV 2, 67, 24; *Sīrat aś-Śāmī* (ms. Paris), I, 3b. A 'Omar la vente de la ḥolla, reçue de Mahomet, rapporta 2000 dirhems! Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 206.

(2) *Montaḫab Kanz...*, IV, 198; I. S. *Ṭabaq.*, IV2, loc. cit. 'Omar, 'Alī, Osāma portent la soie; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 206, 1-5; 208.

(3) Ḥanbal, IV, 75, 17. Accoutrement de 'Omar pénétrant à Jérusalem: c'est l'image popularisée par la Tradition; *Conférences de Saint-Etienne* (Jérusalem) 1911, p. 132. Nous renvoyons aux vol. IV et V de Caetani, *Annali*: l'ascétisme de 'Omar s'y trouve mis au point. Il donne à ses femmes des douaires de 10,000 dīnārs; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 171, 10. Lui et les autres Compagnons poussent le Prophète dans la voie du luxe; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 205.

(4) Ḥanbal, I, 401, 445; elle pouvait contenir 40 personnes, toute la députation de Ṯaqīf; Maqrīzī, *Imtā'*, III, ms. cité; Ḥanbal, IV, 7-8; Boḫārī, E, *Ṣaḥīḥ*, IV, 29; Balāḏorī, *Ansāb*, 117; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, I, 191, 192.

(5) Et les grands saiyd; *Naqā'iḍ Ǵarīr* (Bevan) 140, 8; Qotaiba, *Poesis*, 37, 11; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Kr.), I, 107, n° 17; II, 289, 2; 297, 1; *Aǵ.*, VIII, 65; X, 53, 3; XIV, 138, 1; Ya'qoūbī, *Histoire*, I, 281, 6; *Chroniken* (Wüst.), II, 135, 6; 141; notre *Chantre*, 155; Goldziher, *ZDMG*, 1893, p. 74-75.

(6) Maqrīzī, loc. cit.; Aboū Da'oūd, *Sonan* (ms. cité), p. 104a; Nasā'ī, *Sonan* (ms. cité) كتاب الزينة.

Chez les anciens Arabes, race fastueuse entre toutes, افخر الأمم (1), cette couleur voyante, en forçant l'attention, devait frapper les hôtes: c'était un symbole de grandeur et de puissance! C'est nous rapprocher de la vérité, de replacer Mahomet dans son milieu. Dans le grand pavillon, dans le maǵlis du Prophète, s'étalaient les plus belles tentures de la Perse, les étoffes damasquinées de Syrie, les tapis d'Orient (2). Partout sur les divans, sur les lourdes portières, c'était un scintillement, une vision éblouissante de couleurs, d'écarlate et d'or, avec des figures d'hommes, des représentations d'animaux, d'êtres fantastiques, le tout encadré de croix تصاليب (3), d'entrelacs et de desseins géométriques, semés à profusion. Ces images d'êtres animés, Mahomet — au dire du ḥadīṯ — répugnait à les rencontrer dans ses appartements. Non par préventions d'iconoclaste! Chez les Arabes, grands admirateurs des images byzantines (4), l'islam postérieur développera plus tard ces sentiments. Mais, pieux interlocuteur d'Allah, le Prophète les trouvait distrayantes pendant ses entretiens avec le Ciel (5). Il leur reprochait encore de s'interposer (6) entre lui et la *qibla*, ou enfin

(1) Cf. *Yazīd*, 192-93. Ǵāḥiẓ, *Tria opuscula*, 45, 13: هم من جميع الأمم افخر

(2) Cf. Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 218-23.

(3) Boḫārī, E, *Ṣaḥīḥ* 2, IV, 37, 11 d. l.; Dārimī, *Mosnad* (ms. Leiden) 226b. Quand il voit ثوبًا مصلّبًا قضبَهُ قال الاصمعيّ قطع موضع التصليب; donc de vraies croix; l'insistance devient ici significative. Aboū 'Obaid, *Ǵarīb*, 9 a-b. Après Mahomet on continue à porter les étoffes « moṣallaba »; Ḥanbal, VI, 140, bas. Cf. VI, 52 d. l. Pendant plus d'un siècle, la croix continue à figurer au verso des dépêches officielles, expédiées par les gouverneurs arabes d'Egypte. Ceux-ci se gardent d'adresser à ce propos des observations aux scribes chrétiens. Cf. Bell, *Aphrodito Papyri*, Introduc. XXXVII. La mode ne devait donc choquer personne. Raison de plus pour mettre en circulation des ḥadīṯ réprobateurs de ce latitudinarisme. Comp. le chap. de Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 218-23: « les anges évitent la demeure, renfermant un chien ou une image ». La juxtaposition est suggestive.

(4) Comme l'attestent les divans poétiques.

(5) Il en fait faire des tapis — un biais trouvé plus tard — Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), I, 107, haut. E, IV, 24. Ḥanbal, III, 151, 486; Dārimī, Nasā'ī, loc. cit. Il proteste aussi contre le luxe des tapisseries — avec figures animées! — le long des murailles; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 220, 11.

(6) Comp.: اذا كنتم في الصلاة فلا تستروا الجدارَ بالثياب, il s'agit de tentures avec représentations d'êtres animés; *Sīra* de 'Omar II, ms. Beyrouth, 11a; Ḥāzimī, *Nāsiḫ wa Mansoūḫ* (ms. Berlin) 27b, 119².

parce qu'elles lui rappelaient inopportunément les vanités du siècle [1]. Toujours les motifs du *zohd* chrétien, impudemment exploités par les *Ṣaḥīḥ!* Gabriel évitait — Mahomet ne pouvait l'ignorer — les demeures, ornées de figures profanes, à l'égal de celles où se rencontraient un chien, une clochette. Ce dernier rapprochement trahit suffisamment la tendance. Des figures? On en rencontrait sans peine chez Mahomet dans ses salons, sur les tapis [2], sur les tentures, sur les portières du gynécée, dans les appartements de ses femmes, sur les étoffes, servant à les habiller, sur les chatons de leurs bagues [3], sur les ustensiles à l'usage du Prophète, jusqu'aux poupées, destinées à distraire la capricieuse ʿĀiśa [4]!

La présence de ces objets — la liste pourrait être allongée — suggère la dépendance économique de la Péninsule à l'égard de ses voisins. L'ancien islam — le ḥanifisme *libéral*, comme Mahomet aimait à l'appeler — ne découvrit rien de choquant dans ces emprunts forcés. Sans s'inquiéter d'y porter remède, il s'en accommoda allègrement et jouit, en attendant, des progrès, offerts par les civilisations plus avancées [5]. Nous touchons ici à la question des origines de l'art musulman, problème insoupçonné par Aboū'l Qāsim et ses contemporains avec leur mentalité mercantile. La Tradition commet un anachro-

(1) يذكرني في الدنيا; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 132, 163; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, II, 76, d. l.; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, loc. sup. cit.

(2) Ḥanbal, III, 151, 5 d. l.; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 161, 4 d. l.

(3) Comme celle par lui donnée à ʿAqīl, et portant des تماثيل; I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 30, 7; Boḫārī, E, IV, 37-38; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 325; خيل اولات اجنحة, chevaux ailés; Ḥanbal, VI, 208, 5 d. l. Nasā'ī, loc. cit. Nous nous contentons d'effleurer ici la matière, pour ne pas allonger outre mesure cette parenthèse.

(4) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 218 23. Cf. Ḥanbal, VI, 57, 6; on la fait jouer: مع الجوارى بالبنات فادارس [lis. فإذا رَئِين] رسولَ الله صلعم انقمعن ... يعني دخَلْن البيتَ ... و وهي التماثيل ... Quant à بنات, on l'explique ainsi: انها المراد مِن الحديث الرُخصة لهو للصبيان و لو كان للكبار لَـكان مكروهًا كما جاء النهي في التماثيل كلّها و في الملاهي Aboū ʿObaid, *Ġarīb* (ms. cité) 329b.

(5) Comme les bains دماس (le terme étranger lui-même a été adopté); ici nouvelles protestations du Prophète, et cela contre une institution, encore inconnue à Médine; Ḥanbal, II, 282, 2; VI, 362, 1; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 81, bas.

nisme de plus, en prêtant à ces naïfs jouisseurs (1) son intolérance et ses protestations iconoclastes.

Parmi les Ṣaḥābīs, les plus fortunés imitèrent « le beau modèle ». لا رهبانيّة في الاسلام ! Tous se gardaient d'adopter l'austère conception de la vie, observée par eux chez les grands représentants du monachisme (2) oriental. Après les dures privations de la *hiǵra* primitive, l'idée ne pouvait venir à cette génération réaliste de repousser les douceurs de l'existence, les طيّبات, célébrées par le Qoran (3). Le produit des anciens domaines juifs, les contributions des cités du *limes* syrien, de Naǵrān et des bords de l'Erythrée, leurs propres spéculations commerciales suffisaient à alimenter leur luxe. En multipliant les protestations du Prophète contre l'exhibition malséante مكروه des représentations figurées, l'orthodoxie atteste surtout leur fréquence. Et non pas seulement, comme elle voudrait le faire accroire, sur les tapis des parquets, destinés à être foulés, sur les couvertures, sur les descentes de lit, sur la bordure des robes féminines (4): concessions, *ad duritiem cordis*, arrachées à la condescendance du Maître.

En élevant ces protestations, apparemment il avait oublié de se regarder lui-même. Pour s'habiller, aux grossiers tissus, fabriqués par l'industrie juive à Ḫaibar et à Fadak, il préférait, nous le savons déjà, les fines étoffes de Syrie, d'Egypte et du Yémen (5). Or sur ces étoffes (6), prédominaient les combinaisons géométriques, encadrant

(1) يظهر فيهم السمن, ils s'engraisseront, signe des derniers temps! Ainsi fait-on parler le Prophète; Ḥanbal, IV, 426, 427. Ibn 'Abbās a un réchaud (kānoūn) avec figures en relief; Ḥanbal, I, 320. Ibn 'Omar part en pélerinage avec un train encombrant de فسطاط et de سُرادِق; Boḫārī, I, 386, n° 5.

(2) Cf, Wellhausen, *Reste*, 232 etc., lequel affirme p. 241 que les débuts de l'islam furent ascétiques: les vigiles etc. préconisées par le Qoran sont une *variante* oratoire un idéal, demeuré tel. La distinction est importante pour l'intelligence de ce livre.

(3) Concordance du Qoran *sub. verb.*

(4) Cf. Boḫārī, E, IV, 37-38; Ḥanbal, III, 486; IV, 302, 303; et références précédentes. Peintures dans une maison en construction à Médine, appartenant à Marwān ibn al-Ḥakam (tendance antiomaiyade?), Ḥanbal. II, 232, 5; comp. Boḫārī (Krehl), IV, 104. دار بالمدينة ... في اعلاها مصوّر يصور, des fresques?

(5) Ḥanbal, V. 205; Wāqidī (Wellhausen) 170, 171, 242.

(6) Qasṭallānī, *Irśād*, I, 453, 463, 464; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 158, 4 d. l.; قطيفة فَدَكيّة; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, IV, 45, 5 d. l., elle sert de bât pour son âne. Quand Aboū Horaira

des animaux fantastiques et des figures humaines. C'est le triomphe de ce qu'on appellera l'arabesque: réseaux de carrés, de cercles, de *croix*, de losanges, méandres enguirlandés de fleurs et de lianes foliacées (1): tout un ensemble annonçant et préparant l'art arabe postérieur!

Plus tard l'influence des néophytes juifs contribuera au triomphe d'une violente réaction iconoclaste. On n'en saurait rendre le Prophète responsable. C'est calomnier le libéralisme de cet opportuniste intelligent, de lui prêter contre les images de misérables polémiques dans le genre de la suivante: « Au jour du jugement, Allah obligera les auteurs à communiquer la vie à l'œuvre de leurs mains » (2). Pour étaler son faste princier, le sensuel Aboū'l Qāsim ne s'est interdit aucun des moyens à sa portée: et grâces aux relations commerciales très étendues du Ḥiǵāz (3) avec les contrées voisines, ces moyens étaient moins restreints qu'on se l'imagine d'ordinaire. Le sujet mériterait une monographie. Nous nous bornerons à ces traits, échappés à la révision orthodoxe et conservés dans les grands recueils canoniques, y compris ceux de Boḫārī (4), « ce sultan des armées de la foi » (5) et de Moslim, son *brillant second*.

On verra mieux encore. Lorsque les conquêtes arabes auront

aperçoit des peintures dans les maisons de Médine, « il se lave les bras jusqu'au coude حتّى بلغ ابْطَهُ »; Boḫārī, op. cit. IV, 104, 6 d. l. Est-ce le geste de Pilate? Le Prophète use pour la *prière* d'étoffes tissées par les infidèles: de là l'insistance des *Ṣaḥīḥ* sur les habits de Naǵrân, de Syrie etc.; voir p. ex., Boḫārī, I, 103, n. 7.

(1) Cf. Gayet, *Art copte*, 215-16; 230; 236.

(2) Les *Ṣaḥīḥ* aux endroits cités; Boḫārī (Krehl), IV, 104, 105-06.

(3) Cf. notre *République marchande*, p. 4-7; 24 etc.

(4) احد سلاطين عساكر الدين; ms. anon. n° 750 (Noūrī 'Otmānī, Constantinople). De Samarra le Dr. E. Herzfeld m'écrit en date du 23 Déc. 1911 qu'il a trouvé dans les ruines de cette localité de nombreux fragments de fresques, représentant des personnages, beaucoup de figures de femmes etc. Avec raison il signale le fait comme très important: que « de pareilles peintures murales n'offrent rien d'extraordinaire dans les maisons privées de Samarra et forment la règle dans les bains; comme à Qoṣair 'Amra ». Inutile d'insister sur la découverte, due au vaillant archéologue.

(5) Pour la valeur de Boḫārī, voir le *Śarḥ Ṣaḥīḥ Moslim* par Nawāwī (avec ā, dans notre msc. *Institut biblique*), p. 9b.

mis les Compagnons en présence des civilisations étrangères, tout en leur fournissant les moyens de satisfaire leur penchant au luxe, on rencontrera des artistes-peintres, disciples authentiques du Prophète (1). L'aristocratie de Médine les chargera d'orner de fresques leurs palais de ville (2) et leurs luxueuses villas, perdues dans la verdure du ʿAqīq (3). Un siècle plus tard, les ʿAbbāsides les imiteront ou plutôt ils maintiendront l'ancienne tradition à Bagdad et à Samarra. Ces Médinois amateurs ne peuvent être que des Omaiyades, « ces pelés, ces tondus, d'où provient tout le mal ». La Tradition affecte de ne prononcer ici que les noms de Saʿīd et de Marwān (4) : il n'est plus permis de donner dans ce panneau. Le phénomène ne devait pas être isolé, puisque dans les provinces on rencontre dans les demeures des Ṣaḥābīs et des tābiʿīs des icones de la Vierge (5).

Au temps de la ǵāhiliya, les sanctuaires, les grands saiyd (6) possédaient leur *ḥimā*: points d'eau, terrains de pacage, de chasse, de culture, soustraits au domaine de la communauté ; timides essais de propriété privée, au sein de l'anarchique Arabie. Mahomet comprit tout le parti à tirer de cette institution. Il la revendiqua comme un droit, réservé à Allah et à son Envoyé (7). Ainsi il a pu tenter d'é-

(1) Il s'agit d'un musulman, puisqu'il consulte, استفْتى , Ibn ʿAbbās; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 223, 1-8. Un *infidèle* n'éprouverait pas de scrupules à cet égard ou ne consulterait pas un docteur de l'islam.

(2) Moslim, *op. cit.*, II, 223.

(3) Voir ce mot à l'*index* de *Moʿāwia*.

(4) De là le geste prêté à Aboū Horaira, ami et commensal des Omaiyades, lieutenant de Marwān, comme gouverneur de Médine. Voir la référence de Boḫārī, citée plus haut.

(5) Moslim, *op. cit.*, II, 222, 4 d. l. Le même cite des *aigles*, des *chevaux ailés* et même des تماثيل dans les appartements du Prophète ; 220 ; 221, 7.

(6) Wellhausen, *Reste arabis. Heidentums* [2], 105-08 ; *Moʿāwia*, 202, 225 ; *Aǵ*. XI, 26, ḥimā des Laḫmides ; VIII, 159, chef se réserve les points d'eau ; لا ترعَوا حِمَى الملوكِ وإن اذنوا لكم , Siǵistānī, *Moʿammaroūn* (éd. Goldziher) ٢١, 6 ; « لِكلّ ملك حمى » (Mahomet) ; Dārimī, *Mosnad* (ms. cité) 214[b] ; Maqrīzī, *Imtāʿ*, IV ; paragraphe sur le ḥimā du Prophète ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 469, 9 d. l. *Naqāʾiḍ Ǵarīr* (Bevan), 539, 3, 9 ; l'institution subsiste encore ; Doughty, *Travels*, II, 245, 285 ; Jaussen, *Pays de Moab*, 136, ارض حمّية , lisez حماية ; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 91, 92.

(7) Ḥanbal, IV, 38, 1 ; ḥimā des tribus : Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, CXIX, 2.

tablir à Médine un *ḥaram* à l'instar du territoire sacré de la Mecque ([1]). L'école médinoise l'affirme avec ensemble. Tout en admettant la tendance probable de ce ḥadīṯ — le désir de conférer à la cité des Anṣārs une sainteté, comparable à celle de la métropole qoraišite, — la tentative n'offre rien d'invraisemblable chez Mahomet. Il tenait à relever son prestige et celui de sa capitale, surtout antérieurement à la période, où il entrevit la possibilité de conquérir la Mecque. Comme les grands chefs bédouins, il posséda des parcs et des pâturages pour ses troupeaux et ses chevaux ([2]). « Non pas pour ses chevaux à lui, se hâte d'ajouter Ibn 'Omar, en signalant cette particularité, mais pour les chevaux des musulmans » ([3]). Cette correction rentre dans l'esprit de l'islam primitif, tout imprégné des instincts démocratiques de la race arabe. Avant tout, il fallait éloigner de Mahomet le soupçon d'une royauté profane, la sévère condamnation, prononcée par lui-même contre l'institution du ḥimā ([4]).

Mais le Maître savait comment tourner la difficulté. A la Mecque, le Réformateur méconnu, avide de popularité, avait pu, malgré ses préférences aristocratiques, flatter les masses. Le souverain du Ḥiǵâz possédait maintenant une *Weltanschauung* bien différente. Il louera désormais la forme monarchique des pouvoirs humains. Plus il avancera, plus il se posera comme partisan de l'unité dans la religion, dans la famille, dans l'état, comme adversaire du polythéisme, du matriarcat, de l'anarchie. Un seul Dieu, un seul Prophète-roi! voilà dorénavant sa devise. Le Qoran ne séparera plus ces trois personnages: Allah, son Envoyé et le roi. Les fidèles doivent les réunir dans leur soumission « les aimer par dessus eux-mêmes, leur famille, leur fortune et toute l'humanité » ([5]). S'il lui arrive de signaler le ḥimā, comme un

([1]) Ḥanbal, V, 309.

([2]) Ils sont enlevés par les Bédouins; toutes ses femmes possèdent de nombreux chameaux; Ḥanbal, II, 100; IV, 52; VI, 337, 338.

([3]) Ḥanbal, II, 115; IV, 71, 13.

([4]) Enumérée parmi les damnables inventions du paganisme; cf. Qoran, 5, 102, le seul passage où il en est question.

([5]) Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], I, 37; اطيعوا الله و رسولهُ, « le butin appartient à Allah et à l'apôtre! », passim dans le Qoran. Il dira: « نِعم الشيء الامارة », Qotaiba, *'Oyoūn*, 17, 6.

des phénomènes, ayant accompagné l'apparition de l'idolâtrie, comme une infraction au *dīn* d'Ismaël (1); il s'empressera d'ajouter cette correction : لا حِمَى الّا لله و لرسولهِ le ḥimā demeure réservé à Allah (2) et à son Envoyé (3).

En conséquence il possèdera des haras (4). Il consacrera à l'acquisition de chevaux l'argent des Banoū Qoraiẓa, vendus sur les marchés du Naǵd. Tout en favorisant parmi les siens l'élève du cheval, indispensable pour ses projets ultérieurs de conquête — il n'hésitera pas à établir des courses (5) — il paraît avoir rarement profité pour lui-même de ce moyen de locomotion, demeuré d'abord un luxe à Médine (6). On le rencontre généralement à chameau ou sur un âne (7). Aussi certains apologistes musulmans lui appliquent-ils le רכב גמל du pro-

(1) اوّل من بحّرَ البحيرة … و حمى الحِمى ; Siǵistānī, *Mo'ammaroūn*, (Goldziher) ٣٦;
Ibn 'Abdalbarr, كتاب القصد و الأمَم (ms. 'Āśir eff.) Goldziher, *M. S.*, I, 236-37. Tous les roitelets de Kinda ont leur *ḥimā*; Ya'qoūbī, *Hist.*, 149, 2.

(2) Ḥanbal, IV, 38, 71 ; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 9. C'est l'application de l'« iḫlāṣ ad-dīn », recommandé dans le Qoran. En faisant intervenir Allah, il déprofanisera une foule d'institutions : la Ka'ba, les *maśā'ir*, les *masaǵid* polythéistes. Nous y reviendrons dans un travail sur le concept primitif du *masǵid*, la *masǵidā* מסגדא des Nabatéens.

(3) Par ailleurs la rigueur de la Tradition n'est pas difficile à expliquer : *ḥimā* est synonyme de ḥaram, et l'existence d'un ḥaram conduit aisément au polythéisme. Mahomet a voulu également, je le soupçonne, se réserver l'usage de la *konia*; comp. Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 229, 8, fort explicite à cet égard. C'était une marque d'honneur — à l'exception pourtant des sobriquets — fort rare aux environs de l'hégire. Ne comprenant plus cette situation, le ḥadīṯ a borné l'interdiction à la *konia* Aboū'l Qāsim, laquelle n'a d'ailleurs pas été observée ; cf. Moslim, *loc. cit.*, II, 228. Il aurait agi ici comme pour l'interdiction du *ḥimā*, des habits rouges etc.

(4) Toutes les *Sīras* ont un chap. spécial sur ce sujet : Ṭab., I, 1782.

(5) Dārimī, *Mosnad*, 205ᵃ ; *Fawā'id Ǵāmi' al-Oṣoūl* (ms. Berlin), II, 19ᵇ ; Balāḏorī, *Ansāb*, 334ᵇ.

(6) Lui-même le rappellera aux Anṣārs ; Ḥanbal, III, 89, 9.

(7) De même les saiyd anṣāriens, comme les deux Sa'd, Ibn Mo'āḏ et Ibn 'Obāda, à chameau (ناضح) ou à âne ; le cadavre du premier, porté sur un âne ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 364 ; I. S. *Ṭabaq.*, III ², 5 d. l. A Ḫaibar Mahomet interdit leur chair ; craignant de n'avoir plus de montures pour le retour ; voir surtout I. S. *Ṭabaq.*, II ¹, 82, 13 ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², 151-53.

phète Isaïe ([1]). Plus tard il utilisa également la mule Doldol, achetée pour lui en Egypte ([2]). A âne il parcourt les hameaux, épars dans l'oasis de Yatrib ([3]). Est-il venu à pied, on le ramène à âne, en lui laissant la monture comme cadeau ([4]). Dans une de ces courses, visitant le chef anṣārien Ibn Obaiy as-Saloūlī, son âne faillit mettre aux prises Médinois et Mecquois, Ḫazraǵ et Aus. Ibn Obaiy, incommodé par l'infection de la monture prophétique, pria Mahomet d'écarter Yaʿfor. « Mais, cria le bouillant Ibn Rawāḥa, le futur martyr de Moūta; il sent mieux que toi ». Cette réplique occasionna une mélée générale entre la suite de Mahomet et les contribules d'Ibn Obaiy. Nous le rencontrons également à âne, se rendant au siège de Ḫaibar. Borāq, la fantastique monture de l'*isrā*, tenait de l'âne et du mulet ([5]).

Un jour pourtant, on le voit à cheval, cheminant dans le Wādi'l-Qorā ([6]); ensuite pendant un de ces فَزَع ou paniques, venant périodi-

([1]) *21*, 6-9; cf. *Zeits. f. alttestam. Wissenschaft*, XV, 140, 340; le msc. ar. n° 9602 (Berlin) 137b. Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ* (éd. G. Wiet), 139 n. 4. Cavalcade dans le Wādi'l Qorā; Ṭab., *Tafsīr*, I, 61.

([2]) Ḥanbal, IV, 407; V, 43; mule ou âne (la Tradition doute) *Ibid.*, III, 46, 175, 219.

([3]) Preuve d'humilité, d'après Ibn al-Ǵauzī, *Wafā'*, 101b; Ḥanbal, IV, 430; V, 59, 71, 149, 202, 2, 228; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 42; au siège des B. Qoraiẓa; Wāqidī (Well.) 112, 211; prie sur « une ânesse ou un âne » (variante indiquée) Ḥanbal, II, 75; rarement à pied, circonstance notée, *Ibid.*, III, 307; 12. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 2-3. « Âne ou ânesse », passe entre lui et la qibla, « il a coupé notre prière ! » (Mahomet); sur son âne Yaʿfor, cf. *Ibid.*, IV, 64; V, 238; sur sa « mule grise » devant Ḫaibar; Balādorī, *Ansāb*, 333a; Ḥanbal, IV, 149, 188; VI, 92. On écrit aussi Yaʿfoūr; à Ḥonain, mal à l'aise sur sa mule, en descend; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 82-83.

([4]) Ḥanbal, VI, 7, 1-2. La multiplicité des ânes à Médine a soulevé la question, très débattue dans cette école, si l'on pouvait manger leur chair. Dans le Qoran (*3*, 12), la possession des chevaux est énumérée parmi les plus graves tentations, qui assaillent les mortels. C'était un objet de luxe au Ḥiǵāz. Chaque Bédouine rêve pour son fils de le voir devenir cavalier, possesseur d'un cheval; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 375, 4 d. Elias Nisibenus, éd. Brooks (*CSO*, coll. Chabot) 128 mentionne à tort, croyons-nous, les chevaux des Juifs des Banoū Naḍīr (et non B. Nuṣair, comme a lu l'éditeur). Le possesseur d'un cheval (il s'agit d'un Ṣaḥābī médinois) le ménage comme un objet de valeur: en route il monte et marche alternativement; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, I, 456, 3-6.

([5]) Ḥanbal, III, 495; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 165. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 76, bas

([6]) Ṭab., *Tafsīr*, I, 61; V, 91, 1.

quement troubler la tranquillité à Médine ([1]), même après les règlement de police, édictés par Mahomet ([2]). Fait exceptionnel sans doute car les rédacteurs de la *Sîra* ne cessent de le citer, pour prouver le courage de leur héros ([3]). Tant on prisait le prestige du cavalier dans le pays du chameau! ([4]) Pendant une autre de ses cavalcades, il fut projeté contre un palmier et se démit le pied ([5]). Cet accident a pu le dissuader de recommencer ses essais antérieurs.

Malgré sa médiocre habitude de l'équitation ([6]), il n'en prétendait pas moins être bon connaisseur en matière de chevaux, l'emporter même sur 'Oyaina ibn Ḥiṣn, le chef de Fazāra ([7]), un de ces volages saiyd bédouins, que l'intérêt rendit tour à tour adversaire et allié de Mahomet. « Rien, assurait-il, ne lui plaisait comme les chevaux » ([8]). En guise de commentaire ([9]), le ḥadīṯ s'attarde à enregistrer les dictons du Prophète ([10]) en l'honneur de la race chevaline. Pour favoriser son développement, il aurait interdit l'élevage du mulet, et aux courses, il serait allé jusqu'à autoriser les paris ([11]). Il tenait apparem-

([1]) Ḥanbal, IV, 204; V, 77; à cheval suit un enterrement; 215, achète cheval à un Bédouin; *Ibid.*, IV, 67-68, en refuse un autre (trait dirigé contre le père de Śamir ibn Ḏi'l Ǵauśan, meurtrier de Ḥosain, cf. *Yazīd*, 157 etc.). I. S. *Ṭabaq.*, IV [2], 90; Qotaiba, *Ma'ārif*, E, 49. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 353, 356.

([2]) Nous en possédons un document dans son grand عهد avec la population de Médine.

([3]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl) IV, 121. Il aurait alors monté à poil, عُرْي; *Ḫalq an-Nabī* (ms. cité) 355; Abou Da'oud, *Sonan*, (ms. cité) 116a; *Montaḫab mosnad 'Abd ibn Ḥomaid* (ms. Berlin), 106b.

([4]) Où les piétons devancent les chevaux; Ḥanbal, IV, 51, 2.

([5]) Ḥanbal, III, 300; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, I, 476; il est emporté par son cheval, Balāḏorī, *Ansāb*, 334b.

([6]) Cf. Caetani, *Studi di storia orientale*, I, 349, 350. Il déclare l'orgueil une tentation ordinaire aux possesseurs du cheval — parce que animal de luxe; — Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 40.

([7]) On le proclame... ابصر بالخيل مِن ou افرس; Ḥanbal, IV, 387.

([8]) Ḥanbal, V, 27; cf. *Ibid.*, IV, 103, 104, 183, 184.

([9]) Comp. la variante: « J'aime les femmes... et les chevaux »; *Mo'āwia*, 306-07. Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 213, 214, 215, 216.

([10]) Cf. Qotaiba, *'Oyoūn*, 189; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 127-29; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 316-17; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 213 etc.; un vrai *mosnad* du cheval!

([11]) Ḥanbal, I, 225; II, 3; III, 160; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, I, 316-17; Moslim [2], II, 127.

ment à s'assurer « ce billon de noblesse, que le cheval communique à qui le fréquente, ou lui consacre sa vie » ([1]). La rareté du cheval dans l'Arabie d'alors en avait fait par excellence « un animal noble » ([2]). *Fāris,* cavalier, était synonyme de saiyd ([3]). Le seigneur de Médine ne pouvait décemment se désintéresser d'un sport aussi distingué ([4]), surtout après la douloureuse expérience de Oḥod, où il avait pu constater la supériorité militaire de la cavalerie qoraišite ([5]). Il se fera intimer par le Très-Haut l'ordre de « préparer une forte cavalerie afin de tenir en respect les ennemis d'Allah » (Qoran, *8*, 62).

(1) G. d'Avenel, *Les Français de mon temps*, 156. Voilà pourquoi le calife ʿOmar devait être un cavalier hors ligne ; Qotaiba, *ʿOyoūn*, 165, 8-10. Au tābiʿī ʿOrwa ibn Abi'l Ǵaʿd, un fanatique de chevaux, on doit le dicton الخيل معقود في نواصيها الخير ; I. S. *Ṭabaq.*, VI, 21 ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 414-15.

(2) C'est le cheval qui donne son nom au cavalier : كان يُعرَف بهِ , scolion dans *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 454, 5 ; cf. 247, 13 ; *Aḡ.*, XX, 165, 11-12 ; le terme آل employé pour les races chevalines ; *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 303, 4 ; Ḥanbal, I, 225 : ان الخيل كانَتْ قليلة في بني هاشم ; Hāšimites, un clan pauvre.

(3) Ou du moins une épithète indispensable de saiyd ; *Aḡ.*, XII, 148, 8 d. l. ; XIV, 66 ; XIX, 139 d. l. *Osd*, III, 39, 11 ; 40, 7 ; IV, 227, 9 ; Ibn Doraid, *Ištiqāq*, 124, 11 ; 138, 15 ; 180, 13 ; 230, 12 ; cf. *Moʿāwia*, index, s. v. *cheval;* beaucoup de philologues arabes ont composé un كتاب الخيل ; Flügel, *Grammatische Schulen*, passim, فارس ابن فارس ; Ḥanbal, II, 170, 2.

(4) Mahomet appelle le cheval de course la monture du démon ; sans doute à cause de la passion du jeu (Ḥanbal, I, 395), favorisée par les courses.

(5) Les montures de Mahomet conservent leur jeunesse بقيَتْ على القدر الذي كان يركبُ عليها فلَمْ يهرمْ لَهُ مَركَب ; Maqrīzī, *Imtāʿ*, III, ms. cité. Les détails *traditionnels* sur ses *mulets* ont été trouvés pour servir de commentaire à Qoran, *16*, 8. Leur éternelle jeunesse est également affirmée par Al-Bābī (de Bāb, Syrie du Nord) نـزهة الناظرين (msc. Institut biblique de Rome), p. 14 b. L'âne Yaʿfoūr possède le don de la parole ; Al-Bābī, msc. cité, 21 b. La mule Doldol survécut jusqu'au règne de Moʿāwia ; Balāḏorī, *Ansāb*, 335, [a].

V.

MAHOMET ET LES ENFANTS DE FAṬIMA.
LE PROPHÈTE INTIME

Dans l'histoire préislamique, des chefs entreprenants apparaissent périodiquement et essayent de grouper autour d'eux les tribus éparses de la Péninsule. Inspirés par des ambitions étroitement personnelles, mal combinés, leurs efforts aboutissent tout au plus à la formation de confédérations temporaires. Antérieurement à l'hégire, l'Arabie classique, celle du centre et du Nord, ne connut pas d'états permanents, d'organismes politiques viables. Pour leur assurer la durée, pour neutraliser l'action dissolvante de l'anarchie bédouine, la force seule avait échoué : il fallait un levier moral, un programme religieux. Ce programme, ce levier Mahomet les apporta avec l'islam. Il les mania avec une dextérité incomparable. Mais il ne négligea pas pour autant les moyens plus vulgaires à sa portée. Nous pensons l'avoir montré dans les pages précédentes, si toutefois nous avons compris les documents traditionnels, allégués par nous. En dépit de leurs réticences et de leur incohérence, plus ou moins voulues, ces écrits attestent chez l'auteur du Qoran l'intelligence de la situation et une merveilleuse activité politique. Comme s'il avait le pressentiment de sa fin prochaine, il s'agite fébrilement pour regagner le temps perdu. Or cette activité coïncida précisément avec les années de mariage de Fāṭima ([1]).

([1]) Mariage, selon toute vraisemblance postérieur à Oḥod. C'est surtout depuis l'échec des « Aḥzāb » que Mahomet déploie son activité d'homme d'état.

Coïncidence malheureuse pour la fille du Prophète! Son influence personnelle n'avait jamais été considérable auprès de son père. Elle alla en déclinant à mesure que le tumulte de la politique envahissait l'âme d'Aboū'l Qāsim. Pendant qu'il s'apprêtait à modifier l'équilibre politique en Arabie (1) au profit de son fief médinois, comment la pâle et gémissante (2) figure de Fāṭima aurait-elle réussi à captiver son attention (3). Il lui manquait à cette fin les grâces, la redoutable capacité d'intrigues de la très intelligente ʿĀiśa. Même si ʿAlī avait constamment marché d'accord avec elle, s'il lui avait témoigné les égards, dûs à la fille du Prophète, مكان ابنته — comme *il* s'en vantait à tort (4) — l'aide de son imprévoyant époux lui eût été d'un mince secours pour lutter contre la faveur de l'avisé Aboū Bakr. Les querelles domestiques de ce ménage désuni avaient fini par lasser la patience d'Aboū'l Qāsim, déjà obsédé par les appels incessants à sa générosité. Depuis qu'il projetait la conquête de la Mecque, le concours d'hommes de valeur, comme le père de ʿĀiśa, lui était devenu indispensable. Le Prophète a pu d'abord escompter la collaboration de ʿAlī. Après l'avoir mis à l'épreuve, il ne trouva en lui qu'un soldat courageux, mais maladroit. Force lui fut de se retourner vers le groupe d'Aboū Bakr. Comme la tendance de ce parti était hostile à ʿAlī, elle acheva de ruiner l'influence de Fāṭima au profit du groupe ʿĀiśa-Ḥafṣa.

Dans le but de détruire cette fâcheuse impression, nos auteurs nous montrent son père, avant et après ses voyages, lui consacrant

(1) Occidentale. Rien ne prouve qu'il ait regardé au delà du Naǵd, limitrophe du Ḥiǵāz.

(2) Elle lui réclame des servantes pour la soulager dans son intérieur; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 434-35; elle lui montre ses mains calleuses; motif fréquent.

(3) Les chroniques des Arabes chrétiens ne manquent jamais d'insister sur la qualité de roi chez Mahomet. Aux exemples précédents ajoutez Agapius Mabbugensis, éd. Cheikho, dans *CSO*, 334. Le Qoran, *88*, 22, lui interdit de prendre des allures de chef d'état, مُسَيْطِر. Mais ce verset — observent les commentateurs — aurait été abrogé par d'autres textes. Ces derniers sont en effet les plus nombreux et les plus expressifs; cf. Ṭab., *Tafsīr*, XXX, 91.

(4) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 129, bas.

une visite (¹). A son lever, (²) il ne tenait pas en place (³), avant d'avoir annoncé l'heure de la prière à la porte de Fāṭima (Tab. III, 2423). Mais surtout on ne tarit pas en détails sur l'affection d'Aboū'l Qāsim pour ses petits-fils Ḥasan et Ḥosain.

Dans cette anthologie familiale, tout n'est pas de pure invention. Selon leur coutume, nos auteurs ont manqué de mesure, donné trop libre cours à leur imagination. Mais ces prolixes développements doivent recouvrir un noyau de vérité historique. Vers la fin de la période médinoise, quand il arrivait au Prophète de jeter un coup d'œil sur sa carrière agitée, en face de ses succès, comme homme d'état, il se voyait forcé de constater les déceptions de sa vie domestique.

En dépit des couleurs idylliques, prodiguées par la *Sīra*, son union avec la vieille Ḫadīǵa ne l'avait pas réconcilié avec la monogamie. Devenu libre de régler la composition de son harem, il n'eut pas la main heureuse dans le choix des mères des croyants. Leurs divisions, leurs intrigues troublèrent les dernières années de sa vie. Au moment où il méditait la conquête de l'Arabie occidentale, il réussit malaisément à faire la police de son gynécée turbulent. « Quand le Prophète tombe malade, observait ʿOmar, ses femmes se frottent les yeux, rouges de larmes; revenu à la santé, ils le prennent

(¹) آخر عهده بانسان فاطمة ; Sibṭ ibn al Ǵauzī, *Mir'at*, III, 37ᵃ. Ibn ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 771 ; Ḥanbal, II, 21 ; III, 285 ; pourtant refuse d'entrer, parce qu'il aperçoit une tenture avec figures (nouveau ḥadīṯ iconoclaste). *Ibid.*, II, 21 bas.

(²) Balāḏorī, *Ansāb*, 427, b.; Ḥanbal, I, 77, 91, les réveille la nuit pour la prière.

(³) Il lui concède le privilège d'une traine, ذَيل, d'une coudée de long. (Ḥanbal II, 263) Comp. la polémique du ḥadīṯ contre ce détail du costume féminin. Pour détruire l'impression, laissée par l'inintelligence de ʿAlī, les annalistes šīʿites aiment à le montrer, indiquant à ʿOmar les solutions de droit, de politique etc., appropriées (Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 166, 1; 173-74); ils en font le grand *faqīh* sous les trois premiers califes. I. S. *Ṭabaq.*, II ², 100-02. Dans l'affaire du roman de ʿĀiša, Mahomet le consulte, mais c'est en compagnie de Zaid ibn Ḥāriṯa (l'équilibre !); Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 457, 2. Par ʿOmar mourant on fait rendre hommage à l'intelligence et au savoir الفقه و العلم de ʿAlī ; I. S. *Ṭabaq.*, III ¹, 247, 18. Dans le même but on a inventé le livre renfermant le قضاء عليّ les sentences de ʿAlī. Sur la valeur de cette compilation, voir Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 8. On nous présente ʿĀiša, renvoyant à ʿAlī pour une consultation ; Moslim, *op. cit.*, I, 122 ; quand par ailleurs elle supprime la mention de ʿAlī dans les ḥadīṯ à son honneur ; Moslim, *op. cit.*, I, 164, 165.

à la gorge »! (1). — « La femme est fatale! » (2) répétait sentencieusement Aboū'l Qāsim. Il l'appelait « la plus redoutable épreuve pour le sexe fort ». — « Gare aux femmes, اتّقوا النساء disait-il fréquemment à ses Compagnons, l'enfer en est peuplé » (3).

L'une après l'autre, les filles de Ḫadīǵa, enfin le petit Ibrahīm, la mort venait de les lui enlever. Sur leurs dépouilles, enfouies dans l'humide bas-fonds du Baqī', tout près de son *dār*, l'herbe avait poussé. Les enfants de Fāṭima lui offraient l'unique espoir de perpétuer son nom: et cette perspective attendrit toujours le Sémite (4)! Impossible de garder ses illusions. Une nombreuse descendance? Allah lui avait refusé cette marque des prophètes. « 'Alī me remplacera! » se disait-il mélancoliquement (5). Ce sentiment résigné ne l'avait pas, nous l'avons vu, rendu plus tendre pour le père de ses petits-enfants. Quand il l'aurait désiré, son embarras serait devenu extrême. Essayait-il de se rapprocher de 'Alī, il provoquait les bruyantes protestations de l'irascible 'Āiśa. « Tu ne m'aimes pas, clamait-elle de façon à être enten-

(1) اذا صحّ اخذتُنَّ بِعُنُقه; I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 37, 16.

(2) الشؤم فى المرأة; Boḫārī (Krehl), III, 418. Comp. la scène entre 'Āiśa et Zainab تـقاولتا حتى استخبتا; Aboū Bakr doit intervenir et crier au Prophète اخرج الى الصلاة و احثُ في افواههنّ التراب, Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, I, 567; II, 260-61; 261, 13, où femme est remplacé par « ḫādim ».

(3) Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 437-38. Ǵāḥiẓ, *Maḥāsin*, 272, d. l. A ces ḥadīṯ, à ceux affirmant que le passage d'une femme *coupait la prière*, 'Āiśa répondait en ricanant: « Assurément la femme est une méchante bête, ان المرأة لَدابّـة سوء »: Moslim, *op. cit.*, I, 195, 5.

(4) Comp. IIe Rois, XVII, 18: réflexion d'Absalon.

(5) *Montaḫab Kanz* . . ., V, 30, bas; ان الله جعل ذُرّيّـة كلّ نبيّ في صُلبهِ و جعل ذريتي في صُلب عليّ; cf. البدر المنُير, ('Āśir effendi), 29 b. Ses larmes à la mort du petit Ibrahīm; Ḥanbal, III, 112: ما رايتُ احدًا كان ارحم بالعيال مِن رسول الله: il qualifie les « deux Ḥasan » ريحانتيَّ من الدنيا, *Ibid.* II, 85. Quand Mahomet est en colère, seul 'Alī aurait osé lui parler; Balāḏorī, *Ansāb*, 428, b. On insiste sur la ressemblance entre Mahomet et les fils de 'Alī, Ḥasan « par le visage ou jusqu'au nombril », Ḥosain, (sic) مِن سرّتهِ الى قدومهِ; Balāḏorī, *Ansāb*, 632, a; Ḥanbal, I, 99; II, 342; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 446, 6: comme Fāṭima, Aboū Bakr observe que Ḥasan ne ressemble pas à 'Alī,

due au dehors, tu me sacrifies à ʿAlī, moi et mon père Aboū Bakr ! » Seule l'intervention de ce dernier parvenait à la mettre à la raison (1).

« J'aime les femmes, les parfums et les bons repas » avait dit le Prophète (2). Il affectionnait également, nous l'avons dit, les enfants. Un jour, portant entre ses bras un des enfants de sa fille, on l'entendit s'écrier : « Chers petits, à cause de vous, l'homme devient lâche et avare ; vous êtes les parfums d'Allah ! » (3). Au dire de la Tradition, entre lui et Ḥasan la ressemblance était frappante (4). Il paraît s'être occupé beaucoup de ce petit-fils et plus tard de Ḥosain. A cette occasion les *Ṣaḥīḥ* et les *Mosnad* foisonnent de traits touchants et d'un pittoresque *sui generis*, ne permettant pas toujours une traduction littérale. Ils se proposent, tout en produisant une opinion favorable de l'humilité, de la tendresse familiale du Prophète, d'enseigner certaines règles pratiques sur les ablutions (5) et sur l'attitude à observer pendant la prière (6). Pour amener ces traits, nos auteurs, friands de détails vécus, avaient besoin d'enfants, ils les ont choisis de préférence dans l'entourage immédiat du Prophète. Mais en l'absence d'un lien rigoureux entre ces tableaux de pure imagination et des personnages historiques, il leur arrive de varier les acteurs enfantins, chargés d'y figurer. Cela dépend des écoles et des tendances, représentées par les auteurs.

On voit donc fréquemment le Prophète s'amuser avec « les deux Ḥasan », comme de les faire passer entre ses jambes. Pendant la prière, il leur permet de grimper sur son dos. Dans cette posture, il prolonge la prostration pour ne pas troubler le plaisir des chers

(1) Ḥanbal, IV, 275.

(2) Cf. *Moʿāwia*, 307 ; Ḥanbal, VI, 409.

(3) Je lis انكم لتجْبنون و تُبْخِلون ; Ḥanbal, VI, 409.

(4) Ḥanbal, III, 164 ; nombreuses variantes, ménagées pour permettre à Ḥosain de participer à ce privilège ; Fāṭima a la démarche de Mahomet ; Ḥanbal, VI, 282.

(5) Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, I, 125.

(6) Et aussi de protester contre la dureté, *ǵafā'*, des Bédouins ; Ḥanbal, II, 241. Aboū Horaira embrasse Ḥasan « sur le nombril, là où il a vu Mahomet l'embrasser » ; *Ibid.*, II, 255 ; فرفعَ قميصَهُ عن سرّتهِ فقبّلَها, Balāḏorī, *Ansāb*, 588, b. La šīʿa affecte dans ces circonstances de faire intervenir A. Horaira, l'excentrique moḥaddiṯ, ami des Omaiyades. On n'épuisera jamais l'énumération des sous entendus du ḥadīṯ.

petits. Trouvant le trait charmant, le fougueux šī'ite, le Saiyd al-Ḥimiarī l'a mis en vers: poésie médiocre, mais aidant du moins à fixer le terminus *a quo* du ḥadīṯ (¹). La prière achevée, Mahomet les prend sur ses genoux, dans ses bras; il leur appuie le pied sur sa poitrine, pour les hisser jusqu'à ses lèvres, (²) leur sucer la langue avidement.

Cet âge est sans pitié! Un jour l'ange de la pluie (ملك المطَر) sollicita d'Allah l'autorisation d'entretenir Aboū'l Qāsim. L'ayant obtenue, ce dernier avertit sa femme Omm Salama de surveiller la porte (³) afin d'arrêter les indiscrets. Survint Ḥosain; il força la consigne et la résistance d'Omm Salama (⁴). Sans se laisser intimider par la présence du céleste visiteur, le petit grimpa sur le dos et sur les épaules du grand-père. « L'aimes-tu? demanda l'ange à son interlocuteur. — Assurément, répondit Mahomet ». « Et pourtant, continua l'ange, les tiens le mettront à mort; je puis, si tu veux, te signaler l'endroit où il périra ». Puis frappant dans sa main, il lui exhiba une motte de terre rouge. Omm Salama s'empressa de conserver cette pièce à conviction ». La conversation, conclut le narrateur, faisait allusion à Karbalā (⁵). Quant au récit, il appartient au cycle merveilleux, destiné à embellir la fin du peu glorieux héros de cette équipée. Au moment de ce dernier événement, on fera de nouveau intervenir la motte de

(¹) فيفرج [يفرج] لَهُ بين رجليه حتى يخرج من الجانب الاخر, Balāḏorī, *Ansāb*, 588 b; Aġ., VII, 16.

(²) Maqdisī, *Ansāb al-Qorašiyīn* (ms. 'Āšir eff.); *Osd*, V, 400, 12; Ḥanbal, II, 228, 440, V, 44; sa prière à Allah: « aime-les, comme je les aime »; Ḥanbal, II, 249; « les aimer, c'est l'aimer lui-même »; *Ibid.*, II, 288.

(³) املكي علينا البابَ; on le voit courir après le petit Ḥosain فطفق الصبيّ ههنا مرّةً و ههنا مرةً فجعل رسول الله صلعم يضاحكه حتى اخذَهُ; *Ibid.*, IV, 172; à la même page, Ḥasan et Ḥosain cherchent à arriver le premier auprès de leur grand-père. « Pendant la prostration de Mahomet, un verre d'eau placé sur son dos n'eût pas versé لو وُضع قدح مِن ماء على ظهرهِ لَمْ يُهراق », Ḥanbal, I, 123.

(⁴) Au lieu de ملك المطر, Goldziher (ZDMG, L, 485) lit « l'ange Maṭrān », emprunté à l'angélologie talmudique; comp. Hess dans *Recueil de travaux*, XXXIII, 157, note: *Māṭir*, nom d'un Bédouin, né à l'époque de la pluie, ceux de ses deux frères *Muṭar* et *Mṭērān*. Al-Bābī (msc. cité), 27 *a*, mentionne « l'ange des montagnes ». On le retrouve aussi dans les *Ṣaḥīḥ*, comme Moslim, ² II, 92.

(⁵) Ḥanbal, III, 242 265.

terre et Omm Salama (¹); on oubliera seulement que cette Mère des croyants était enterrée depuis trois ans, à l'époque de Karbalā. La chronologie, voilà un des nombreux écueils où fréquemment viennent échouer les finesses de nos moḥaddiṯ!

L'ange disparu, Mahomet revenait à ses petits-enfants. Il les baise sur le ventre (²) il se prend à les flairer (³), à leur sucer les lèvres, la langue, à leur prodiguer toutes les marques — et nous en passons — d'une tendresse un peu primitive, familières aux Arabes. Ainsi le bon calife ʿOṯmān flairait longuement (⁴) ses nouveau-nés, « afin de leur garder plus tard un sentiment d'affection, s'il venait à les perdre «انّي احبّ إن اصابَهُ شيء ان يكون قد وقع لهُ في قلَبي شيء يعني الحُبّ».

Détail non moins significatif et dénotant bien le laisser-aller de Mahomet pendant cette période, il les prend avec lui dans le *minbar* (⁵). La chaire! point central, pièce la plus importante du mo-

(¹) Cf. notre *Yazīd* 178; Ḥanbal, VI, 298; Gabriel la lui donne à flairer, *Ibid.* I, 85; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 292. On fait également intervenir Omm Salama, l'année d'après, à propos de la révolte d'Ibn Zobair et de l'expédition de Yazīd contre les villes saintes du Ḥigāz; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 493, 16; comp. 494, 5.

(²) Ḥanbal, II, 241, 393; 488, 5; IV, 132; Maqdisī, *Ansāb al-Qorašiyn*, ms., cité; Ibn al-Ǵauzī, *Wāfā'*, (ms. Leiden) 14 ª; Soyoūṭī, *Al-Ḫaṣā'iṣ al-Kobrā* (ms. Berlin) 48, a; Balāḏorī, *Ansāb*, 588, b. *Ḫamīs*, II, 331 fait mourir O. Salama sous Yazīd I, pour enlever la contradiction.

(³) Sur cette marque de tendresse, cf. *Moʿāwia*, 78, n. 1; Ḥanbal, II, 305, 1; VI, 570; au flair on reconnaît les enfants (comp. Isaac et Jacob) الشمّ و التقبيل, termes distincts (cf. Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, II, 20) I. S. *Ṭabaq.*, IV ¹, 123, 7; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, II, 85, 6 d. l.; *Osd*, I, 289; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, I, 328, 13; Nawawī, *Tahḏīb*, 263, 10; *Aġ.*, V, 132, 10 d. l.; VIII, 90, 11; XVIII, 158, 4; XIX, 7, l. 8. شمّ = baiser, est le terme ordinaire à Bagdad et à Mascate (communication de feu A. Goguyer de Mascate (ʿOmān) Comp. la scène entre le Prophète et son fils Ibrahīm; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, IV, 114, 1 قبّلَهُ و شمّهُ puis celle entre Mahomet et Ḥasan كان يدلع لسانَهُ فهو اخراجهُ فاذا رأى الصبيُّ حمرةَ لسانِهِ بهش اليهِ ... بهش: اذا نظر الى سى [شيء] فاعجبه و اشتهاهُ فتناولهُ و اسرعَ اليهِ و فرحَ بهِ; Abou ʿObaid, ms. cité, 182 ᵇ. Comp. Ḥanbal, IV 93, bas; (remarquez l'eulogie صلوات الله عليهِ, accordée à Ḥasan); on a trouvé piquant d'attribuer ce ḥadīṯ à Moʿāwia. Jacob en Palestine sent l'odeur de son fils Joseph; Qoran, *12*, 96.

(⁴) شممْنا النساء والاولاد; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 228; 305; IV, 172; VI, 123. 7; I. S. *Ṭabaq.*, III ¹, 40. 16.

(⁵) *Osd*, II, 12, 4; Ḥanbal, V, 37-38; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 443.

deste mobilier de la mosquée; timide essai pour en dissimuler le vide désolant! Réservé à l'imām de la *ǵamāʿa*, il y paraît pour prononcer la *ḫoṭba*, recevoir la *baiʿa*, ou procéder en temps de calamités au *doʿāʾ* ou à la cérémonie de *l'istisqāʾ* (1). Sent-on le besoin d'appuyer sur la gravité d'une affirmation du Prophète, on la dit proférée en chaire (2). Dans leur ferveur ʿalide, nos auteurs se souviennent de toutes ces prérogatives du minbar. Voilà pourquoi ils tiennent à y exhiber les fils de Fāṭima à côté du Prophète-roi! (3) Geste significatif, suggérant une longue série de conclusions, toutes à la glorification des médiocres idoles de la légende šīʿite. En l'esquissant, le Maître semblait pour ainsi dire se les associer et attirer sur eux, comme sur des successeurs éventuels, les regards de ses sectateurs. Cette intention se trahit (4) parfois impudemment, lorsque en présentant Ḥasan à l'assistance, il le qualifie de *saiyd* (5).

Un jour, le voyant lui et son frère Ḥosain s'avancer au milieu de la mosquée, dans leur éclatante livrée rouge et trébuchant à chaque pas, Aboū'l Qāsim interrompt brusquement son allocution. Descendant de chaire, il les enlève dans ses bras, les transporte sur l'estrade et s'écrie: « Allah et son Envoyé ont bien dit: « vos enfants sont une tentation pour vous » (6). Quand j'ai vu ces deux petits s'avancer d'un pas chancelant, je n'ai pu m'empêcher d'arrêter mon discours pour les prendre avec moi » (7). Le but de l'anecdote est avant tout d'assurer aux enfants de ʿAlī le titre d'enfants du Prophète. L'on comprend l'agacement d'un Ḥaǵǵāǵ, témoin de ces manœuvres, dan-

(1) Ḥanbal, III, 261; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 37, (extrait de la *Rivista*)

(2) Cf. *Moʿāwia*, 204-208; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 134, 2 d. l.; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 236. I. S. *Ṭabaq.*, VI, 106, 6; Ḥanbal, III, 7, l. 8; 18; 62; II, 32, IV, 70.

(3) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 169.

(4) On se sert à dessein d'Aboū Bakra, connu par sa médiocre sympathie pour les ʿAlides, cf. nôtre *Yazīd*, 141, 133. Auprès du minbar, un faux serment ولو على سِواكٍ رطب وجبتْ لهُ النار; Ḥanbal, II, 329.

(5) Et de fils, « ibni hāḏā »; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, II, 169; Ḥanbal, V, 38, 1.

(6) Allusion au Qoran; passages cités au commencement de ce travail. Même en présidant la prière publique, il fait les prostrations, ayant sur le dos et les épaules sa petite-fille Omāma; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 205.

(7) Ḥanbal, V, 354; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 134, 2 d. l.; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 236.

gereuses pour la tranquillité publique. On devait, affirmait-il, les appeler fils de ʿAlī, conformément à la terminologie, préconisée par le Qoran, depuis le roman de Zainab.

Ces scènes familiales ont parfois un épilogue inattendu (1). Choyés, embrassés, vautrés dans le giron, ou à califourchon sur les épaules du Prophète, les innocents s'oublient jusqu'à inonder ses habits. Chez les bambins d'alors, l'accident devait être fréquent (2), à en juger d'après l'importance, accordée à l'épisode par nos recueils. Les *Ṣaḥīḥ* les plus vénérés, les *Mosnad*, les *Sonan* les plus anciens tiennent à lui consacrer un paragraphe spécial, sans s'interdire d'y revenir pour les questions connexes. A leurs yeux la matière est riche d'enseignements. Ils s'ingénient à varier la condition, jusqu'au sexe des petits acteurs, afin d'établir la *sonna*, le traitement spécifique à appliquer en l'occurrence (3). Incidemment ils font intervenir un membre de la famille ʿabbāside ou d'un clan anṣārien. On ne manque aucune occasion de montrer ces privilégiés dans l'entourage du Prophète; auprès de ce dernier les opérations les plus vulgaires, acquérant une valeur inestimable. De là, dans l'ancienne annalistique, une catégorie de modestes titulaires (4), les « Aṣḥāb al-woḍoūʾ », chargés de veiller aux ablutions du Maître. A défaut de missions éclatantes, ils doivent se contenter de celles-là. Tous ne peuvent être son porte-fanion. Mais chacun se dispute ses sandales, son tapis de prière, ou le récipient servant aux purifications.

(1) Leur salive coule sur lui, pendant qu'il les porte sur ses épaules; Ḥanbal, II, II, 467, 6: scène préparée pour leur faire attribuer les privilèges, réservés au آل محمّد *Ibid*. Un jour il les entend pleurer فقام فزعًا فقال ايّها الناس لقد قُمتُ و ما اعقلُ, une variante ajoute la réflexion: ان الولدَ فتنة; Balāḏorī, *Ansāb*, 588,[b] 632. 6, (le tout d'après Madāʾinī). Ce dernier annaliste avait composé un كتاب الفاطميّات, un autre sur les discours de ʿAlī; *Fihrist* (Flügel) 102, 8, 22. Balāḏorī a beaucoup utilisé Madāʾinī pour ses renseignements sur les ʿAlides.

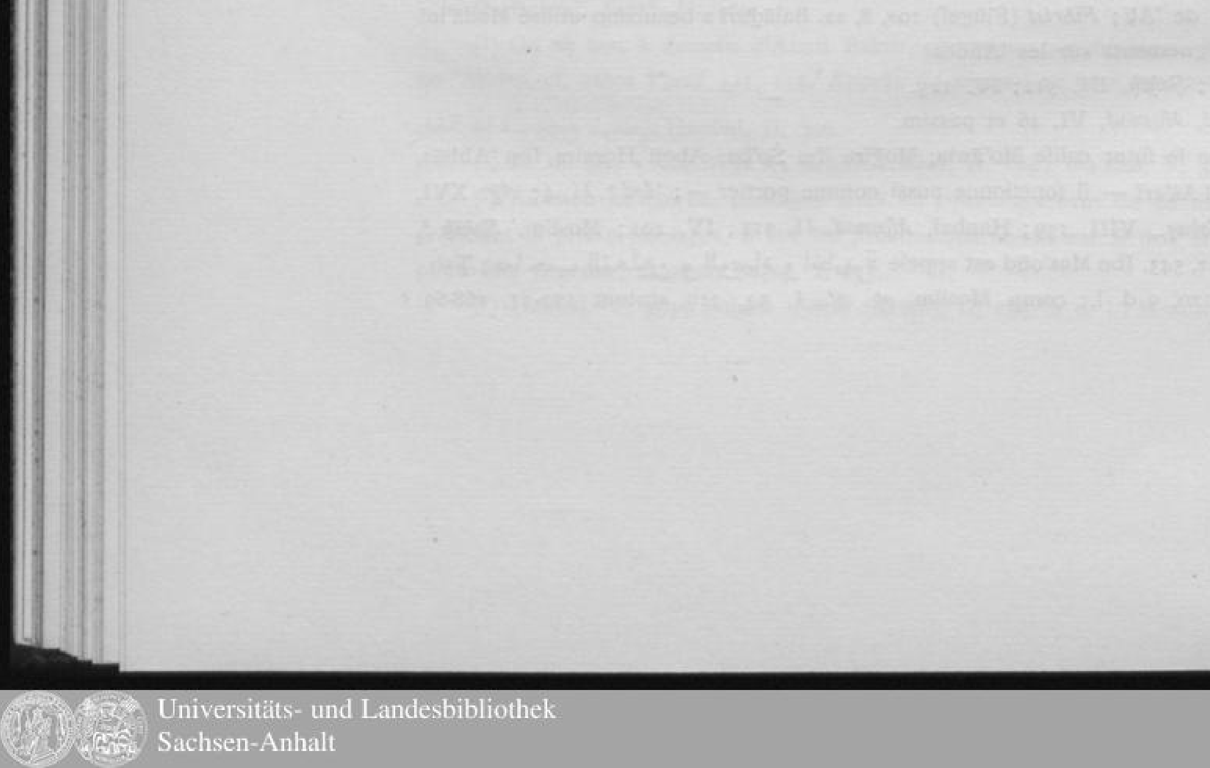
(2) Boḫārī; *Ṣaḥīḥ*, III, 512; IV. 115.

(3) Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 46 et passim.

(4) Comme le futur calife Moʿāwia, Moḡīra ibn Śoʿba, Aboū Horaira, Ibn ʿAbbās, Aboū Moūsā al-Aśʿarī — il fonctionne aussi comme portier —; *ʿIqd* [4], II, 4; *Aḡ*., XVI, 54, 2; I. S. *Ṭabaq*., VIII, 139; Ḥanbal, *Mosnad*, II, 311; IV, 101; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 322, 351, 542, 543. Ibn Masʿoūd est appelé صاحب النعلين و الوساد و المطهرة; Ṭab., *Tafsīr*, XXX, 120, 9 d. l.; comp. Moslim, *op. cit.*, I, 34, 119, surtout 120-21, 168-69.

[illegible] pour la tranquillité publique. On [illegible] les appeler [illegible] de 'Ali, conformément à la terminologie préconisée par le Coran, depuis le temps de Zaid [illegible]

Ces [illegible] familles ont parfois un épilogue [illegible] embarras [illegible] dans le [illegible], ou [illegible] sur les [illegible] du Prophète, des [illegible] cherchant jusqu'à [illegible] ses habits. Chez les hommes [illegible] d'Alides, l'[illegible] devait être fréquent [illegible] en [illegible] d'après l'importance accordée à ce [illegible] par nos recueils. Les [illegible] les plus vénérés des *Alides*, les [illegible] les plus qualifiés [illegible] à lui consacrer un paragraphe spécial, sans s'interdire d'y revenir pour les questions connexes. A leurs yeux la matière [illegible] d'enseignements. Ils s'ingénient à [illegible] la condition [illegible] des petits-neveux [illegible] définir le [illegible], le traitement spécifique [illegible] en l'occurrence (2). Incidemment ils font intervenir un membre de la famille [illegible] ou d'un clan [illegible]. On ne [illegible] aucune occasion de [illegible] privilégiés dans l'entourage du Prophète [illegible] de ce dernier les [illegible] les plus [illegible], acquièrent une valeur inestimable. De [illegible] dans l'[illegible] une catégorie de modestes [illegible] (4). [illegible] chargés de veiller aux [illegible] du Maître [illegible] de missions [illegible] de [illegible] de celles-là. Tous ne [illegible] être [illegible]. Mais chacun se [illegible] ses sandales, son tapis de prière, ou le récipient servant aux purifications [illegible].



(1) [illegible] sur lui, pendant qu'il les porte sur ses épaules; [illegible], II, [illegible] pour leur faire attribuer les privilèges, réservés [illegible] [illegible] d'après [illegible]; ce dernier [illegible] sur les [illegible]; *Nawawi* [illegible] pour [illegible] sur les Alides.

(2) [illegible]

(3) [illegible], *Musnad*, VI, 16 et passim.

(4) Comme le [illegible], [illegible] Abou Horaira, [illegible] Abou [illegible] et [illegible] — Il [illegible] comme porter [illegible] XVI, [illegible] VIII, [illegible] IV, [illegible] II, [illegible] Ibn Mas'oud est [illegible] XXX, [illegible]

VI.

LES « GENS DE LA MAISON »

Au milieu de ses absorbantes préoccupations de prophète et de chef d'état, Aboū'l Qāsim, l'ancien marchand, continuait à s'intéresser aux questions commerciales. Nous le savons par ses relations avec les Kalbites Zaid ibn Ḥāriṯa et Daḥia ibn Ḫalīfa. De là ses fréquentes visites à ʿOkāẓ, au marché des Banoū Qainoqāʿ et au bazar de Médine ([1]). Il tenait à suivre les fluctuations du commerce local. Ces soucis profanes avaient causé le scandale des païens de la Mecque. « Non seulement il mangeait et buvait, comme les simples mortels, mais il courait les bazars »! (Qoran, *25*, 8, 22). « Il y achevait une de ces flâneries familières, en compagnie d'Aboū Horaira, examinant les marchandises, retournant les monceaux de blé, exposés en vente ([2]), lorsque au retour il se rabattit sur la maison de Fāṭima. S'arrêtant sur le seuil de la porte, il se mit à appeler Ḥasan: « Arrive, petit vaurien لُكَع »! Trois fois il recommença l'appel, sans obtenir de réponse. Il venait de s'asseoir dans l'appartement de ʿĀiśa, quand arriva Ḥasan. Sans doute, — c'est la réflexion du narrateur Aboū Horaira — sa mère avait dû le retenir pour lui mettre son collier (سخاب).

([1]) Ṭab., *Tafsīr*, XXIX, 56. Ḥanbal, *Mosnad*, I, 268, 9; II, 448, 17; IV, 6, l. 12; 45, 46; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 53, 176; II, 70, 330-31, 525. A la Mecque il visite régulièrement les *mawāsim* voisins, pour prêcher le monothéisme, au dire de la *Sīra*; à Médine, acquiert avec énorme bénéfice le chargement d'une caravane; Ḥanbal, I, 235.

([2]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 21; IV, 94, n° 60.

A sa vue le Prophète s'empressa de le serrer contre sa poitrine, pendant que les bras du gamin se refermaient sur lui: « Mon Dieu, s'écria t-il, comme je l'aime; aime-le comme moi et tous ses amis avec lui! » ([1]) Trois fois il répéta ces paroles. (Ḥanbal, II, 331).

Peu après la naissance de Ḥasan, Omm al-Faḍl — on ignore comment elle se trouvait à Médine — l'avait apporté au Prophète. Placé sur ses genoux, le bébé, avec l'inconscience propre à cet âge, s'oublia. L'épouse de ʿAbbās se précipitant lui donna des coups entre les deux épaules. « Doucement, cria le grand-père, ne va pas causer de mal à mon fils ». Dans ces circonstances ([2]), il se contentait de réparer l'accident avec quelques gouttes d'eau et redemandait ses enfants. Scène attendrissante! Jusque dans les détails les plus intimes, Aboū'l Qāsim demeurait pour la postérité « le beau modèle, اسوة حسنة ». De l'air le plus convaincu, la Tradition continue à lui prêter la pleine conscience de ce rôle et l'amène à poser comme devant un objectif ([3]). Cette curiosité a profité à la famille de ʿAlī et lui a valu dans l'estime de la postérité une importance exagérée. Ses fils ramenés à la maison, Fāṭima, à la façon des mamans bédouines, s'amusait à les faire danser; elle chantait: « ils ressemblent au Prophète et non pas à ʿAlī ». *Tarqīṣ* naïf et peu aimable pour son mari, lequel prenait le parti d'en rire ([4])! Sans doute par égard pour son beau-père, لمكان ابنته.

([1]) Pourtant Gabriel lui ayant refusé une visite à cause de la présence d'un chien, servant à distraire ses petits-fils, il ordonnera de tuer l'animal; Ḥanbal, II, 305. Sur cet ordre de tuer les chiens, voir réflexions du sceptique Gāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 141 etc

([2]) Balāḏorī, *Ansāb*, 737, b; Ḥanbal, IV, 348; VI, 339; I. S., *Ṭabaq.*, VIII, 204, Omm al-Faḍl, de son nom Lobāba, serait « la première convertie après Ḫadīga » (sic) elle « émigre à Médine après l'islam de ʿAbbās »; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 203-04. Tout cela est affirmé, sans aucun *isnād*: c'est la doctrine ʿabbāside officielle. Pour la date on n'arrive pas à s'entendre: époque du Ḫandaq, de Ḫaibar (isnād suspect); I. S. *Ṭabaq.* IV [1], 10; aveux significatifs, *ibid.*, ʿAbbās et sa femme, convertis avant Badr, *ibid.* 20, d. l.

([3]) On lui fait choisir les pratiques les plus faciles; il craint incessamment de « créer une *sonna* »; Ḥanbal, VI, 34, 51, 61, 86, 169, 170, 182, 183, 233; il est observé dans les circonstances les plus intimes: على حاجته; *Ibid.* II, 12, 13; Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], I, 118.

([4]) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 130; ʿ*Iqd*, I, 277, Ḥanbal, *Mosnad*, VI, 283; *Montaḫab Kanz*... V, 102; Balāḏorī, *Ansāb*, 354.

Nés de parents médiocrement doués, les enfants s'éveillèrent lentement à la vie de l'esprit. Ḥasan mit longtemps avant de pouvoir proférer une parole ابطأ كلامُ الحسن. Mahomet venait de sortir en sa compagnie, lorsque l'occasion se présenta de pousser le *takbīr*. Immédiatement ce cri fut répété jusqu'à cinq fois par l'enfant, à la grande joie du Prophète. Ainsi la première parole de Ḥasan aurait été « Allah akbar ». De là l'usage des cinq *takbīr* à la *fête* annuelle, و تلك سُنّة العيد. Il n'est pas difficile de deviner l'inspiration de cet édifiant récit, où l'on s'efforce de sanctifier les débuts dans la vie du très sensuel fils de ʿAlī. Un jour Fāṭima amena ses deux aînés rendre visite à leur grand-père. « Octroie-leur un cadeau », demanda la mère. « A Ḥasan, répondit le Prophète, j'accorde l'intelligence et la retenue (1), à Ḥosain la générosité et la considération ». Puis il les plaça paternellement chacun sur une jambe (2). La retenue à Ḥasan, l'homme « aux mille femmes »! Sachons gré à nos conteurs de n'avoir pas réservé l'intelligence à son frère, le héros inconsidéré de Karbalā?

Un trait, habilement exploité par la Šīʿa, c'est l'entrevue de Mahomet avec les députés chrétiens de Naǵrān. Elle aurait abouti à la *mobāhala:* nouveau Balaam, Aboū'l Qāsim voulait essayer sur les Naǵrānites l'effet de ses imprécations. Ce serait une des rares occasions, où Fāṭima se vit avec les siens mise en évidence par son père (3). Cette scène (4) en a inspiré une autre, beaucoup plus célèbre dans la littérature ʿalide: la scène des *privilégiés du manteau*.

Parmi les leçons, adressées par Mahomet à son harem remuant, il faut compter ce verset du Qoran (*33*, 33): « Allah veut enlever de

(1) الحلم و الحياء, Comp. cette parole de ʿAlī; « les multiples divorces de Ḥasan m'ont valu d'innombrables inimitiés ». Balāḏorī, *Ansāb*. 591, b.

() Balāḏorī, *Ansāb*, 591 b.; 592, a. Pour l'attitude de Ḥosain à Karbalā voir notre *Yazīd*, chap. X et XI.

(3) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 91; Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 64; *Aǵ.*, X, 164,; Ḥanbal, IV, 107 (variantes intéressantes). Voir dans *Yazīd* le chap. consacré à Naǵrān.

(4) Dont le cadre a été fourni par le Qoran, *3*, 54: comme dans le verset précédent le Messie se trouvait nommé, on a pensé à des chrétiens, enfin à des Naǵrānites. C'est le procédé ordinaire de la *Sīra*: elle s'efforce de donner un corps à d'obscures allusions qoraniques. Cf. notre *Qoran et Tradition*, dans *Recherches de science religieuse*, I, n° 1.

vous, *gens de la maison*, la souillure et vous purifier ». Que le Prophète apostrophe ici ses épouses, tout le contexte le montre! Sa jalousie a voulu leur créer une situation à part, le bénéfice d'une sainteté spéciale. Il s'agissait de les soustraire aux tentations et aux obsessions de ses disciples après sa mort. Ces sollicitations n'attendirent pas cette heure suprême pour se faire jour. Des Ṣaḥābīs et des plus qualifiés — on nomme le Ḥawārī Ṭalḥa — annoncèrent l'intention d'épouser ʿĀiśa. Aboū'l Qāsim s'entendit pour prévenir une éventualité, si conforme aux mœurs arabes, mais désastreuse, pensa-t-il, pour son prestige personnel (¹). Elle a inspiré la minutieuse réglementation qoranique. Il confère à ses femmes le titre de « mères des croyants » (²). En revanche il leur annonce un double châtiment pour leurs fautes (³). Ne fallait-il pas raffermir leur vertu chancelante, prévoir la reprise du roman de ʿĀiśa et de Ṣafwān? Il ne craint pas de leur faire adresser par Allah de pressantes exhortations en ce sens: la réserve, la modestie, la pratique de la prière, la claustration, avant tout la continence après sa mort! Toutes ces vertus il voudrait les inculquer aux « gens de la maison » (⁴). Rien de pareil à l'endroit des ʿAlides: le Qoran ne contient pas même une allusion à leur existence. Silence difficile à concilier avec les exagérations de la Śīʿa!

(¹) Formellement affirmé par Maqrīzī, *Imtāʿ*, III, volumineuse *Sīra*, mais non paginée (ms. Kuprulu).

(²) Qoran, *33*, 6: ce titre de *mères* enlevait aux fidèles le droit de les épouser, (cf. Maqrīzī, *op. cit.*) en créant un lien de parenté. S'adressant aux musulmans, ʿĀiśa invoquera plus tard son droit de *maternité* حقّ الأمومة ; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 143.

(³) Qoran, *33*, 30.

(⁴) Qoran, *33*, 31 etc., 53. Qu'elles gardent ظهور الحصر = les dos de leur tapis (Ḥanbal, II, 446, d. l.) c-à-d. ne quittent pas leur maison! Ḥassān ibn Ṯābit, *Divan*, CXXXIV, 8 présente les veuves de Mahomet ; يَلْبسْنَ المُسُوحَ (religieuses) مِثْل الرواهب Le ḥadīṯ nous montre pourtant (texte cité plus haut) ʿĀiśa habillée de rouge! Des moḫannaṯ fréquentent leurs demeures, du vivant de Mahomet; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), IV, 94, n° 62. A propos de Qoran, *33*, 6, signalons l'étrange style de Ǧāḥiẓ, *Tria opuscula*, 19, 12: و في بعض القرءآت وازواجُهُ امّهاتهم . A l'époque de Ǧāḥiẓ, le passage, relatif à la *maternité* des épouses de Mahomet, ne se trouvait-il pas encore dans le *textus receptus*? Il le signale comme une variante بعض القرءآت.

Mais le privilège était si grand, l'occasion trop belle; l'expression « gens de la maison » demeurait suffisamment vague, pour être revendiquée par les ʿAlides et par leurs partisans. Dans le Qoran, Mahomet s'était contenté d'apostropher les personnes, réunies sous son toit, composant alors sa maison, c'est à dire, ses épouses (1), le véritable *ahl* de l'homme, comme le comprend la langue arabe (2). Il n'avait songé ni à ʿAlī, ni à Fāṭima (3), habitant à part. Cette restriction gênant la Śīʿa, elle a préféré adopter la signification plus large de famille. A ses yeux le « ahl al-bait » doit désigner ʿAlī et les siens à l'exclusion de tous autres. Un jour donc, les abritant tous: ʿAlī, Fāṭima et leurs deux fils, sous son manteau, Mahomet aurait déclaré: « Voilà les gens de ma maison »! Depuis lors les quatre personnages portent dans la tradition śīʿite le titre de « gens du manteau ». On aperçoit la tendance (4): revendiquer pour les ʿAlides (5) le privilège de pureté spéciale, énoncé par le Qoran.

En accueillant le récit, les grands recueils orthodoxes, se sont efforcés de le rendre inoffensif (6). Ainsi on fait assister Omm Salama

(1) Dans Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 325, surtout 326 on s'évertue pour prouver le contraire; le raisonnement est captieux.

(2) Cf. *Moʿāwia*, 320, 417. Les expressions de آل محمّد = épouses de Mahomet, اهل البيت = gens de la maison, actuellement réunis sous un même toit. Ḥanbal, *Mosnad*, III, 208, 232, 14; 246, 11 d. l.

(3) Le but du Prophète c'est de transformer en *tabou* les « gens de la maison », comme il appert du contexte. Or cette interdiction ne peut convenir à la famille de Fāṭima.

(4) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 324. Et aussi celle de réserver aux ʿAlides l'expression de اهل البيت; nombreux exemples, où on l'applique à d'autres familles: Maḫzoūmites Omaiyades, Anṣār etc. I. S. *Ṭabaq.*, V, 88, 16; Ṭab. II, 425, 13; 1787, 1; *Aḡ.*, IX, 79, 13 d. l.; Ḥanbal, I, 161; IV, 150, 7, d. l., VI, 421. Wāqidī (Kremer), 268, 4; Ǵāḥiẓ, *Maḥāsin*, 349, 6.

(5) Cette tendance se trahit dans les moindres détails: Mahomet arrache à Ḥasan une datte de la *ṣadaqa:* انّا اهل البيت لا نـأكل من الصدقة, Ḥanbal, II, 409, d. l. « Je vous laisse ma famille » (passages indécis), *Ibid.*, III, 14, l. 10; 17; le Mahdī sortira de la famille du Prophète, III, 36.

(6) Je crois découvrir la même intention dans un ḥadīṯ, chargeant, à la place de ʿAlī, Aboū Horaira de proclamer la *barāʾa* au pélerinage présidé par Aboū Bakr; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 517, 10 d. l.

à l'entrevue et englober par son mari parmi les « gens de la maison » (1). On y agrège également les Ǵaʿfarides, les descendants du mécréant ʿAqīl, frère de ʿAlī et enfin les ʿAbbāsides; cette dernière extension, inspirée par des motifs politiques (2).

La Śīʿa continue à pousser sa pointe en faveur des ʿAlides. On connaît les ḥadīṯ, où parmi tous ses contemporains, Mahomet déclare préférer ʿĀiśa, puis Aboū Bakr parmi les hommes. A cette déclaration elle a opposé la suivante. « Fāṭima m'est la plus chère, ensuite ʿAlī » (3). Celui-ci étant revenu à la charge, curieux de savoir, si dans l'affection de son beau-père, il ne l'emportait pas, ce dernier aurait répliqué: « Fāṭima est la plus aimée et toi le plus cher, فاطمة احبّ اليّ منك وانت اعزّ عليّ منها ». Cette affection, il la manifestait en toutes les occasions. Un jour il les trouva endormis. Ḥasan demanda à boire. Au lieu de réveiller les parents, le Prophète prit sur lui de traire une brebis et d'apaiser la soif de l'enfant (4). On voit comment on a cherché à combler les lacunes de la *Sīra*, où dans les rédactions primitives Fāṭima occupe à peine plus de place que dans le Qoran (5).

(1) Ḥanbal, VI, 292, bas, 296, bas, 298, 304, 305; le manteau est tantôt de Fadak tantôt de Ḫaibar. Au Ḥiǵāz, on le savait, les Juifs détenaient l'industrie; de là ce flottement topographique.

(2) Cf. Goldziher, *ZDMG*, L, 114 etc. Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 332.

(3) Cf. *Triumvirat*, 121; *Osd*, V, 522; Ḥanbal, III, 156.

(4) *Osd*, V, 522; Ḥanbal, I, 101; VI, 391-92: les Banoū Hāśim appartiennent à la famille de Mahomet. « Le آل محمّد comprendrait tous ceux, qui ne mangent pas de la ṣadaqa, à savoir آل عليّ, ʿAbbās, Ǵaʿfar et ʿAqīl ». Balādorī, *Ansāb*, 442, b. Les Hāśimites forment « la famille d'Aboū'l Qāsim »; Komait, *Hāśimiyāt*, I, 45. Tous les motifs sont utilisés pour les y introduire subrepticement. Au pèlerinage, Ibn ʿAbbās déclare avoir été expédié en avant par le Prophète في ضعفة اهله c-à-d les femmes et les enfants; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), I, 423, 1. Dans sa dernière maladie, Mahomet oblige tous les « gens de sa famille » à prendre un remède, excepté son oncle ʿAbbās; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 253; 332 où Ibn Ǵaʿfar est déclaré de la famille.

(5) Pourquoi se gêner? Quand il ne s'agit pas du Prophète, disait ʿAlī, je prends des libertés dans le ḥadīṯ, فان الحرب خدعة. Ḥanbal, I, 131. Aveu précieux! Le ḥadīṯ est donc une arme aux mains des partis; on le compare à une ruse de guerre!

VII.

MAHOMET, LES ENFANTS DE ZAINAB ET OSĀMA. DERNIÈRES ANNÉES DU PROPHÈTE

Du côté orthodoxe, on amène le Prophète à prodiguer la même tendresse aux enfants de sa fille Zainab. Un jour il excita les convoitises de tout son harem, en lui donnant à admirer un précieux collier, arrivé du Yémen. « Je le destine, déclara-t-il gravement, à la personne la plus chère de ma famille, اهلي » [1]. « Dans ce cas, s'écrièrent de concert ses femmes, la fille d'Aboū Qoḥāfa est sûre de l'emporter ». Sans s'arrêter pour relever cette insinuation jalouse à l'adresse de sa partialité connue pour ʿĀiśa, le Prophète suspendit le bijou au cou de Omāma, la fille de Zainab [2]. Par moments, on le dirait préoccupé de tenir la balance égale entre les siens, de dérouter par la correction de son attitude les conclusions outrées des partis extrêmes, de prévenir les luttes sauvages, causées par leurs divisions futures. Car avec la Tradition islamite, nous devons prêter au Prophète la pleine conscience de son rôle, de l'importance de ses moindres gestes pour l'avenir de sa communauté. Ce rôle, attribué à Aboū'l Qāsim ne manquait jamais d'inspirer la verve des sceptiques de Médine, Juifs et autres. « Heureux mortels, disaient ils aux croyants,

[1] Terme, choisi intentionnellement : sa valeur constitue le fond du débat.

[2] Ibn al-Ġauzī, *Talqīḥ* (ms. Constantinople) p. 6a Qoḍāʿī, عيون المعارف (ms. ʿOmoūmiya, Constantinople) ; Maqrīzī, *Imtāʿ*, ms. cité ; Ḥanbal, V, 295, 296 ; VI, 101, 119 ; *Fawāʾid Ġāmiʿ al-Oṣoūl* (ms. Berlin), II, 148a ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 168-69.

votre Maître n'a rien oublié, jusqu'à la façon d'accomplir les besoins naturels! » (Moslim, 2 I, 118). Faudrait-il encore soupçonner nos auteurs de ramener ici des clichés, déjà utilisés? C'est la répétition de démarches, de gestes, connus par ailleurs, où seuls les noms diffèrent.

Fāṭima compta deux garçons [1]; Zainab aurait eu un garçon et une fille. Ainsi qu'il s'était comporté avec les « deux Ḥasan », Mahomet les prend en chaire avec lui; il accomplit la prière tout en les gardant dans ses bras, ou juchés sur son dos. Comme s'il avait voulu démontrer son impartialité absolue [2], il recommence avec la progéniture de Zainab toutes les attitudes de la *ṣalāt* rituelle. Cette apparente bonhomie, ce laisser-aller patriarcal font partie de la tactique traditionnelle. Non seulement ils préviennent en faveur de la véracité de récits aussi naïfs [3] mais ils sont principalement destinés à dérouter l'attention du lecteur. Dans le cas présent, il s'agit de masquer les desseins réels, poursuivis par l'orthodoxie: au moyen de quelques ḥadīṯ à tournure inoffensive dirimer les divergences au sein de la *ǵamāʿa* mahométane, ou, à tout le moins, émousser les armes aux mains des adversaires śīʿites. Tout a été prévu, jusqu'aux conclusions lontaines. Cette dérogation à la gravité, au recueillement de la prière — on veut bien l'assurer — constituait une des *Ḫaṣāʾiṣ*

(1) Il n'est pas question des filles de Fāṭima. La cadette Omm Kolṭoūm serait née, avant la mort du Prophète; sa sœur Zainab l'aurait précédée immédiatement; Fāṭima n'ayant pas eu d'enfants après la mort de son père; *Osd*, V, 469. Si le mariage de leurs parents a eu lieu après Oḥod, si la naissance des « deux Ḥasan » a précédé la leur, ces fillettes devaient être fort petites du vivant de Mahomet: voilà pourquoi elles ne figurent ni dans la *Sīra* ni dans le ḥadīṯ.

(2) Nasāʾī, *Sonan* (ms. Noūrī ʿOṯmānī, Constantinople) paragra., في حمل الصبايا في الصلاة; Ibn al Ǵauzī, ms. cité; Maqdisī, *Ansāb al-Qoraśiyn* (ms. ʿĀśir effendi); I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 26; 168-69 Ainsi le Prophète prend sur son chameau Ibn Zobair et délaisse Ibn Ǵaʿfar; Ḥanbal, IV, 5, bas.

(3) Autre exemple dans Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 97, 98. Mahomet était de bonne humeur, quand il mangeait de la viande, surtout الذراع و كانت احبّ الشاة اليه. Après un vigoureux coup de dent, il s'écrie: انا سيّد الناس يوم القيامة. Silence... nouveau coup de dent; le Prophète reprend sa première affirmation. Quand les Ṣaḥābīs s'entretiennent de Mahomet, ils se trouvent assez près des appartements de ʿĀiśa pour « entendre le bruit de son cure-dents »; Moslim, *op. cit.*, I, 483.

d'Aboū'l Qāsim (1). Le jour de son entrée à la Mecque, il avait en croupe ʿAlī, frère d'Omāma (2). Tous ces détails, les écrivains, inféodés à la Śīʿa les ont laissés tomber. Nous devons leur conservation au zèle orthodoxe (3) des collectionneurs sonnites ou ʿabbāsides (4). C'est partout le même sans-gêne vis-à-vis de la vérité historique.

* * *

Le père de Fāṭima se montra, s'il se peut, encore plus démonstratif pour Osāma fils de Zaid. Cela a valu la peu banale appellation de « حبّ ابن حبّ رسول الله صلعم, amour fils de l'amour de l'apôtre d'Allah », au rejeton de son favori Zaid et de la négresse Omm Aiman. Osāma, un monstre de laideur physique, ventru, au nez écrasé, et noiraud, comme sa mère, l'ancienne gouvernante du Prophète! La Tradition — rien n'empêche de le soupçonner — a pu même forcer les couleurs de ce portrait dans le but de rendre plus concluante sa démonstration doctrinale: l'équité du Prophète dans ses affections et l'impossibilité d'y trouver un argument pour les prétentions śīʿites. Le

(1) Soyoūṭī, النموذج اللبيب في خصائص الحبيب (ms. ʿĀśir eff.) 146b.

(2) Maqrīzī, *Imtāʿ*, ms. cité; Ibn Ǵauzī, *Talqīḥ*, 6a.

(3) Comme p. ex. Ḥanbal, III, 33 bas. Le Prophète prédit qu'on se battra pour le *taʾwīl* du Qoran. « Aboū Bakr et ʿOmar se lèvent [voulant demander s'ils étaient désignés]. Non, dit le Prophète, mais celui qui recout sa semelle. Or ʿAlī cousait sa semelle ». Allusion à l'interprétation allégorique, pratiquée par la Śīʿa.

(4) Mahomet s'amuse également avec les enfants de ʿAbbās, joue à la course avec eux, و يستبقون اليهِ و يقعون على صدرهِ و ظهرهِ و يقبّلهم و يلتزمهم (ḥadīṯ ʿabbāside), Balāḏorī est plein de ces récits. Cf. *Ansāb*, 699, 701,b,720,a; Ḥanbal, I. 214. Ce thème se trouve largement développé: Mahomet prend en croupe Ibn Ǵaʿfar et Ibn ʿAbbās et délaisse Ibn Zobair; il leur adjoint parfois un fils de ʿAlī. Faḍl ibn ʿAbbās est ainsi distingué, simultanément avec le petit Osāma; Ḥanbal, *Mosnad*, I, 203, 204, 205, 210-11, 212, 216, 226; I. S. *Ṭabaq.*, IV 1, 1, d'autres Hāśimites encore sont pris par le Prophète monté, et placés devant et derrière lui; *Ibid.*, 250 bas. Les Zobairides ont réussi à faire admettre le même privilège pour Ibn Zobair (Ibn ʿAbbās se charge de l'attester dans l'*isnād*), *Ibid.*, 240. Un des artifices du ḥadīṯ, c'est — comme ici — de faire figurer un adversaire en qualité de garant.

petit Osāma s'étant fait en tombant une blessure au front, l'altière 'Āiśa, malgré l'invitation pressante de son mari, dédaigna de s'occuper du négrillon. A cette vue, Mahomet se précipita pour sucer la plaie de l'enfant ([1]). « Ah! s'écriait-il parfois, si Osāma était demoiselle, je le couvrirais de soie et de bijoux des pieds à la tête » ([2]). Au pélerinage d'adieu, Osāma dut s'écarter pour satisfaire un besoin intime. Mahomet suspendit les cérémonies et arrêta la marche du cortège pour attendre son favori. Cette partialité provoqua les protestations des pélerins yéménites. Leur mécontentement les aurait même, au dire du passionné 'Orwa ibn Zobair, poussés à la révolte, après la mort d'Aboū'l Qāsim ([3]). C'est assigner un bien futile motif au mouvement national de la *ridda* arabe!

Dans un moment d'énervement, Mahomet avait prescrit en son Qoran (*5*, 42) de couper la main aux voleurs. Il entendait bien en rester à la menace, ne se souciant pas d'avoir à mutiler les innombrables larrons d'Arabie ([4]). Il agit de même pour la lapidation, édictée contre les adultères. En l'adoptant, il chercha principalement une occasion de se montrer désagréable à ses voisins juifs. Au retour de ses razzias, innombrables étaient les cas d'inconduite, déférés à son tribunal. Les retardaires ou *qā'idoūn*, demeurés à Médine, avaient

([1]) Ibn al-Ġauzī, *Montaẓam* (ms. cité), II, 61b. I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 43.

([2]) I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 43, لو كان اسامة جارية لكسوتُهُ و حليتُهُ ; Ibn al-Ġauzī, *Montaẓam ;* Mahomet pénètre dans la Ka'ba, suivi d'Osāma, Ḥanbal, II, 3 ; sort appuyé sur lui, III, 281, 8 ; la voleuse Maḫzoūmite le prie d'intervenir pour elle auprès de Mahomet, IV, 386. Autres ḥadīṯ relatifs à lui, *Ibid.*, II, 20 ; Mahomet entre à la Mecque sur le chameau d'Osāma, *Ibid.*, II, 32 ; il le déclare احبّ الناس اليّ , mais une variante ajoute ما حاشا فاطمة ; II, 106, d. l., 107, 1 ; élevé par Mahomet كبعض اهله (le terme de اهل revient encore) : reçoit une tunique de 50 dīnārs, portée d'abord par Mahomet en chaire ; I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 43, 1 ; 45 ; Ḥanbal, II, 40 ; il propose volontiers Osāma comme mari (Ḥanbal, VI, 411-414) aux musulmanes, venant le consulter.

([3]) I. S. *Ṭabaq.*, IV [1], 44 ; Boḫārī, *Tārīḫ*, I (ms. Kuprulu, non paginé) notice d'Osāma.

([4]) Cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 42-43. Ces recueils postérieurs citent d'autres cas ; mais les plus anciens *Ṣaḥīḥ* connaissent seulement celui de la Maḫzoūmite ; Ibn Rosteh (éd. de Goeje) 193-94 ; cf. Ḥanbal, I, 419 ; 'Alī coupe des mains ; Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 251.

la partie belle pour tenter la vertu hésitante des musulmanes, en l'absence de leurs maris (1). Aussi recommandait-il à ces derniers de ne jamais rentrer de nuit, afin de ne pas s'exposer à des surprises humiliantes (2). Tout en qualifiant de *boucs* les *qā'idoūn,* Mahomet évita de sévir contre ces libertins (3). Leur nombre, leur qualité auraient exposé à une trop rude épreuve son prestige de législateur. Cette considération a pu l'engager à retrancher le verset de la lapidation de son recueil, où le calife 'Omar prétendait l'avoir lu (4).

Un jour pourtant il jugera urgent de donner un exemple. Il condamna une voleuse Maḥzoūmite à avoir la main coupée. Grande fut l'émotion, causée par la sentence, atteignant un des clans les plus considérés de la Mecque! Les Qoraišites s'adressèrent à Osāma: « seul il jouissait d'assez d'influence auprès du Prophète; il ne résisterait pas à cette intercession! ». Le lendemain Aboū'l Qāsim monta en chaire; il déclara gravement: « Si Fāṭima fille de Mahomet s'était rendue coupable de vol, je persisterais à lui couper la main » (5). Au demeurant il se contenta de l'effet produit. L'application de l'atroce pénalité se démontrait impossible dans la pratique; le Qorān ayant négligé de déterminer la valeur de l'objet volé: un quart de dīnār, trois dirhems ou moins encore (6)? Si l'auteur du *Kitāb Allah* s'est dispensé de cette spécification, apparemment il faut mettre en cause sa ferme résolution d'en rester là. L'orthodoxie a utilisé l'incident pour faire une nouvelle réclame à Osāma et à Fāṭima. Elle est assez

(1) مُغيب, femmes dont les maris sont absents; elles ne se trouvaient pas en sûreté à Médine; Ḥanbal, I, 245.

(2) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [1], II, 146.

(3) Moslim *Ṣaḥīḥ* [2], II, 44-46, 136. Il intervient toujours à regret, excepté quand il s'agit des Juifs. Comme pour le vin, la règlementation a été trouvée sous les premiers califes; naturellement on désigne ici 'Omar.

(4) Nöldeke-Schwally, *Geschichte*, I, 248 etc.

(5) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 42.

(6) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II. 41, 42. Un ḥadīṯ prescrit de couper le poing au voleur d'un œuf et d'une corde. Pour se tirer d'affaire des commentateurs interprètent *baiḍa* par casque et *ḥabl* par grosse amarre de navire. Voir la discussion dans Nawawī, *Śarḥ Moslim*, I, 107-08 (ms. Instit. biblique, Rome).

adroitement libellée pour ne pas rompre l'équilibre entre les prétentions de la *Sonna* et de la Śīʿa, la première représentée ici par le fils de Zaid, la seconde par la femme de ʿAlī.

* * *

Devenu propriétaire des riches oasis du Ḥiǵāz septentrional, Mahomet assigna à Fāṭima une dotation annuelle de 85 charges d'orge (¹) A la veille de la reddition de la Mecque, Aboū Sofiān venait d'arriver à Médine, en vue de conclure un accord avec le Prophète. Il s'agissait en réalité de combiner le scénario, devant permettre à ce dernier de pénétrer sans coup férir dans la cité des Qoraiśites. Sa fille Omm Ḥabība, mariée à Aboū'l Qāsim, avait dû préparer les voies aux négociations, entamées alors. Yazīd, fils d'Aboū Sofiān, a pu s'y intéresser également, si dès lors il avait embrassé la foi nouvelle, comme certaines notices semblent l'insinuer (²).

Aimant les situations imprévues, les rédacteurs de la Sīra ont trouvé piquant de représenter à cette occasion le père de Moʿāwia dans la maison de Fāṭima, la priant de s'interposer en sa faveur (³).

(¹) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 30; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 142; Ibn Hiśām, *Sīra*, 776; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17.

(²) Cf. *Moʿāwia*, index, *s. v.* Yazīd ibn Abi Sofiān.

(³) Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 37, 7. Tout ce récit est sans *isnād* dans I. Hiśām, *Sīra*, 805 etc. On y découvre l'intention manifeste d'humilier les Omaiyades en la personne d'Aboū Sofiān, et aussi de glorifier les fils de Fāṭima; cf. I. Hiśām, *Sīra*, 807, 2 d. l. En réalité Aboū'l Qāsim était fier de ses relations avec les Omaiyades et la Tradition également. Elle tient à lui assigner deux gendres omaiyades et met leur éloge dans la bouche du Prophète. Avec Aboū Bakr et ʿOmar, celui-ci ne se gêne pas, il les reçoit en négligé. Annonce-t-on la visite de ʿOṯmān, il compose aussitôt sa tenue. Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 321. Ces détails trahissent la modeste origine d'Aboū'l Qāsim. En guise de consolation, on montre les plus illustres Compagnons, lui rendant les plus humbles services, s'occupant de ses ablutions (voir plus haut), lui servant de portier, comme Aboū Moūsā al-Aśʿarī; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², II, 322; et Ibn ʿAbbās, *Ibid.* II, 351. Si nos *Ṣaḥīḥ* ont si facilement admis l'histoire des fiançailles de ʿAlī avec la fille d'Aboū Lahab (*Ibid.*, II, 339), le désir de rehausser le pauvre mari de Fāṭima a pu y contribuer, puisque les B. Maḫzoūm le recherchaient comme gendre!

Le récit de l'entretien prête au grand diplomate omaiyade un rôle assez grotesque. Nous voyons le petit Ḥasan ramper par terre aux pieds de sa mère(1), détail en désaccord avec son âge présumé si, comme certains le prétendent, il était né la seconde année de l'hégire. Aux yeux de la Śīʿa, il importe infiniment d'avancer la date de cette naissance, afin de pouvoir revendiquer pour l'aîné de Fāṭima une fréquentation effective du Prophète.

A la suite de son père et de son mari, la mère de Ḥasan aurait assisté à la reddition de la Mecque. Nous la voyons alors apparaître aux ablutions de Mahomet (2). Le zèle des auteurs de *Mosnad* et de *Sonan* ne réussit pas à lui découvrir une activité ou des initiatives d'un ordre plus élevé. Rendus au Prophète, les plus infimes services acquéraient une valeur infinie!

Survient la dernière maladie du Prophète. Nous avons décrit ailleurs (3) les intrigues, ourdies pendant cette longue agonie. Autour du moribond, ʿĀiśa monte bonne garde. La Tradition se devait pourtant de lui ménager une suprême entrevue avec Fāṭima, la seule survivante parmi ses enfants. Mahomet l'aurait envoyée auprès de ses femmes pour obtenir la dispense du *ṭawāf*, ou tournée quotidienne (4). Ici encore l'imagination de nos auteurs aurait pu trouver une mission plus glorieuse (5); éviter de la faire intervenir pour confier son père malade à ʿĀiśa (6). Sur son lit de mort, il lui aurait prédit qu'elle serait la

(1) يدبّ بين يَدَيها, Ṭab., I, 1123-24.

(2) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 140; Ḥanbal, VI, 423, 424. Certains musulmans y gagnent l'assurance du Paradis, Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 188, 191.

(3) Cf. notre *Triumvirat*, 130 etc. Sur le conseil de Fāṭima (?!) on aurait transporté Mahomet de la maison de Maimoūna chez ʿĀiśa; cf. Ibn Saʿd, *Ṭabaqāt* (ms. Bib. Khéd.) 118 [a]; donnée invraisemblable, quand on connait les relations de Fāṭima avec la favorite.

(4) Balāḏorī, *Ansāb*, (ms. cité) 267 [b].

(5) Mentionnons sa présence au pélerinage d'adieu; Ḥanbal, III. 320, 6 d. l. ʿAli associé au sacrifice de Mahomet; 63 victimes en rapport avec l'âge supposé de Mahomet; *Ibid.*, cf. notre *Âge de Mahomet*, op. cit., p. 239. Tout a été combiné ici pour mettre en évidence le couple ʿAlī-Fāṭima; Ṭab., I, 1750-51; I. Hiśām, *Sīra*, 967; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 469, 3.

(6) I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 29, 2.

première de sa famille à le suivre dans l'autre monde; prédiction rendue vraisemblable par l'épuisement total de la malheureuse femme de ʿAlī. La douleur de Fāṭima s'exhala en vers, conformément à l'ancienne mode arabe; elle serait allée les réciter sur la tombe paternelle. Quand Anas ibn Mālik, le fidèle serviteur du Maître, revint de l'enterrement, elle l'accueillit par cette apostrophe: « Comment avez-vous eu le cœur de confier à la terre la dépouille de l'Apôtre? » (1).

(1) Ṭab. I, 1140; et tous les recueils de ḥadīṯ. I. S. *Ṭabaq.* (ms. cité) 126-27, II², 83, 24; 84, 7; Ḥanbal, III, 204; dernière entrevue de ʿAlī avec Mahomet; *Ibid.* VI, 300.

VIII.

DERNIERS JOURS DE FĀṬIMA

De nouvelles épreuves allaient marquer les derniers jours de la fille du Prophète. Pendant que par un coup d'audace le triumvirat, Aboū Bakr, ʿOmar et Aboū ʿObaida, enlevait le califat à la *saqīfa* des Banoū Sāʿida ([1]), leurs adversaires, joints aux principaux amis de ʿAlī, s'étaient réunis dans le maison de Fāṭima. Elle devint le centre de l'opposition au pouvoir d'Aboū Bakr. Conduits par ʿOmar, les partisans du triumvirat accoururent pour les y forcer. Chez les Arabes, la tente ([2]), la demeure privée étaient considérées comme inviolables; sur le seuil toutes les poursuites devaient s'arrêter. Cette considération ne fit pas reculer ʿOmar ([3]), encore moins le deuil et le prestige

([1]) Cf. *Triumvirat*, 133 etc.; élégie de Fāṭima sur son père; *ʿIqd* [4], II, 6.

([2]) Cf. notre *Yazīd*, 158-59, 163; notre *Ziād ibn Abīhi*, 91-92,

([3]) فقالتْ فاطمة يابن الخطّاب أتزال محرقًا عليّ بابي قال نعم و ذلك اقوى فيما جاء بهِ ابوكِ (d'après Madāʾinī); Balāḏorī, *Ansāb*, 384 [a]. Faut-il traduire la réponse de ʿOmar: « je le puis en vertu de la religion fondée par ton père? » — « Tu ne te soucies guère de la mort de Mahomet » avait dit ʿAlī à Aboū Bakr; (I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 84, 13). Accusation fondée, quand on compare l'empressement de ce dernier pour accaparer le califat. Voir notre *Triumvirat*, 133-34. Pendant 36 heures au moins le cadavre du Prophète demeura oublié et horriblement gonflé (I. S. *Ṭabaq.* II [2], 57, 2; 58 d. l., 59, 1-3). Pour excuser indirectement cet abandon, la Tradition essaie longuement de faire croire qu'on ne pouvait s'habituer à l'idée de la mort de Mahomet. C'est la théorie, utilisée par M. Casanova, *Mahomet et la fin du monde*. Pendant la toilette du cadavre, un sommeil mystérieux s'empare des assistants, (voilà le pendant à l'assoupissement survenu à Badr et

de Fāṭima. Il en vint aux mains avec ʿAlī, cependant que la malheureuse fille du Prophète, sortant de sa demeure, menaçait de découvrir en public sa chevelure (1), le signe suprême de détresse chez les femmes arabes (2)! On organisa un véritable siège autour de la maison, où ʿAlī s'était retiré avec ses partisans. ʿOmar le terrible lutteur, redouté dans les foires de ʿOkāẓ, vint s'y mesurer avec le gendre du Prophète, avec Zobair et les autres adversaires du Triumvirat (3).

Le Qoran, la Tradition (4) après lui, imposent au fidèle l'obligation de rédiger son testament (5). Esprit pratique, Mahomet a voulu prévenir les contestations inutiles. A-t-il pu pour lui-même négliger cette précaution? Les Śīʿites se refusent à l'admettre et leur argumentation, convenons-en, ne manque pas de valeur. Sur la fin de Mahomet, il plane un mystère, insuffisamment voilé par le désordre intentionnel des versions contradictoires (6). Pendant cette longue agonie de 15 jours, Aboū'l Qāsim ne retrouva-t-il plus un moment de lucidité pour manifester ses volontés suprêmes; le Triumvirat réussit-il à supprimer la preuve de cette manifestation? Non pas qu'il ait sérieusement songé à ʿAli, pour sa succession, quand de son vivant il avait affecté de le tenir à l'écart des affaires. Aux yeux de la Śīʿa,

---

à Oḥod!). Ils l'achèvent, les yeux bandés, par crainte de cécité, s'ils apercevaient la ʿ*aura* d'Aboū'l Qāsim; *Ibid.*, II 2, 60, 19; 61, 16 etc. Ils eurent aussi les oreilles bouchées, puisqu'ils ne s'aperçurent pas du coup d'état, accompli par les triumvirs.

(1) Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 191; maison de Fāṭima fouillée, *Ibid.*, II, 155.

(2) *Ag.*, XV, 71; 99, 18; XVIII, 137, 10; 202, 27; se détourner quand une femme dénoue ses cheveux. Ibn Hiśām, *Sīra*, 809, 2 d. l.; Wellhausen, *Reste* 2, 199, comp. 195-96. Au fatḥ de la Mecque, les femmes qoraiśites se précipitent, au devant des chevaux, la chevelure découverte; Balāḏorī, *Ansāb*, 226, a.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 1818, 1820; comp. I. S. *Ṭabaq.*, III 2, 223, 14. D'un coup de poing, ʿOmar renverse Aboū Horaira فضرب عمرُ بيدِهِ بين ثدييّ فخررْتُ لاستي; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, I, 34. Cette extraordinaire vigueur corporelle est la réplique sonnite au personnage de ʿAlī, reproduisant les gestes de Samson à Ḫaibar.

(4) Ne jamais se coucher sans son testament rédigé; Ḥanbal, II, 4; 34; cf. notre *République marchande de la Mecque*, 20; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 10.

(5) Qoran, *2*, 176; *5*, 105.

(6) Cf. *Triumvirat*, 130-32; I. S. *Ṭabaq.* (ms. cité) 123 b etc.; 151 b etc.

'Alī est le وصيّ, le légataire par excellence du Prophète, et son fils, le sensuel et léger Ḥasan, le وصيّ الوصيّ le légataire du légataire (1).

Qu'on comprenne *waṣiy* dans le sens d'exécuteur testamentaire — et c'est fréquemment le cas — l'honneur demeure assez grand. Parmi les contemporains de Mahomet, nous voyons fréquemment des Arabes, sans postérité mâle ou laissant des enfants mineurs, choisir de la sorte des *waṣiy*. Ce choix tombait toujours sur des personnages influents, en mesure de faire respecter les droits des orphelins, « déposés en leur sein », comme on disait. Nommons les deux premiers califes et le richissime et violent Zobair. 'Ainsi donc 'Alī aurait été chargé de veiller sur la famille d'Aboū'l Qāsim, c'est à dire sur ses épouses et sa fille ou encore sur sa communauté naissante. A lui aurait été dévolue la mission de les réchauffer dans son sein. Aucune de ces considérations n'a échappé aux partisans du mari de Fāṭima, quand ils revendiquent pour lui le titre de waṣiy. « Comment, s'écrie Komait, apostrophant le Prophète ».

« Tous les hommes, à part toi, laisseraient un légataire, et l'on nous blâme, parce qu'à bon droit nous refusons de l'admettre? » (2).

La Sonna de son côté s'est insurgée contre cette argumentation. Aux titres de وصيّ, وليّ الامر successeur, légataire, accordés à 'Alī (3),

(1) Komait, *Hāšimiyāt*, I, 60, 62, 72 (éd. J. Horovitz). Voilà pourquoi au pélerinage 'Alī fait proclamer qu'il est prêt à acquitter les dettes, laissées par Mahomet; I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 89 (voir plus bas). On associe volontiers les « mères des croyants » à Fāṭima dans ses réclamations pour l'héritage d'Aboū'l Qāsim; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 72. Cette réclamation est destinée à atténuer les droits de cette dernière, comme aussi à faire contraste. 'Abbās se trouve parfois adjoint aux revendications de Fāṭima; Moslim, *Ṣaḥīḥ* II, 73. Ce détail, inspiré par les 'Abbāsides, devait prouver qu'ils étaient, après Fāṭima, les plus proches héritiers du Prophète. Une thèse dynastique! Dans cette version, notez l'absence de 'Alī. 'Alī aurait frustré 'Abbās de sa part; Moslim, *op. cit.*, II, 73, 3 d. l. On voit à quelles armes recouraient les deux partis! Sur la nature et les effets juridiques de la *ṣadaqa* — sorte de biens domaniaux inaliénables — voir un texte intéressant de I. S. *Ṭabaq.*, 2, 260, 5. Les familles des califes 'Omar et 'Oṯmān possèdent également leur ṣadaqa; *Ibid.*, loc. cit.; Moslim, *Ṣaḥīḥ* 2, II, 13, 9 etc., ce sont des *waqf*, comme le déclare le texte marginal de Moslim, *loc. cit.*; I. S. *Ṭabaq.*, III 2, 53, bas.

(2) Komait, *Hāšimiyāt*, II, 44; j'adopte la leçon: تستخلف.

(3) Komait, *Hāšimiyāt*, II, 94.

elle a opposé une longue série de ḥadīṯ, montrant le Prophète, terrassé par la violence et la soudaineté de sa dernière maladie, agonisant, aphone, et mourant finalement intestat. L'obligation de rédiger un testament s'évanouit; elle demeure sans objet, lorsque le mourant ne possède rien à léguer. Or le Prophète serait mort dans le plus entier dénûment, mieux encore, débiteur envers un Juif médinois! Pourquoi aurait-il songé à un document de ce genre: ne laissait-il pas après lui le Qoran, dépositaire de ses pensées suprêmes? (1). ʿĀiśa se trouvait toute désignée pour prendre la responsabilité de ces syllogismes, de ces récits, à tendance polémique. « Le Prophète a expiré sur ma poitrine et avant que je m'en aperçoive » (2). Cette affirmation, la favorite la présente sous toutes les formes (3). Il est mort dans sa maison, elle ne l'a pas quitté un instant. Quand donc aurait-il pu rédiger ou dicter un testament?

* * *

La persévérante politique de Mahomet, ses luttes contre les Juifs avaient fait de lui le plus grand propriétaire foncier du Ḥiǵāz (4). Il possédait de vastes domaines à Médine, à Ḫaibar, à Fadak, à Wādi'l Qorā. Fāṭima résolut de revendiquer sa part dans l'héritage paternel et tout spécialement l'oasis de Fadak. De son vivant elle en avait

(1) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 13, 4 d. l.; 14, 10.

(2) I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 49 etc. Ḥanbal, VI, 274 cf. *Triumvirat*, loc. cit.; *Yazīd*, 73, 75.

(3) Comme la suivante: en mourant le Prophète laisse quelques dīnārs et presse ʿĀiśa de l'en débarrasser. Quelques recommandations insignifiantes, voilà à quoi se réduit عامّة وصيّة نبيّ الله; Ḥanbal, VI, 315, bas; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 14; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 44 etc.; Moslim, *Ṣaḥīḥ* I, 523-24. L'école ʿabbāside s'en était déjà aperçu; voir la réponse, attribué à Ibn ʿAbbās, à ce sujet. I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 51, 21. Aussi oppose-t-elle ses ḥadīṯ à ceux de ʿĀiśa; (*Ibid.*, 50-51) ʿAlī a recueilli le dernier soupir du Prophète. Elle proteste contre l'intervention brutale de ʿOmar à ce moment; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 13-14.

(4) Du Juif Moḥairiq il aurait hérité le vaste domaine, formant la *ṣadaqa* du Prophète à Médine; Wāqidī (Kremer), 259, 7. Comp. le mémoire de R. Leszynsky, *Die Juden in Arabien zur Zeit Mohammeds.*

déjà réclamé la possession. Si on la place alors en face d'un refus, c'est sans doute pour justifier d'avance la conduite d'Aboū Bakr. L'intervention des veuves d'Aboū'l Qāsim, exigeant également leur part de Fadak, doit répondre à la même préoccupation [1]. Historiques ou non, ces contestations diminuaient d'autant les droits des ʿAlides. Dans le développement de cet incident, nous nous heurtons partout aux préjugés de parti. Fidèle à son principe: « le Prophète n'a pas laissé de testament », la Sonna se range aux côtés d'Aboū Bakr et de ʿOmar, affectant de considérer la fortune territoriale d'Aboū'l Qāsim comme domaine d'état.

Le Prophète s'était fait intimer par Allah (Qoran, *75*, 16, 17) l'ordre de ne pas se presser pour éditer le Qoran, comme recueil séparé. La précaution était prudente, étant donné le caractère inconsistant de certaines révélations; il voulait se réserver le loisir de les réviser. Fidèle à cette recommandation d'en-Haut, il évita de laisser après lui des stipulations écrites, même en une matière aussi importante que la transmission du pouvoir, au sein de la communauté naissante. Il redouta avec raison de ne pas voir respecter ses dernières volontés

En portant la contestation devant le tribunal du premier successeur de Mahomet, Fāṭima, on pouvait le prévoir, s'y prit maladroitement. En l'absence d'un document, attestant la réalité de la donation paternelle, ella cita, comme témoins, ʿAlī et ses deux fils Ḥasan et Ḥosain [2], ce dernier ne comptant pas six ans! On voit pourquoi la Śīʿa cherche à avancer les dates de leur naissance et du mariage de leurs parents. Aux réclamations de Fāṭima, Aboū Bakr s'était contenté d'opposer cette hypocrite fin de non-recevoir: « les prophètes ne laissent pas d'héritiers! » La distinction ne pouvait être difficile à trouver et les écrivains, favorables aux ʿAlides, en ont fait honneur à Fāṭima. Elle commença par une citation du Qoran (*27*, 16): « Salomon recueillit l'héritage de David », puis elle ajouta le *distinguo* obvie: « la pro

(1) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 437 ; Balāḏorī, *Fotoūḥ* 30-31 ; Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 142 : Ḥanbal, I, 3, 6 ; VI, 44, 145 (avec l'*isnād* suspect ʿOrwa-ʿĀiśa).

(2) A sa mort Ḥosain aurait compté 58 ans. C'était, ajoute-t-on, l'âge de son père ʿAlī, de son fils ʿAlī, puis de Moḥammad fils de ʿAlī ibn Ḥosain ; *Ḫamīs*, II, 334. C'est le procédé des chiffres symétriques ; cf. notre article, *L'âge de Mahomet*, 212.

phétie, les privilèges suréminents, attachés à cette dignité, ne se transmettent pas; accordé! Mais l'héritage demeure! » ([1]).

Une autre version (I. S. *Ṭabaq.*, II², 86) préfère l'intervention du mari de Fāṭima. A l'exemple de Salomon, cité par sa femme, il aurait ajouté celui de Zacharie, père de Jean Baptiste (Qoran, *19*, 6).

Si précédemment le couple ʿAlī-Fāṭima avait déployé autant de décision et d'intelligence, vraisemblablement le triumvirat aurait échoué dans ses tentatives pour accaparer le califat. Ç'eût été pour le malheur de l'empire arabe, comme la suite le montrera. Mais au temps d'Ibn Saʿd et même de Komait, la Śiʿa devait posséder déjà son arsenal d'armes polémiques. Nous y voyons ʿOmar revenir plus tard sur la décision d'Aboū Bakr, céder en indivis à ʿAlī et à ʿAbbās les biens-fonds du Prophète, situés à Médine; mais à la condition d'en appliquer les revenus à des œuvres d'utilité publique. En dehors de cette charge onéreuse, l'astucieux Ibn al-Ḫaṭṭāb spéculait sur leur mésintelligence. Elle ne tarda pas à éclater. En présence du calife, ʿAbbās traita son neveu ʿAlī de « menteur, scélérat, traître, déloyal, هذا الكاذب الآثم الغادر الخائن »; absolument les mêmes qualificatifs que le duo hāśimite avait adressés dix ans auparavant au prédécesseur de ʿOmar. La version du Ṣaḥīḥ de Boḫārī s'est empressée de supprimer ces expressions malsonnantes ([2]).

---

etc. D'après Ibn al-Baṭrīq (éd. Cheikho), II, 38, 19. Ḥosain aurait atteint 63 ans; il serait donc né deux ans avant l'hégire! Ligne 17, lisez مَيْسُون بِنْت بحدل. Pour le sens de Qoran, *75*, 16, 17, comp. Ṭab., *Tafsīr*, XXIX, 101. Mahomet modifie des sourates la dernière année de sa vie; I. S. *Ṭabaq.*, II², 104, 6.

([1]) ان النبوّة لم تُوْرَثْ و لم يُبقَ إلّا التوارُثُ; Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 55-56; comp. Ṭab., III, 14, 6 (une source ʿalide comme l'insinue l'isnād). Mahomet avait déclaré inacceptable le témoignage d'un familier ou d'un membre de la famille en faveur de la famille: لا تجوز شهادة القانِع لاهل البيت ... القانع الذي ينفق عليهِ اهل البيت; Ḥanbal, II, 204; ḥadīṯ directement dirigé contre les prétentions de Fāṭima (Aboū Horaira!), *Ibid.*, II, 242, 7-6 d. l.

([2]) Boḫārī (Krehl), II, 272-74; Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 71; Caetani, *Annali*, II, 687-89; cf. I. S. *Ṭabaq.*, II², 85-87.

IX.

MORT DE FĀṬIMA; SES FUNÉRAILLES, SA TOMBE.

LE DEUIL CHEZ LES ANCIENS ARABES ET DANS L'ISLAM

On s'accorde à placer la fin de Fāṭima, l'an 11 H., un, deux, trois, quatre, six ou huit mois après la mort de son père [1]. Cette divergence suffirait à montrer que l'on ne possédait aucune information directe sur un événement, passé inaperçu au milieu des luttes intestines pour la conquête du califat, et de la sanglante répression de la *ridda*. Comme elle avait vécu, l'unique fille survivante du Prophète s'éteignit parmi l'indifférence générale des contemporains, soucieux de se partager l'héritage politique du Maître disparu, beaucoup plus que de recueillir les souvenirs, se rattachant à cette grande mémoire. Quand ils auraient entrevu dès lors l'utilité de cette érudition historique, la liberté d'esprit leur faisait défaut.

La date de l'an 11 a été déduite de la prophétie *post eventum*, attribuée à son père sur la mort prochaine de sa fille [2], — on peut également supposer le *processus* inverse — de l'impossibilité, où l'on se trouvait pour prouver l'existence de Fāṭima, postérieurement à son différend avec Aboū Bakr. A ce dernier elle avait juré de ne plus adresser la parole [3]. Comme on voit, peu après la mort de Ma-

(1) Ṭab., I, 1869; Ibn 'Abdalbarr, *Istī'āb*, 771; Ya'qoūbī, *Histoire*, II, 120.

(2) Ḥanbal, VI, 283.

(3) Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 72; Ṭab., II, 1825. Parce que, affirme Ibn Forāt (ms. 1595, Paris), 7b, elle aurait reconnu la justice de sa décision; Ibn al-Ǵauzī, *Mauḍoū'āt* (ms.

homet, 'Alī arriver à composition avec le premier calife et se constituer un harem complet, on a conclu à la disparition de sa femme. Voilà comment on est arrivé à s'accorder sur l'an 11. A partir de ce terme, la personnalité de Fāṭima demeurait sans emploi. Sa conservation eût entraîné à des aveux pénibles pour la réputation des héros islamiques. On s'est empressé sans trop de regrets à supprimer cette ingrate figure. Ainsi avait agi 'Alī dans la nouvelle organisation de sa vie privée.

Fāṭima demeura obsédée jusqu'à la fin par la manie de la persécution. Aux veuves de Mahomet, entourant son lit de mort, elle se plaignit des vexations, dont elle avait été victime sa vie durant. Elle se déclara heureuse d'avoir à quitter leur compagnie et ce monde d'iniquité, où l'on avait foulé aux pieds ses droits, ses privilèges, violé la justice à son endroit, « annulé le testament de son père; elle expira à l'âge de 23 ans », affirme gravement Ya'qoūbī (II, 128-29). A ce moment suprême, 'Alī se trouva absent du domicile conjugal [1], surpris, assure-t-on, par la soudaineté de la catastrophe.

A Médine, il paraît avoir été le seul à ne rien prévoir. S'il est permis d'en juger, d'après la longueur des discours de Fāṭima aux femmes des Anṣārs et de Qoraiś, venues pour la visiter dans sa dernière maladie [2], cette mort n'eut rien de soudain. Mais il fallait atténuer le côté choquant de cette absence. Aussi le fait-on revenir [3]

B. Khéd.) préfère nier le différend. Voici le résumé du dialogue (d'après Balāḏorī, *Ansāb*, 340-41) entre A. Bakr et Fāṭima: « Quel est ton héritier? — " Ma famille „ — Pourquoi détiens-tu l'héritage de mon père? — Je n'ai recueilli ni or ni argent ». — Et ses terres à Fadak صدقتهُ بعدك? où il faut lire بِفَدَك. Une autre version la réconcilie avec A. Bakr et montre ce dernier, priant à ses funérailles. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17, 19. Abandonné par ses partisans après la mort de Fāṭima, 'Alī fait la paix avec Aboū Bakr; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 72, كان لعليّ وجهة من الناس حياة فاطمة. Personnellement son prestige devait être mince; encore le devait-il à sa qualité de gendre!

(1) I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 17-18; Ḥanbal, VI, 461, 462; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 729.

(2) Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 128-29.

(3) Ṭab., III, 2435; Balāḏorī, *Ansāb*, (ms. cité) 260 b; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 54, 5. Fāṭima a dû mourir phtisique, comme son aîné Ḥasan, اسلّ; il expira en rendant ses poumons; Balāḏorī, *Ansāb*, 602 a. Inutile de faire intervenir le poison, comme on l'a

pour présider à la toilette funèbre de la morte. Quand il perdait une de ses filles, Mahomet — affirment les Ṣaḥīḥ — voulait y voir apporter les soins les plus minutieux, multiplier les lotions du cadavre, mêlées à des essences précieuses (1). Celle de Fāṭima se fit d'une façon plutôt sommaire avec l'assistance inévitable de ʿAbbās et de son fils. Les funérailles eurent lieu la nuit même (2) de son décès et avec la plus grande précipitation. Aboū Bakr en eut connaissance trop tard.

Lorsque Omm Salama, la future mère des croyants, perdit son premier mari, elle se proposa de « lui consacrer une lamentation, qui produirait sensation, لابكينّهُ بكاءً يُتحدَّث عنه » (3). Indifférent par nature, l'Arabe cède volontiers à la vanité. A défaut de ce sentiment, la piété pour le Prophète n'avait pas encore jeté des racines assez profondes, afin de valoir à son dernier enfant ces suprêmes marques de déférence. Il faut sans doute tenir compte du désarroi, régnant alors à Médine, travaillée par des dissensions intestines, menacée par le soulèvement de la *ridda*, si l'on veut comprendre ce manque d'intelligence chez ʿAlī et chez les triumvirs.

Quant à l'âge total de Fāṭima, nous avons déjà entendu Yaʿqoūbī parler de 23 ans. D'autres lui accordent 27, 29 ans « ou environ » (4). Cette dernière restriction laissait une marge suffisante. Certains annalistes en ont profité pour lui assigner 30 et même 35 ans (5). Nous

---

prétendu ; cf. *Moʿāwia*, 149-54. Au lieu de la fille d'Aśʿaṯ, on nomme celle de ʿAmrou ibn Sohail, femme de Ḥasan ; elle aurait reçu 100,000 dīnārs de Moʿāwia pour le coup. Balāḏorī, *Ansāb*, 603, b.

(1) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 345-47.

(2) Innombrables ḥadīṯ ; ʿAlī l'enterre sans même l'avoir regardée ; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 18, haut ; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 72.

(3) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 340, 13. Pour le testament de Fāṭima, cf. Ḥanbal, VI, 283 : كان في وصيّتها الستر الذي يزعم الناس انها احدثتْهُ وان رسول الله صلعم دخل عليها فلمّا رآهُ رجع. Quel est ce ستر introduit par Fāṭima et mis en rapport avec la tenture ou portière couverte d'images, dont nous avons parlé plus haut ? ʿAlī aurait prononcé une élégie sur la tombe de sa femme ; *ʿIqd* [4], II, 7, bas.

(4) Ṭab. I, 1825, 1869 ; III, 2302-03, 2435 ; Yaʿqoūbī, *loc. cit.* ; Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* (Tornb), II, 259. Elle est جُوَيرية (= non nubile) au début de la mission de Mahomet (Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 91). D'où un total d'au moins 30 ans.

(5) *Osd*, V, 524 ; I. ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 773 ; Nawawī, *Tahḏīb*, 850-51 ; « 31 ans et plusieurs mois » ; Balāḏorī, *Ansāb*, 258 [a].

croyons inutile de revenir sur ces évaluations après avoir plus haut discuté le motif de ces divergences. Si nous n'avons pas fait fausse route dans l'exposition de cet imbroglio chronologique, le lecteur devra décider son choix pour les chiffres les plus élevés.

***

La *ǵāhiliya* ignora le culte des morts. On constate plutôt la hâte pour se débarrasser de leur dépouille, la fréquence des enfouissements nocturnes et précipités, pratiques conservées aux premiers temps de l'islam (1), et pour les personnages les plus vénérés: nommons le Prophète, sa favorite ʿAiśa, son beau-père Aboū Bakr et les premiers califes. La religion de Mahomet plongeait ses racines (2) les plus profondes dans l'*arabisme*. L'auteur du Qoran n'a pas compris l'opportunité d'une réforme en cette matière. Ce Qoraiśite positif, étranger à la psychologie, s'est contenté de légiférer pour une collectivité *ma-*

(1) Cf. *Triumvirat*, 133-34; Ḥanbal, II, 240, 388, 474. Wellhausen, *Reste*[2], 112. I. S. *Ṭabaq.*, III[1], 143, 146, 147, 148; VI, 64, 19; 73; Tirmidī, *Ṣaḥīḥ*, I, 189, 200; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 258-59; aux funérailles, l'allure doit être rapide, mais دُون الخبب; Ḥanbal, I, 432; Arabes recouvrent à peine les cadavres, fréquemment déterrés par les hyènes; Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, VI, 154-55; aux enterrements défense de « se traîner comme les Juifs », (Mahomet), Ḥanbal, II, 344, 1; ailleurs Mahomet proteste contre les enterrements nocturnes; *Ibid.*, III, 295.

(2) Comp., *Iqd*[4], II, 4, 9 d. l. recommandations suprêmes de ʿAmrou ibn al-ʿĀṣi; Goldziher, *Abhandlungen*, II, 41; du même sur « le culte des morts dans le paganisme et dans l'islam », *M. S.*, I, 229-63; Wellhausen, *Reste*[2], 177-86. La plupart des récits, où l'on découvre le culte des morts chez les Arabes préislamites, ont été composés, les vers anciens furent remaniés à l'époque *impérialiste*, lorsque les conquérants éprouvèrent le besoin de rendre leurs ancêtres *présentables*. Quant aux récits, prêtant aux premiers musulmans une insensibilité contre nature, il n'est pas *interdit* d'y soupçonner des tendances polémiques contre d'anciens usages, jugés entachés de polythéisme (cf. Goldziher, *M. S.*, I, 258 etc.). L'esprit du ḥadīṯ est non *historique*, mais *doctrinal*. Cette disposition rend particulièrement épineuse l'étude des débuts de l'islam. La vie de Fāṭima en fournit la meilleure démonstration. ʿĀiśa n'hésite pas à établir son lit à l'endroit de sa chambre, où repose la dépouille du Prophète; I. S. *Ṭabaq.*, II[2], 85, 15. Ce dernier ḥadīṯ peut contenir une protestation implicite contre le culte des tombeaux.

sculine, pour les rudes compagnons de sa carrière agitée, souvent au détriment des sentiments les plus délicats du cœur humain. Suppléant à son silence, la Tradition la plus ancienne préconise en présence de la tombe un stoïcisme contre nature. Elle impose au Prophète de demander grâce pour ses larmes, versées sur la mort de ses enfants. Sa sévérité s'empresse de proscrire les plus innocentes manifestations du deuil [1]. Partout elle affecte de flairer une menace pour son étroite conception du monothéisme, quand en réalité elle renchérit encore sur la dureté de l'ancienne société arabe.

Chez beaucoup de Sémites, observe le Prof. Sellin, - nommons les Palmyréniens, les Araméens, les Nabatéens, et chez les Juifs le monument d'Absalon - « la stèle apparaît comme la partie la plus importante des tombeaux » [2]. Rappelons le célèbre Qoss ibn Sā'ida, établissant entre les tombes de ses frères un *masǵid*, peut-être une stèle. Dans son zèle étroit, l'orthodoxie a pu redouter la confusion avec les *naṣab*, condamnés par le Qoran. De là l'interdiction de transformer les tombeaux en *masǵid*, édictée par le Ḥadīṯ.

Antérieurement à l'hégire, les tribus consentaient pourtant à admettre une exception en faveur d'un ancêtre, d'un paladin, d'un héros, immortalisés par leur courage ou par leur générosité. Un entassement de blocs [3], un cercle de pierres suffisaient pour marquer l'emplacement de ces tombes, et en l'honneur de ces mânes glorieuses, on venait y verser une coupe de vin ou le sang des victimes [4]. « Pas de tombes, faisant saillie, toutes à même le sol! » [5] ainsi prononce la Tradition. Et pour produire plus d'impression, elle montre Omm Ḥabība [6], se fardant, se parfumant trois jours après la mort de son

(1) *Divan* de Omaiya ibn Abi's Salṭ (éd. Schulthess), XXXV, 6. Cf. Ḥanbal, II, 134, 135, pleurs défendus aux funérailles; innombrables ḥadīṯ en ce sens; 169, haut; VI, 66; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 340.

(2) Sellin, *Zu der ursprungl. Bedeutung der Mazzeben*, dans *Orientalist. Litteraturz.*, 1912, p. 120. Nous y reviendrons dans un autre travail en préparation sur le *masǵid* arabe.

(3) Comp. *Aǵ.*, II, 160, 17-8.

(4) Cf. notre *Mo'āwia*, 105, 106. 340-42, 446; Goldziher, *M. S.*, I. 230-34.

(5) Tirmidī, *Ṣaḥīḥ*, I, 195; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 264-65; Ḥanbal, I, 96; VI, 18.

(6) Voir les *Ṣaḥīḥ:* défense de Mahomet à Fāṭima de prendre part aux manifestations de deuil, sinon, ajoute-t-il, ما رأيتَ الجنّة حتى يراها جدّ ابيك c-à-d. 'Abdal-

père Aboū Sofiān, « afin d'obéir au précepte du Prophète ». Un des favoris de la Tradition, Ibn ʿOmar préside des courses de chevaux ([1]), en revenant des funérailles d'un de ses enfants. ʿAmrou ibn al-ʿĀṣi, le conquérant de l'Egypte, meurt en vrai croyant. Voici ses dernières recommandations à son entourage: « Quand vous m'aurez confié à la terre, arrêtez-vous autour de ma tombe, le temps requis pour immoler un chameau et consommer sa chair. Votre présence me consolera ». (Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 60).

Le Bédouin se glorifie de son insensibilité au milieu des plus grands désastres: il se défend de pleurer sur ses affections les plus chères ([2]). Un poète, chantant une épouse, enlevée par la mort, voilà un thème plutôt rare dans la littérature arabe! A quoi bon s'affliger? Une femme s'en va, une autre prend sa place! C'était leur façon de se consoler, comme la malicieuse ʿĀiśa le rappellera à son auguste époux. Sur la tombe de la sienne, Ǵarīr avait prononcé une élégie ([3]), où la vérité de l'émotion s'unit au naturel de l'expression, deux caractéristiques, peu communes dans l'abondante production élégiaque du désert. Mais l'infortuné poète semble demander grâce et vouloir désarmer d'avance les rigueurs de l'opinion. Ecoutons son début:

---

moṭṭalib; Ḥanbal, II, 169; [الميت] لاجتماع الى اهل البيت و صنيعة الطعام بعد دفنهِ (Ḥanbal, II, 244) était mal vu; cf. notre *Ziād ibn Abīhi*, 59. Sur la tombe des martyrs de Oḥod on fait prier Mahomet « huit ans après » cette bataille. (Ḥanbal, IV, 154, 13). A cette époque le Prophète avait cessé de vivre, si nous devons nous en tenir à la chronologie de la *Sīra*; voir notre travail, *L'âge de Mahomet et la chronologie de la Sīra*. On a senti la difficulté et l'on met cette prière dans les derniers jours du Prophète; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2]. II, 285. Il s'excuse de pleurer à la mort d'un de ses enfants; *Ibid.*, I, 273, d. l. ʿĀiśa lui dit: « au retour de mes funérailles لظللتَ آخر يومك مُعَرِّسًا ببعض ازواجك; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Kr.), IV, 46. Pour la forme des tombes, voir commentaire de Fr. Schwally, I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 38. Il faut mettre en ligne de compte l'habitude des Arabes de dissimuler les tombes pour prévenir les vengeances posthumes Ainsi, pendant l'occupation de Rhodes sous Moʿāwia, Faḍāla ibn ʿObaid fait égaler au sol les tombes des soldats morts; Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 357, 5. cf. *Moʿāwia*, loc. sup. cit. Pour les tombes lapidées, cf. R. Hartmann dans *Archiv f. Religionswiss.* XV, 148-49.

([1]) Autre exemple de l'ascète Moṭarrif ibn ʿAbd allah; Śaʿrāuī, *Lawāqiḥ al-anwār* 29 a, (ms. Institut biblique); Balāḏorī, *Fotoūḥ*, 135; I. S. *Ṭabaq.*. V, 150; VIII, 70.

([2]) Cf. *Yazīd*, 191.

([3]) Citée pour sa beauté dans Ibn Qotaiba, *Poesis*, 280, 308.

« N'était le respect humain, de nouveau je m'abandonnerais aux larmes, je visiterais ta tombe, comme on visite un être chéri ;

Je contemplerais – et pourquoi détourner les regards? – une fosse où a pénétré la pioche.

Ta mort a déchiré mon cœur, au déclin de ma vie....! » (¹).

Nous sommes à l'aurore du second siècle de l'hégire. En cent ans, l'islam avait eu le temps, semble-t-il, de modifier la mentalité des nomades, de l'ouvrir aux sentiments de la pitié. La *naqīḍa* ou réplique de Farazdaq va nous montrer combien les appréhensions de Ǵarīr se trouvaient fondées. Sa verve macabre se plaît à accabler un époux malheureux, un poète rival :

« Les visites se font pendant la vie, mais je ne puis admettre la visite à un mort, couché dans sa tombe.

Cette ignominie tu l'as conçue, tu l'as exécutée en face d'un sépulcre, où pénétra la pioche (²).

Ta morte tressaillit d'épouvante (dans sa fosse) à la vue de deux hyènes de Bolaiya (³), se trouvant seule avec elles dans la plaine déserte (⁴).

(¹) *Naqā'iḍ Ǵarīr* (éd. Bevan) p. 847 ; *Aġ.*, VII, 62, 2 ; ḥadīṯ favorable aux manifestations de deuil : ان النفس مصابة و ان العين دامعة و ان العهد حديث, Ḥanbal, II, 273, 10. Pour protester contre cette dureté et fonder le culte des tombeaux, on montre les mères des croyants, les grands Ṣaḥābīs, le calife Mo'āwia, fidèles à visiter les martyrs de Oḥod ; Wāqidī, (Kremer) 303-04 ; Mahomet qualifie de *kofr* les lamentations de deuil ; explication de ce ḥadīṯ dans Nawawī, *Śarḥ Moslim*, (msc. cité, Institut biblique de Rome), 152 a. On a tenu pourtant à le faire visiter les cimetières pour y prier « sur les morts » ; I. S. *Ṭabaq.*, II ², 9-10. Les Arabes enterraient fréquemment dans la maison : coutume de plusieurs peuples de l'antiquité classique, cf. C. Pascal, *Il significato della formola : Sit tibi terra levis* dans *Symbolae litterariae in honorem Iulii de Petra*, p. 230.

(²) La *naqīḍa* affecte de reprendre les expressions de la *qaṣīda* visée, comme elle utilise la même rime.

(³) Lieu de sépulture de la femme de Ǵarīr ; cf. *Naqā'iḍ Ǵarīr*, loc. cit.

(⁴) Comme l'insinue le texte de Ǵāḥiẓ, cité plus haut, le fait était fréquent. Farazdaq l'exploite ici ; littéral ; « la morte et les deux hyènes étaient trois dans la plaine déserte » والارض غير ثلاثتهنّ قِفارُ ... Cf. Aḫṭal, *Divan* (éd. Griffini) 17, 11. Ya'qoūbī, *Hist.*, II, 200 bas.

Quand de nos jours tu t'apitoies sur ses ossements, où parmi des jointures brillent des vertèbres.

Quoi, lorsque les hyènes lui ont dévoré les côtes, tu verses des larmes? Puisse le Tout-Puissant te confondre!

Ta complainte la déshonore dans sa tombe. Ce n'est pas là l'attitude d'un homme d'honneur! » (1).

On surprend aussi l'écho de sentiments plus humains. La nature ne perd jamais ses droits, même au sein de l'islam primitif, si fortement imprégné de préjugés arabes. Ici même nous avons vu, comment par l'exemple de Fāṭima on a voulu protester contre la dureté des mœurs anciennes, déplorable héritage de la barbarie (*ǵafā'*) bédouine. Mais ces protestations appartiennent à un stade plus avancé de l'évolution mahométane, et il est permis de se demander si l'auteur du Qoran les eût approuvées. Que les *Ṣaḥīḥ* aient cru devoir les lui attribuer, leur prétention ne suffit pas pour constituer une preuve. Ainsi à force d'instances, il obtient d'Allah d'aller prier sur la tombe de sa mère. Il préconise les funérailles expéditives. « S'il s'agit d'un homme de bien, c'est hâter pour lui l'heure de la récompense; sinon, il y a tout avantage de se débarrasser de sa dépouille ». Par ailleurs, il exalte les mérites, acquis en accompagnant les convois funèbres. Ces dissonances servent surtout à alimenter la sagacité des commentateurs.

On ne pourra donc s'étonner, si l'on ne tarda pas à oublier l'emplacement exact de la tombe de Fāṭima (2). Ainsi il arrivera plus tard pour celle de son mari. Un jour ʿĀiśa s'étant plainte d'une migraine, Aboū'l Qāsim lui dit: « Quel bel enterrement je te ferais, si tu venais à mourir avant moi! » — Oui, répondit vivement la fille d'Aboū Bakr; au retour des funérailles, tu oublierais ton chagrin, en compagnie d'une de tes femmes et cela dans ma propre demeure! » (3) Au dire de Masʿoūdī, la perte de Fāṭima aurait causé un vif désespoir

(1) *Naqā'iḍ Ǵarīr*, 871. Comp. *Aǵ.*, VII, 66, 2-10. A Médine, Ǵarīr redoute également de réciter cette élégie, il s'interrompt après l'avoir commencée. Médine conservait pourtant le plus pur esprit de l'islam!

(2) Ṭab., III, 2436; I. S. *Ṭabaq.* VIII, 19-20; Maqdisī, *Géographie* (de Goeje), 46, 12-13; même constatation pour les tombeaux de Oḥod; Wāqidī (Kremer), 302-03.

(3) Cf. I. S. *Ṭabaq.*, II 2, 24, l. 25; ʿOṯmān قارف اهلَهُ, quand mourut O. Kolṯoūm.

à ʿAlī (¹). Cette mort lui enlevait son principal titre à l'attention des musulmans (²). Il ne paraît pas s'en être rendu compte (³). De là son indifférence pendant la dernière maladie de sa femme (⁴), son empressement indécent à raccourcir la durée de son veuvage, à céder à de nombreuses étrangères la place, laissée vide par la fille du Prophète, enfin à se rapprocher du Triumvirat (⁵).

(¹) Masʿoūdī, *Prairies*, IV, 161.

(²) Aussitôt il court faire la *baiʿa* à Aboū Bakr ; *Aṣ-ṣawāʾiq al-moḥriqa* (ms. B. Kh.), p. 14ᵃ. Sur sa piteuse attitude en cette circonstance, voir Ṭab., *Annales*, I, 1825-26.

(³) Excepté peut-être quand il se vit délaissé de tous ses partisans. Cf. Ṭab., *loc. cit.*

(⁴) Peut-être abandonna-t-il à ʿAbbās le soin de *prier* sur Fāṭima (Ṭab., *Annales*, I, 1869). On peut aussi soupçonner les ʿAbbāsides d'avoir mis en avant leur ancêtre.

(⁵) ضرعَ الى صُلح ابي بكر (d'après Madāʾinī) ; Balāḏorī, *Ansāb*, 384ᵇ. Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* (Tornb.), II, 251.



X.

LA DESCENDANCE DE FĀṬIMA ET DES AUTRES FILLES DU PROPHÈTE

Le sort des fils de Fāṭima est suffisamment connu. Leur père fit couler des flots de sang, مُرِيق الدماء في الفتنةِ pour reprendre l'expression de son propre neveu Ibn Ǵaᶜfar [1]. L'ambition de ses fils ne sera pas moins funeste au repos de l'empire arabe. On en a fait les *rāwias* de leur mère Fāṭima [2]: nouvelle raison d'avancer la date de leur naissance! En cette matière ce n'est pas la fille de Mahomet - ils l'entrevirent à peine [3] - mais un Iraqain, mal famé, qui se chargera de compléter leur éducation, plus d'un quart de siècle après la mort de Fāṭima [4], c'est-à-dire vers le temps, où la Śīᶜa voudra former un parti au sein de la *ǵamāᶜa* islamite.

Zainab, sœur de Ḥasan et de Ḥosain, épousa Ibn Ǵaᶜfar, puis divorça avec ce courtisan des Omaiyades. Omm Kolṯoūm, la fille cadette de Fāṭima, après son mariage avec le calife ᶜOmar I, passa successivement dans le harem de ᶜAun, de Moḥammad et de ᶜAbdallah, tous trois fils de Ǵaᶜfar, le martyr de Moūta [5].

(1) Balāḏorī, *Ansāb* (ms. cité), 404 b.

(2) Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 724.

(3) Même remarque pour Fāṭima, fille de Ḥosain, quoique née après la mort de sa grand-mère, la fille du Prophète; Ḥanbal, VI, 282 bas.

(4) Cf. *Yazīd*, 131; notre *Ziād ibn Abīhi*, 84 et *passim*.

(5) Nawawī, *Tahḏīb*, 851; Balāḏorī, *Ansāb*, 258 a; seul Yaᶜqoūbī, *Hist.*, II, 253, 7 assigne *trois* filles à Fāṭima.

Après la mort de leur mère, les enfants de Fāṭima s'entendirent avec leur père ʿAlī (1) tout juste, comme lui-même s'était accordé avec la fille du Prophète. Fréquemment on les voit former bande à part, au sein de la nombreuse famille de ʿAlī et s'unir, filles et garçons, contre leur père et contre les enfants de ses nouvelles épouses (*Osd*, V, 614-15). Spectacle banal dans les intérieurs musulmans! Mais les descendants de Fāṭima avaient le droit de se montrer choqués de son empressement à oublier l'absente, de se souvenir combien peu il s'était efforcé de rendre leur mère heureuse. Si vraiment Ibn al-Ḥanafiya était l'aîné (2), cette circonstance aiderait à comprendre leur mésintelligence et aussi le succès de sa candidature auprès de nombreux Śīʿites, croyant reconnaître en lui le Mahdī. Ce succès serait une nouvelle preuve du médiocre prestige attaché au nom de Fāṭima, pendant le premier siècle de l'hégire.

Quant à Zainab, sœur de Fāṭima et fille du Prophète, elle laissa, nous le savons déjà, une fille, nommée Omāma. D'abord femme de ʿAlī (3), le mari de sa tante, Fāṭima, Omāma repoussa les propositions du calife Moʿāwia, pour épouser sur le conseil de ʿAlī mourant le hāśimite Moḡīra ibn Naufal, petit-fils de ʿAbdalmoṭṭalib (4). Le souverain omaiyade serait allé jusqu'à offrir l'énorme dot de 100 mille dīnārs, soit plusieurs millions de francs! Pas n'est besoin d'une grande perspicacité pour deviner la portée de ce roman, ignoré par les plus anciens annalistes. Mieux informés que leurs devanciers, des compila-

(1) فيما انْتَ و ذاك « en quoi cela te regarde-t-il » ainsi parle Ḥasan à ʿAlī; Ḥanbal, I, 144 d. l. Comp. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 52, 4, où lisez: وَلِّ حارَّها مَن تولَّى قارَّها.

(2) Il est surnommé الاكبر (cf. Ḥanbal, I, 158); on le dit né après la mort de Mahomet; *Ibid.*, I, 95. On le voit rarement, comme dans ʿ*Iqd* [4], II, 212, paraître en compagnie des deux Ḥasan.

(3) Ṭab., *Annales*, I, 2077, 9-10. Son père avait légué son avoir à Zobair ibn al-ʿAwwām; comme s'il ne laissait pas de postérité. Comp. plus haut. Le sens peut être également qu'il le constituait son exécuteur testamentaire : comme semble avoir fait Ibn Masʿoūd pour le même Zobair; I. S. *Ṭabaq.*, III [1], 112-113.

(4) Voir sa notice dans I. S. *Ṭabaq.*, V, 14. Omāma n'y est pas nommée; mais on parle d'une homonyme, fille de ce Moḡīra (faut-il admettre une confusion ?); on revendique pour Moḡīra d'appartenir au آل محمّد; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 26, 168-69. Ibn ʿAbdalbarr, *Istīʿāb*, 258 en fait un *Compagnon*; cf. *Maǵmoūʿa* (n° 349, ms. Bib. Khéd.).

teurs postérieurs ont prétendu mettre un échec matrimonial au passif du vainqueur de ʿAlī, montrer le prix attaché par lui à une alliance avec la famille du Prophète. Mais ce zèle n'a pas tenu compte de l'âge avancé et du caractère de Moʿāwia. Ennemi des prodigalités inutiles, il ne s'y résignait que contre un avantage politique considérable, pour des raisons d'état. Or il n'avait rien à gagner en ouvrant son harem à une nièce de Fāṭima, négligée par les plus fervents šīʿites. Omāma a-t-elle même survécu à sa mère? Plus d'un encyclopédiste musulman se refuse à l'admettre (1).

D'après d'autres écrivains, Omāma aurait donné à ʿAlī, son premier mari, un fils nommé Moḥammad (2), puis un autre garçon Yaḥiyā. Epousée ensuite par le Hāšimite Moġīra ibn Naufal (3), elle serait morte chez lui l' an 50.

Pour les illustrations islamiques, contemporaines du règne de Moʿāwia, les listes nécrologiques possèdent trois notations chronologiques: le *début*, le *milieu*, la *fin* du califat. A ces rubriques sommaires, certains auteurs préfèrent substituer des chiffres. Précision trop souvent fallacieuse! (4) Surtout quand il s'agit d'une personnalité aussi insaisissable que celle de Omāma. Elle avait, croyait-on, repoussé les avances de Moʿāwia, puis vécu assez longtemps pour avoir un second fils. Considérations suffisantes pour faire ranger, sous l'année 50, la date de sa mort.

Sa postérité se serait éteinte de bonne heure, s'il faut en croire Zobair ibn Bakkār (5). A l'exception de la descendance de Fāṭima, on constate parmi les auteurs comme une entente à faire le silence autour des rejetons de la *sainte* famille. C'était en somme le parti

(1) *Osd*, V, 400. D'après le même recueil (*loc. cit.*), à part Fāṭima, aucune fille de Mahomet ne laissa une postérité : assertion infiniment vraisemblable!

(2) Ṭab., I, 3473, surnommé محمّد الاوسط, *Ḫamīs*, I, 310.

(3) Cf. *Istīʿāb*, 727. Pas nommé dans *Ṭabaq.*, V, 14; il est question dans *Aġ.*, XI, 70, d'un fils de ce Moġīra, mais anonyme; Balāḏorī, *Ansāb*, 594 a. Mariée à ʿAlī, Omāma لم تلِدْ لهُ شيئًا; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 169. L'infécondité, caractéristique générale de la famille, vraie ou supposée du Prophète! On a voulu affaiblir cette conclusion, en multipliant *per fas et nefas* les représentants éphémères de sa race.

(4) Pour la chronologie de cette période, voir notre *Ziād ibn Abīhi*, 75, 126-27.

(5) Cf. *Osd*, V, 520; *Ḫamīs*, I, 310.

le plus sage. L'effacement de ces rejetons, l'indifférence à leur endroit des contemporains, autant de détails embarrassants! Jusqu'à la mort de ʿAlī, personne ne paraît s'être inquiété de la descendance du Prophète. A partir de cet événement, l'intérêt commence à s'éveiller, mais sous la forme politique. Dans le principe la Šīʿa se borna à être une opposition dynastique, un parti provincial (1). Il représentait les aspirations de l'Iraq (2), les visées ambitieuses de l'aristocratie arabe, établie au-delà du Tigre contre l'hégémonie des Omaiyades s'appuyant sur la Syrie, contre le monopole de cette province, détenant les meilleurs postes de l'empire (3). A leurs yeux le principal titre de ʿAlī fut d'avoir établi chez eux la métropole du califat. De là l'intérêt témoigné à Ḥasan et à Ḥosain, continuateurs de la politique paternelle et restaurateurs éventuels de la primitive splendeur iraqaine. Quant à l'orthodoxie, assagie par l'expérience, connaissant les divisions, causées par les intrigues des fils de Fāṭima, elle ne se sentait aucune envie d'exciter l'ambition des branches collatérales de la famille prophétique. Cette tendance s'est perpétuée dans les innombrables ḥadīṯ équilibristes, utilisés par nous.

Cette attitude de prudente réserve fut adoptée envers la descendance des filles de Fāṭima, les sœurs des « deux Ḥasan ». En bonne règle, elles pouvaient invoquer au même titre le privilège de perpétuer la famille de Mahomet. L'aînée Zainab fut, dit-on, remarquablement intelligente, عاقلة جزلة (4). Cette réputation, elle la doit à son attitude pendant l'équipée de Karbalā, où seule elle aurait montré de la décision (5). On s'expliquerait mal comment s'y trouva mêlée cette

(1) Cf. notre *Yazīd*, 139. M. Goldziher n'admet pas « l'exclusion des points de vue théocratiques des anciens contradicteurs de la dynastie omaiyade. Ce n'est pas seulement le départ de la caisse d'état, qui stimule les partisans de Ḥosain. L'enthousiasme pour le اهل البيت n'est pas un intérêt secondaire dans le développement de la politique islamite » (Lettre du 4 Juin 1911). Peut-être faudrait-il admettre une distinction entre la période sofiānide et celle des Marwānides. De leur vivant les deux Ḥasan ont excité peu d'enthousiasme autour d'eux.

(2) Cf. *Ziād ibn Abīhi*, 48.

(3) Ṭab., *Annales* II, 194, 14.

(4) *Osd*, V, 469.

(5) Cf. *Yazīd*, 173.

épouse (¹) d'Ibn Ǵa'far, si nous ne la savions divorcée d'avec son mari, très hostile à cette pitoyable aventure. Nos auteurs ont tenu à l'y faire figurer pour atténuer le lamentable effondrement de son frère Ḥosain. A Ibn Ǵa'far elle donna quatre fils et une fille, celle-ci plus tard épousée par Ḥaǵǵāǵ.

Sa sœur, Omm Koltoūm (²), à peine âgée de 7 ans, fut livrée (³) en mariage au calife 'Omar. On croit rêver en lisant cette histoire, longuement exposée par les annalistes (⁴). 'Alī s'y était d'abord refusé. Il s'agit d'une scabreuse affaire de viol. On l'a transformée après coup en mariage, pour tout régulariser; ou bien nous avons là une preuve de la conception, que se faisait du mariage l'islam primitif, tel que le comprenaient des hommes de la valeur de 'Omar. Au vieux calife Omm Koltoūm donna un fils (⁵), nommé Zaid, mort et enterré le même jour que sa mère. Mariée après la mort de 'Omar (⁶) à trois fils de Ǵa'far, on ignore si elle eut encore d'autres enfants (⁷). Comme pour les descendants de sa tante Zainab, et de sa sœur de même nom, la Tradition dédaigne de s'en occuper.

(¹) Divorcée, بانَتْ منهُ, Balāḏorī, *Ansāb*, 258ᵃ; 413, a. Elle et sa sœur Zainab obtiennent l'épithète de كُبْرَى, *grande*, pour les distinguer d'autres enfants homonymes de 'Alī; Ṭab., I, 3470.

(²) هي جارية لم تبلغ.

(³) Caractère sensuel du vieux calife 'Omar; il ne tient aucun compte de la continence, prescrite de jour pendant le Ramadan, au point de scandaliser son entourage, si large pourtant en cette matière; Balāḏorī, *Ansāb*, 452 ᵃ. I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 339-40 évite d'insister; Ṭab., *Annales*, I, 2734 essaie d'atténuer et invente une histoire pour expliquer ce mariage invraisemblable. 'Omar habitue Omm Koltoūm à un train modeste. Toujours le *zohd* de l'austère calife! Ṭab., *Annales*, I, 2717, 2720.

(⁴) Cf. *Mo'āwia*, 307-08; I. 'Abdalbarr, *Istī'āb*, 795; Ṭab., *Annales*, I, 2733.

(⁵) Et une fille, nommée Fāṭima ou Roqaiya; I. S. *Ṭabaq.*, III ¹, 190: VIII, 339-40.

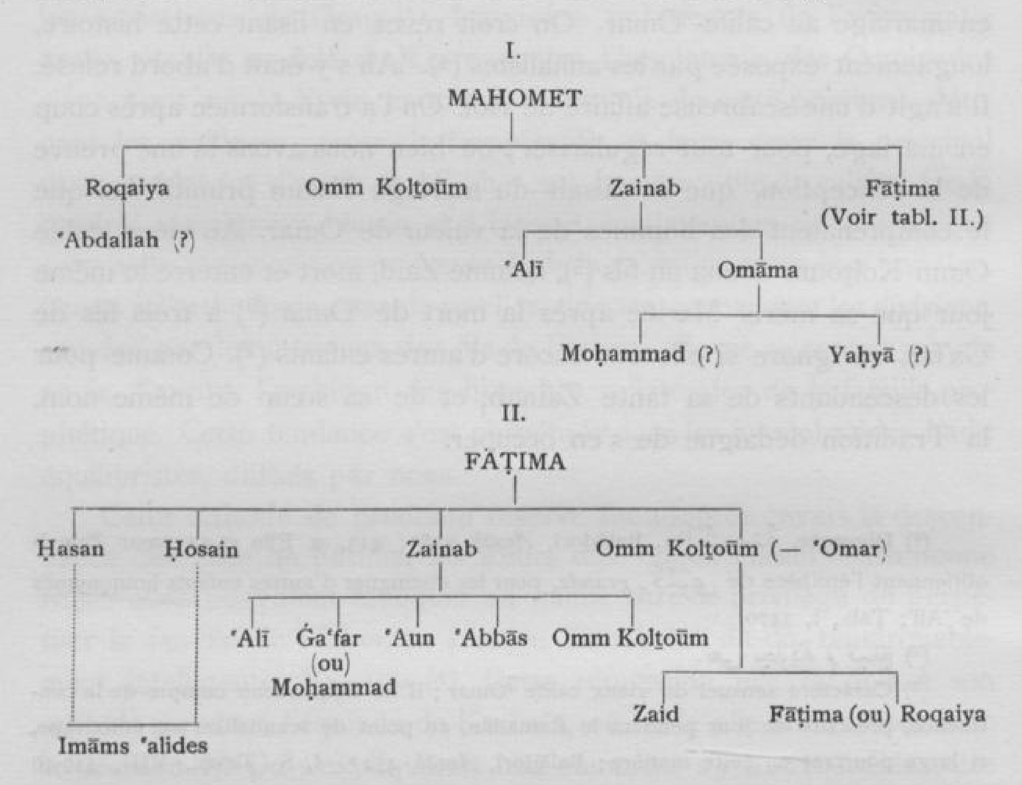
(⁶) Tué par un coq; cf. Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 189.

(⁷) *Osd*, V, 613-15; elle épousa Ibn Ga'far بعد زينب, c-a-d. après le divorce de sa sœur Zainab; Balāḏorī, *Ansāb*, 258ᵃ; 456ᵃ. Généralement on conteste (I. S. *Ṭabaq.* loc cit.) qu'après 'Omar elle ait eu des enfants; morte avant 50 H. puisque son frère Ḥasan assiste à ses funérailles. Après son divorce, évidemment antérieur à cette dernière date, sa sœur Zainab ne s'est plus remariée, puisque nous la retrouvons à Karbalā. Parmi ses maris on mentionne seulement Ibn Ǵa'far: I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 341.

9

* * *

Les tableaux suivants permettront de mieux comprendre ces détails sur la descendance immédiate de Mahomet : sans prétendre être complets, ils faciliteront l'orientation en cette matière ([1]).



Même au sein de l'orthodoxie, Fāṭima passe pour « la reine des femmes du Paradis, après Mariam ([2]), fille de 'Imrān » ([3]). Plus on

([1]) Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 6, 1 cite un « Moḥammad fils de Fāṭima, fille du Prophète ». Le ḥadīṯ parallèle (*Ibid.*, II, 5, 2 avant dernière ligne) nous apprend qu'il s'agit non d'un fils de Fāṭima, mais d'un arrière-petit-fils, Moḥammad ibn 'Alī ibn Ḥosain, ce dernier le héros de Karbalā.

([2]) Rapprochement suggestif. Ajoutez la qualification de *batoūl*, vierge, accordée à Fāṭima. Qu'on ait songé à la Vierge Marie, il serait téméraire de le nier ; cf. Margoliouth, *Mohammed*, 451.

([3]) Boḫārī, *Ṣaḥīḥ*, (Krehl) II, 446-47 ; *Istī'ab*, 171 ; *Osd*, V, 519 ; Ḥanbal, III, 135 ; VI, 282.

descend la série chronologique des recueils traditionnels, plus s'allonge la liste des *Faḍā'il* [1] ou prérogatives de cette fille de Mahomet, si peu favorisée de son vivant. Les infortunes de sa vie familiale et conjugale, l'injuste partialité, dont elle fut victime, après la mort de son père, nous attendriraient presque, sans l'insignifiance personnelle de la femme de ʿAlī. Au jour de la Résurrection, elle se trouvera sur le même plan et formera un seul groupe avec le Prophète. Sur son passage un ange criera : « Baissez les yeux mortels ! » Le Mahdī, le Messie islamite, naîtra de sa postérité [2]. Ces détails suffiront pour donner une idée de la littérature *fāṭimite*, cultivée par les écrivains orthodoxes. Il faudrait une monographie, si l'on voulait résumer les divagations de la Šīʿa sur ce thème. La véritable, la seule importance de Fāṭima réside dans ce fait : par elle s'est perpétuée la descendance du Prophète [3]. Nous avons cherché, mais en vain, à lui découvrir d'autres prérogatives.

Ce résultat négatif permettra du moins de mieux comprendre les malheurs des ʿAlides. Dans le développement de leur tragique histoire, on retrouvera toute la légèreté, toute l'inintelligence et aussi l'absence d'entente, constatées chez le couple ʿAlī-Fāṭima. Dans les pages précédentes [4] nous avons réuni les pièces principales du pro-

(1) Cf. *Istīʿāb*, 727, 728 ; Ḥanbal, I, 293, bas.

(2) *Osd*, V, 523 ; Ibn Ḥaǵar, *Iṣāba*, IV, 727-28 ; *Montaḫab Kanz* ... V, 96. Mahomet range parmi les « Mahdīs » le mari d'Omm Salama, une de ses femmes ; Ḥanbal, VI, 297, 6. On peut découvrir dans ce ḥadīṯ une tentative pour rendre moins dangereuse la théorie du Mahdī, en étendant ce titre. Dans Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Kr.), II, 446, les *Manāqib* de Fāṭima tiennent en quatre lignes, contre deux pages, accordées à ceux de ʿĀiśa.

(3) نسلُ النبيّ انقطع الّا مِن فاطمة ; Ibn Haǵar, *Iṣāba*, IV, 725 ; cf. Ṭab., I, 3347,3.

(4) Le pieux Ibn Sīrīn déclarait apocryphe la grande majorité des ḥadīṯ relatifs à ʿAlī : عامّة ما يُرْوَى عن علىّ الكذِبُ ; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 436, 4. Pour Fāṭima la situation est encore plus grave. Comment concilier cette constatation avec la tendresse pour les enfants, l'intensité du sentiment familial, attestées chez le Prophète par la Tradition ? Voir p. ex. Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 291-92. Le même auteur (I, 8) juge sévèrement les ḥadīṯ, attribués à ʿAlī ; il consent à admettre une exception, pour ceux transmis par Ibn Masʿoūd, lui-même une mince autorité ! Ibn Masʿoūd est le grand homme de Koūfa (voir le 6ᵉ vol. des *Ṭabaqāt* d'Ibn Saʿd) : l'école de cette ville s'est servie de son nom : de là l'importance qu'elle accorde au حلقة ابن مسعود, au cercle dont

cès, sans craindre de multiplier les références, de signaler les moindres variantes. Le lecteur pourra donc reprendre le procès, si notre verdict lui paraît inspiré par une sévérité injustifiée.

---

il aurait formé le centre (Voir notre *Ziād ibn Abīhi*, 84). Comme pour Omm Salama dont on prolonge l'existence jusqu'après Karbalā, (voir plus haut p. 91), on s'est efforcé de le faire assister à la bataille de Ṣiffīn (Moslim, *Ṣaḥīḥ*[2], I, 15 d. l., 16, 1). Un célebre moḥaddiṯ šī'ite, Ġābir al-Ġo'fī — il attendait l'apparition de 'Alī dans les nuages — possédait 50 ou même 70 mille ḥadīṯ inédits. Sur ce nombre il aurait réussi à en débiter 30 mille. On voit à quelles sources troubles s'est alimentée la légende de 'Alī-Fāṭima; Moslim, *op. cit.*, I, 12-30. Lire l'introduction de Moslim, I, 9-17 sur la fabrication des faux ḥadīṯ. Un Zindīq, condamné à mort par le calife Mahdī lui déclare : « j'ai fabriqué en faveur des Hāšimites 4,000 ḥadīṯ ما قال النبي احرّم فيها الحلال و احلّل فيها الحرام منها حرفًا; 'Alī ibn Solṭān al-Qāri, *Mauḍoū'āt*, msc. Université de Beyrouth, non paginé Dans ses *Mauḍoū'āt* (ms. B. Khéd., section ḥadīṯ, n° 488) Ibn al Ġauzī s'élève contre le ḥadīṯ « des amulettes de Ḥasan et de Hosain, confectionnées avec les plumes de l'ange Gabriel ».

CONCLUSION

GLOIRE POSTHUME DE FĀṬIMA

Parvenu au terme de cette longue course, le lecteur éprouvera la sensation d'avoir voyagé dans une région de mirage, d'avoir traversé – telle la Suisse de Tartarin – une série de paysages, où « pas un coin, qui ne fût truqué, machiné comme les dessous de l'Opéra ». Chaque fois que nous avons cédé à la tentation d'explorer la solidité de la route parcourue, nous avons partout senti le terrain se dérober sous nos pas, chaque coup de pioche ou de sonde nous a révélé la présence d'une mine ou d'un traquenard, le tout grossièrement dissimulé. Au cours de cette monotone enquête, précieuse pourtant pour étudier la genèse et l'évolution de la tradition islamique, en quoi pouvons-nous nous flatter d'avoir enrichi la somme de nos connaissances historiques? Une fille de Mahomet a existé du nom de Fāṭima; elle fut femme de ʿAlī et mère des petit-fils du Prophète. Les autres détails de son existence, les dates de sa naissance, de son mariage, de sa mort échappent à nos recherches.

« L'islam est une religion, née à la pleine lumière de l'histoire! » Tant de voix autorisées nous l'ont répété, que lorsque, remontant jusqu'aux origines de ce mouvement, nous nous heurtons partout au *truquage*, cette constatation ne laisse pas de nous déconcerter. A ce sentiment de déconvenue se joint une sourde indignation, quand nous nous mettons à examiner l'appareil pseudo-scientifique, toute la ferblanterie de l'*isnād*, des variantes, des *artifices* de rédaction, destinés à masquer cette machinerie primitive. Comment, dans le cas de Fāṭima, expliquer une aussi désolante pauvreté?

Sa légende fait partie de la *Sīra*. Or les sources de la Sīra sont par ordre d'importance: le Qoran, le *Corpus* des poésies contemporaines, enfin un nombre, plutôt restreint, de traditions locales, d'observations personnelles, remontant aux témoins de l'âge héroïque (¹): souvenirs enregistrés, longtemps après la disparition des premiers observateurs (²). Le Qoran, nous l'avons constaté, demeure muet au sujet de Fāṭima; silence imité par la poésie, pendant tout le premier siècle de l'hégire. Absente du Qoran, ignorée par l'ancienne poésie, la mère des « deux Ḥasan » a d'abord échappé à l'attention des annalistes et des moḥaddiṯ. Quant à la tradition primitive, nous avons vu combien elle mesure la place, quel rôle modeste elle accorde à la fille du Prophète.

Et voilà comment Fāṭima se réduit à être un nom, recouvrant une personnalité réelle, mais demeurée énigmatique, un fantôme se dérobant à toutes les tentatives d'approche. Autour de cette apparition inconsistante, Śīʿites et Sonnites en sont venus aux mains: lutte, faite de menées souterraines, de marches dérobées, de manœuvres parallèles, où la multitude des détails empêche la vue de l'ensemble, où l'agitation, la confusion des partis dissimulent mal le vide de l'action (³). Cette mêlée sans franchise, ni grandeur, guerre féconde en surprises, achève de troubler le regard de l'historien, désireux de fixer l'image fugitive de la pâle héroïne, occasion et enjeu de ces luttes mesquines. A cette entrée en campagne des deux grandes fractions de l'armée musulmane sont venues s'ajouter les querelles des écoles, des tendances particulières, des partis politiques, chacun prétendant s'autoriser de l'exemple de cette fille du Prophète, pour imposer une

(¹) Cf. notre *Qoran et Tradition*: nous y développons cette thèse.

(²) Le vague de ces souvenirs laissait de la marge à l'interprétation. Ainsi la famille des Banoū'ṭ-ṭāhira a été considérée comme issue d'un mariage antérieur de Ḫadīga; I. S. *Ṭabaq.*, VIII, 8. *Ṭāhira* devait évidemment s'appliquer à la première femme du Prophète, comme on avait donné le nom de Ṭāhir, Moṭahhar à plusieurs de ses fils (voir plus haut).

(³) Ainsi Sauda, l'épouse renvoyée par Mahomet, pour motif de vieillesse, accepte pour rentrer en grâce de faire office de *bonne* auprès des enfants de Fāṭima; Qoḍāʿī, عيون المعارف (msc. ʿOmoūmīya, Constantinople) كانت حاضنة ولد فاطمة عليها السلام. On voit l'insinuation!

doctrine [1], une règle de conduite [2], des prescriptions morales, ou pour masquer de ce nom vénéré des visées ambitieuses. La postérité a cru devoir prendre au sérieux cette anthologie bariolée, où la personnalité de Fāṭima sert de prétexte, de thème à développements, de trompe-l'œil pieux, destiné à faciliter l'assentiment des fidèles, en s'assurant la complicité du cœur.

La vénération pour Fāṭima naquit du culte, décerné au Prophète, culte dont on constate les débuts au premier siècle de l'hégire. Antérieurement à cette époque, personne n'avait soupçonné la signification, personne ne s'était demandé quelle pouvait être la valeur historique ou apologétique de cette Qoraiśite. Le nombre des dévots augmenta à mesure que l'islam éprouva le besoin de posséder son hagiographie, puis des modèles à offrir à l'imitation du sexe faible.

Pour raffermir la vertu des femmes, les battre, leur refuser des habits, les condamner à la claustration perpétuelle – ainsi le conseillait l'autoritaire calife ʿOmar – اضربوهنّ بالعري [3], tous ces remèdes devaient paraître insuffisants. On pensa y avoir pourvu en leur proposant l'exemple de Omm ad Dardā' [4], aussi érudite que pieuse, de Moʿāḏa al-ʿAdawiya, de Rābiʿa al-Qaisiya et de tant d'autres parangons de la perfection féminine [5]. Mais décemment, pouvait-on, sans manquer de respect au Prophète, passer sous silence le nom de sa fille? Sa vague légende prêtait mieux à l'amplification édifiante que les tapageuses annales de l'encombrante ʿĀiśa, trop souvent distraite de l'attention aux enseignements de Mahomet par le miroir et le collyre – affirmait l'original Aboū Horaira (I. S. *Ṭabaq.*, II ² 119, 4), – mieux que le roman d'Aboū'l Qāsim et de Zainab, dont la même ʿĀiśa

(1) Ainsi on fait dire au Prophète: « Si Fāṭima commettait un vol, je lui ferais couper la main »; Boḫārī, *Ṣaḥīḥ* (Krehl), II, 378.

(2) Pendant la période du pélerinage, Fāṭima est utilisée pour établir la situation rituelle des époux; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, I, 469, 3 etc. ʿAlī se vante d'avoir pratiqué la motʿa; Moslim, *op. cit.*, I, 473, 1. Comme le Prophète n'a accompli qu'un pélerinage, ce serait donc malgré la présence de Fāṭima. Aussi cherche-t-on à établir une confusion entre les deux motʿa: متعة النساء و متعة الحج; *Ibid.*, loc. cit.

(3) Ǵāḥiẓ, *Ḥaiawān*, I, 78.

(4) Voir ce nom dans l'index de *Moʿāwia*.

(5) Ǵāḥiẓ, *op. cit.*, I, 78; Cf. Goldziher, *M. S.*, II, 295-305.

regrettait de voir perpétuer le souvenir par le Qoran (Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], I, 84).

Les *mosnad* des autres « mères des croyants » ne se présentaient pas plus favorablement que celui de ʿĀïśa (¹). A cette dernière pourtant l'ancienne école orthodoxe, celle de Médine – toute dévouée à Aboū Bakr, le fondateur du califat médinois – accordait sans détours la prééminence. Patiemment les rédacteurs de la *Sīra*, les annalistes primitifs avaient accumulé les matériaux, destinés au volumineux *mosnad* de la favorite. Cette prédilection s'explique. Le Qoran s'était occupé de ʿĀïśa, honneur insigne refusé à Fāṭima! Issue de l'exégèse du Qoran, la Sīra a consacré sa meilleure attention aux personnalités, nommées ou désignées dans le Livre d'Allah. Il suffit de rappeler le cas de Zaid ibn Ḥāriṯa. Si cet obscur Kalbite a extraordinairement fasciné la Tradition la plus ancienne, c'est pour être le seul, avec Aboū Lahab, à voir son nom inscrit dans le recueil d'Aboū'l Qāsim.

* * *

Sous la pression de la Śīʿa, la rivale de Médine, nous voulons dire. l'école de Koūfa, reconnaissante à ʿAlī d'avoir fixé dans l'Iraq le centre de l'empire arabe, s'attacha elle aussi à la glorification de sa femme. Cette réaction provoqua même les craintes de l'orthodoxie, attentive à contenir le mouvement, à le rendre inoffensif. Plus haut nous avons eu l'occasion de nous en convaincre. Comme la notice de ʿAlī donne fréquemment la réponse à la légende médinoise d'Aboū Bakr (²), sur plus d'un point l'esquisse traditionnelle de Fāṭima est la réplique śīʿte au personnage envahissant de ʿĀïśa. On y surprend en maint endroit les traces d'un calque, exécuté sur le *mosnad* de

(¹) Margoliouth, *Mohammed*, 450, lui cherche une place entre les Agrippine et les Elizabeth de l'histoire.

(²) Ainsi on fait dire à ʿAlī qu'il est le véritable *Ṣiddīq*; on le représente élevé par Mahomet pour enlever à Aboū Bakr le privilège d'être le premier croyant, etc. Comme spécimen, voir le discours que lui prête Yaʿqoūbī, *Hist.*, II, 251: ʿAlī s'y proclame le باب حطّة; il est la *Caverne*, « l'Arche de Noé »; en dehors de lui point de salut!

l'insolente favorite (1). La refonte a adroitement utilisé le personnage des deux Ḥasan: élément gracieux qu'on cherche en vain dans la légende de ʿĀiśa, l'orgueilleuse épouse sans enfants, « fleurs de cette vie terrestre », selon la pittoresque expression d'Aboū'l Qāsim.

L'orthodoxie finira par se tourner du côté de Fāṭima. Confiante dans les précautions dont elle croyait s'être entourée, dans l'efficacité de son système équilibriste; elle rassurera ses derniers scrupules, elle oubliera l'ambition des ʿAlides, si dangereuse pour l'unité de la *ǵamāʿa* islamite, en pensant à l'honneur que la nouvelle tactique vaudrait à la personne et à la famille du Maître. Tout en contribuant à combler une importante lacune dans la *Sīra*, cette réaction modérée écarterait de lui le reproche d'indifférence pour les siens.

A personne les retouches, les développements successifs de la légende prophétique ne devaient profiter comme aux ʿAbbāsides. L'ambitieuse famille avait pour ainsi dire monopolisé à son profit le personnage d'Aboū'l Qāsim. Elle s'était fait payer avec usure l'admission de « l'orphelin » (Qoran, *93*, 6) mecquois, du fils de ʿAbdallah dans le clan hāśimite. Le calife Hiśām, témoin de leurs intrigues, ne se faisait pas d'illusions à cet égard. « Ces gens-là, disait-il, exploitent l'Envoyé d'Allah, comme un article de commerce » (2). Cette adroite et persévérante politique leur vaudra un trône.

Rassurés désormais, tenant sous leurs verrous, sous la menace des supplices les descendants de ʿAlī, les califes de Bagdad (3) jugè-

(1) Remarque analogue pour ʿAlī. « Mahomet est-il mort la tête dans le sein de ʿĀiśa ou de ʿAlī? » Deux chapitres de I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 49-51 discutent la question, importante pour la *waṣiya* ʿalide. A ʿAlī on fait payer les dettes, laissées par Mahomet, pour donner à entendre qu'il était le *waṣiy*, acceptant l'actif et le passif de l'héritage; I. S. *Ṭabaq.*, II [2], 89, 7; ses fils continuent la même manœuvre; *Ibid.*

(2) Balāḏorī, *Ansāb*, 749 [a]: هولاء قومٌ جعلوا رسولَ الله صلعم سوقًا.

(3) Ils tolèreront même des ḥadīṯ, où le calife ʿOmar insiste sur la jalousie et la traitrise des ʿAbbāsides, parce qu'on y affirme leur appartenance à la famille du Prophète, « dont Dieu a purifié les cœurs »; Ṭab., *Annales*, I, 2771. Nos recueils sont remplis de ces récits à double portée. Comp. Moslim, *Ṣaḥīḥ* [2], II, 71, 5, où ʿAbbās renvoie à ʿAlī l'épithète de traitre, الغادر الخائن. ʿAbbās refuse de payer la ṣadaqa afin de fournir au Prophète l'occasion de payer pour lui, et de la sorte attester sa qualité de membre de la *famille*; Moslim [2], I, 363, 9.

rent opportun de renoncer à la neutralité hostile, jusque-là observée vis-à-vis de la légende fāṭimite (¹). Adhésion intéressée, où se trahit à chaque trait leur politique cauteleuse.

Chez les écrivains, travaillant sous leurs regards, ils tolèreront désormais la glorification du groupe ʿAlī-Fāṭima. Mais ils leur imposeront comme condition de mettre en bonne lumière les obligations des ʿAlides envers leurs puissants cousins hāšimites, de montrer la famille d'Aboū Ṭālib, comme ayant toujours vécu sous leur protection et subsisté des miettes de leur abondance. ʿAbbās et Ḥamza se verront chargés d'élever les frères de ʿAlī. Le premier rachètera ʿAqīl (²) à Badr; sa femme nourrira les enfants de Fāṭima. Si, après l'hégire, ʿAbbās continua à demeurer à la Mecque, « ce fut pour veiller sur la prérogative des Banoū'l Moṭṭalib de fournir l'eau et l'hospitalité aux pélerins. A tout prix ne fallait-il pas empêcher ce privilège de leur échapper? » (³).

Ces écrivains nous présentent ʿAlī, baisant les mains et les pieds (sic) à ʿAbbās, et s'écriant: « de grâce (⁴), rends-moi ta bien-

(¹) L'amour de ʿAlī, caractéristique de la foi; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 46. De nombreux ḥadīṯ insistent lourdement sur la présence en enfer d'Aboū Ṭālib, le père de ʿAlī; tous remontent à ʿAbbās et à son fils; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 103. Le commentaire anecdotique au verset qoranique انذر عشيرتك الاقربين est utilisé pour affirmer qu'après Fāṭima les Hāšimites sont les plus proches parents du Prophète; *Ibid.*, I, 101. Se défiant de leur avidité, Aboū'l Qāsim leur refuse de recueillir la ṣadaqa. Ce refus est présenté comme une conséquence de leur parenté avec Mahomet; Moslim, *Ṣaḥīḥ* ², I, 399.

(²) Tandis que ʿAlī refusera de parler en sa faveur.

(³) كان يُحامي على مكرمة بني المطّلب مِن السقاية و الرفادة و يخاف خروجهما مِن يدهِ Balāḏorī, *Ansāb*, 699 ᵃ.

(⁴) يا عمّ ارضي (sic) عنّي; Balāḏorī, *Ansāb*, 701 ᵇ; comp. *Fragmenta histor. arab.*, éd. de Goeje, ان هاشمًا ولدَ عليًّا مرّتَين وان عبدالمطّلب ولدَ حسنًا مرتَين. Dans Boḫārī (Krehl), IV, 282, n° 3, c'est ʿAbbās qui soutient auprès d'Aboū Bakr les réclamations de Fāṭima; tous deux demandent *leurs* terres à Fadak [ارضيهما]: le but du duel est d'introduire subrepticement les ʿAbbāsides dans le [اهل البيت] et leur part à Ḫaibar. Cette dernière ne leur était pas contestée, du moins pour les revenus. Sous les ʿAbbāsides le mot d'ordre est de glorifier les Hāšimites. Cf. Ṭab., *Annales*, I, 1825. Ainsi pour la pièce, citée dans Ibn Hišām, *Sīra*, 88-89, rien ne prouve dans le contexte qu'elle se rapporte à eux. Le vers 89, 4 (غزّات!) a fait naître la légende de la sépulture de Hāšim à Ġazza; comp. 90, 1, où la tombe est placée dans le désert بين غزّات.

veillance! » (¹). Et pour ne laisser aucun doute sur les intentions de toute cette littérature anecdotique, on enregistrera cet aveu de ʿAlī au même ʿAbbās: « Dans ta famille résident la prophétie et le califat » (²). Autant valait sanctionner d'avance l'usurpation des ʿAbbāsides, leur inhumanité à l'égard des Fāṭimites. Jusqu'à ce traître d'Ibn ʿAbbās obtiendra une collection de *Faḍā'il*, aussi prolixes, à peine moins exagérés que ceux de son père (³). Après cela, les califes de Bagdad pouvaient avec sérénité assister à la glorification des « gens de la maison ». Leur machiavélisme l'avait rendue inoffensive.

De la collaboration, disons mieux du conflit de ces opinions, de ces préjugés est sortie la biographie touffue de Fāṭima: composition hétérogène d'éléments pour l'immense majorité apocryphes et fréquemment contradictoires. Ce caractère peut nous choquer: libre à nous! L'étudiant musulman ne s'inquiète pas de synthèse historique. Son effort intellectuel ne s'élève pas au-dessus de l'analyse, une analyse purement externe, s'interdisant de discuter la crédibilité intrinsèque. A ses yeux le ḥadīṯ possède avant tout une valeur théologique, invoquée à l'appui de doctrines isolées.

La même méthode, des principes analogues ont présidé à l'élaboration séculaire de la *Sīra*. Autour du noyau, fourni par l'interprétation du Qoran, sont venues se superposer des couches inconsi-

---

Comp. encore Ibn Hiśām, *Sīra*, 55, 3-4; famille de ḥalīf-prêtres, disputée par les Hāśimites aux descendants d'Aboū Ṭālib. Au témoignage d'Ibn ʿAbbās, les contemporains, surtout les Qoraiśites, contestaient aux siens la qualité d'être parents du Prophète, ذوو القربى; Moslim, *Ṣaḥīḥ*, II, 104, 6 d. انّا زعمْنا انّا هم فابَى ذلك علينا قومُنا. Ce ḥadīṯ a paru trop dangereux; et l'on s'est efforcé de lui donner une autre signification et de limiter la dénégation des contemporains au 1/5 du butin; voir *loc. cit.*, II, 103-04. Mahomet prend sur sa chamelle Ibn Ǵaʿfar et Ḥasan, mais le Ǵaʿfaride se trouve par devant; Moslim, *op. cit.*, II, 332. Tout ce ḥadīṯ est à l'honneur des Hāśimites. On fait rapporter par ʿAlī cette parole de Mahomet: « l'espoir de cette nation est au bout de cent ans », c-à-d. annoncer l'avénement des ʿAbbāsides; Ḥanbal, I, 93, 6.

(¹) Il s'agit peut-être de scènes violentes, comme celles narrées, Moslim, *Ṣaḥīḥ*², II, 71.

(²) Balāḏorī, ms. cité, 669, 701, b.; comp. I. S. *Ṭabaq.*, II², 39, 6 (avec un *isnād*, entièrement ʿabbāside).

(³) Cf. Balāḏorī, ms. cité, 720, b. etc.

stantes, amas bizarre d'apports chrétiens et judaïques, amalgamé avec les théories dynastico-politiques, avec les rêveries théocratiques, les opinions des écoles de théologie et de droit, avec les tendances des cercles ascétiques et les aspirations du soufisme. « Ce n'est pas, observe l'auteur des *Vorlesungen über den Islam* (p. 20), l'image historique, dont les croyants subissent l'influence. A sa place se substitue de bonne heure la pieuse légende de Mahomet, modèle des plus héroïques vertus ». Sur un champ, infiniment plus restreint, la biographie de Fāṭima nous a permis de surprendre l'activité de cette officine souterraine. Il resterait à faire la preuve détaillée pour les autres parties de la *Sīra*. Quand cette enquête aura été conduite à bonne fin, on pourra sans doute prononcer sur la valeur de la Vie officielle du Prophète.

***

Fāṭima ne fut pas la femme idéale, entrevue par les écrivains 'alides. Peut-être toutefois ne joua-t-elle pas un rôle aussi effacé; personnellement elle a pu être moins insignifiante que ne l'insinuent les rédacteurs maladroits de son *mosnad* orthodoxe. Cette impression défavorable se dégage malheureusement de la comparaison impartiale des anciens documents très sobres, moins chargés d'additions fabuleuses. On s'explique pourquoi la piété des âges postérieurs a voulu embellir l'image de la fille du Prophète ([1]). On comprend mal pourquoi elle aurait sciemment cherché à la déformer, si elle ne s'était cru fondée à réagir contre des falsifications tendancieuses.

([1]) Voilà pourquoi dans les ḥadīṯ affirmant que Osāma ibn Zaid était le préféré de Mahomet, on trouve fréquemment cette correction : « à l'exception de Fāṭima » ; I. S, *Ṭabaq.* II [2], 42, 6.

ADDENDA ET CORRIGENDA

P. 4, note 3: ذات نطاق signifiant une femme, ذات النطاقَين ne peut avoir qu'une signification défavorable.

P. 6, note 1: Au lieu de *Sibṭ* ibn al-Ǵauzī, lisez Ibn al-Ǵauzī.

P. 7, ligne 7 etc.: Le Qoran *33*, 59: قُلْ .... لبناتك suppose la pluralité des filles de Mahomet. Partant de ce texte *inspiré*, on aura voulu à tout le moins découvrir trois sœurs à Fāṭima.

P. 13, l. 21: lisez: il les marie *toutes deux* après cette *dernière* date.

P. 14, n. 2: corrigez: de la mère.

P. 16, l. 13: il s'agissait d'ailleurs également de la descendance des autres fils de 'Alī, non issus de Fāṭima.

P. 35, l. 13: lisez: équivalait.

P. 36, l. 2: lisez: la moins attaquable.

P. 41, l. 8 etc.: Le Qoran *33*, 49 mentionne seulement « les filles de ses oncles et tantes, côté paternel et maternel, qui ont émigré avec lui », sans affirmer nulle part que leurs parents les aient imitées.

P. 58, n. 2. Au lieu de لم يكن بالنوَّمة, lisez نُوَمَة, *nowama*; cf. *Tāǵ 'Aroūs*, IX, 86. A la ligne précédente de la même note il faut vocaliser نُوَّمًا ou نُوَمًا avec ou sans le *taśdīd* sur la médiale. Aboū Torāb, dans le principe une injure, signifie probablement le *dormeur*, l'homme endormi, litt. l'homme de la poussière, comp. p. 58, n. 5.

P. 61, l. 11: lisez Zarr ibn Sadoūs.

P. 62, l. 5: Qoran, 3, 12, dans la recension de Fluegel.

P. 68, l. 8: lisez *gendre* et non *beau-père*.

P. 69, n. 1: lisez Bilāl.

P. 70, n. 4: lisez Ibn Qaiym al-Ǵauziya.

P. 73, 9: Séphoris, vraisemblablement des tuniques de lin; pour cette culture et les manufactures en Galilée, cf. S. Krauss, *Talmudische Archaeologie*, I, 139.

P. 73, l. 12: la possession de la *qobba*, indice du pouvoir; cf. Bakrī, *Mo'ǵam*, 34, 14 etc.

P. 75, n. 5: la présence de fresques sur les parois des bains (voir plus bas, p. 77, n. 4)

a dû contribuer à faire élever ces protestations. Cf. S. Krauss, *Talmud. Archaeol.*, I, 218, 224, 232-33, où l'on vise les דימוסין ou דימוסיות, le دِیماس = δημόσια.

P. 80, n. 7: Dans le Qoran, 2, 258 l'âne apparaît comme la monture habituelle.

P. 86, n. 1. Pour Mahomet et ses contemporains, l'extension de l'Arabie ne pouvait différer notablement de celle indiquée dans Bakrī, *op. cit.*, I, 5, 8-1 d. l.

P. 91, l. 6. L'hébreu נשק, baiser, a dû dans le principe signifier *flairer*; comme l'insinue le rapprochement avec نشق, flairer; *Tāǵ al-ʻAroūs*, VII, 76; voir Aug. Wünsche, *Der Kuss in Bibel, Talmud und Midrasch*, 1-2.

P. 97, n. 3: lisez: le chap. XXI, consacré à Naǵrân.

P. 104 et 105: *qāʻidoūn* et non *qāʻidoūn*, littér. les *sédentaires*, les demeurés en arrière.

P. 112, n. 3: elle proteste; comprenez la tradition ʻabbāside.

P. 113, l. 22: lisez: *elle* cita.

P. 120, l. 21: lisez: الاجتماع.

P. 127, l. 12: *Yaḥyā* et non *Yaḥiyā*.

NOMS HISTORIQUES (¹)

(¹) Ajouté après un chiffre, l'astérisque * renvoie aux notes du texte.

NOMS GÉOGRAPHIQUES

EXPRESSIONS ARABES



QORAN, VERSETS CITÉS OU COMMENTÉS



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

I.

LES SŒURS DE FĀṬIMA

II.

MARIAGE DE FĀṬIMA

III.

PREMIÈRES ANNÉES DE MARIAGE

IV.

CHEF D'ÉTAT, MAHOMET NÉGLIGE FĀṬIMA

V.

MAHOMET ET LES ENFANTS DE FĀṬIMA. LE PROPHÈTE INTIME



VI.

LES « GENS DE LA MAISON »

VII.

MAHOMET, LES ENFANTS DE ZAINAB ET OSĀMA. DERNIÈRES ANNÉES DU PROPHÈTE

VIII.

DERNIERS JOURS DE FĀṬIMA

IX.

MORT DE FĀṬIMA, SES FUNÉRAILLES, SA TOMBE.
LE DEUIL CHEZ LES ANCIENS ARABES ET DANS L'ISLAM

X.

LA DESCENDANCE DE FĀṬIMA ET DES AUTRES FILLES DU PROPHÈTE

CONCLUSION.

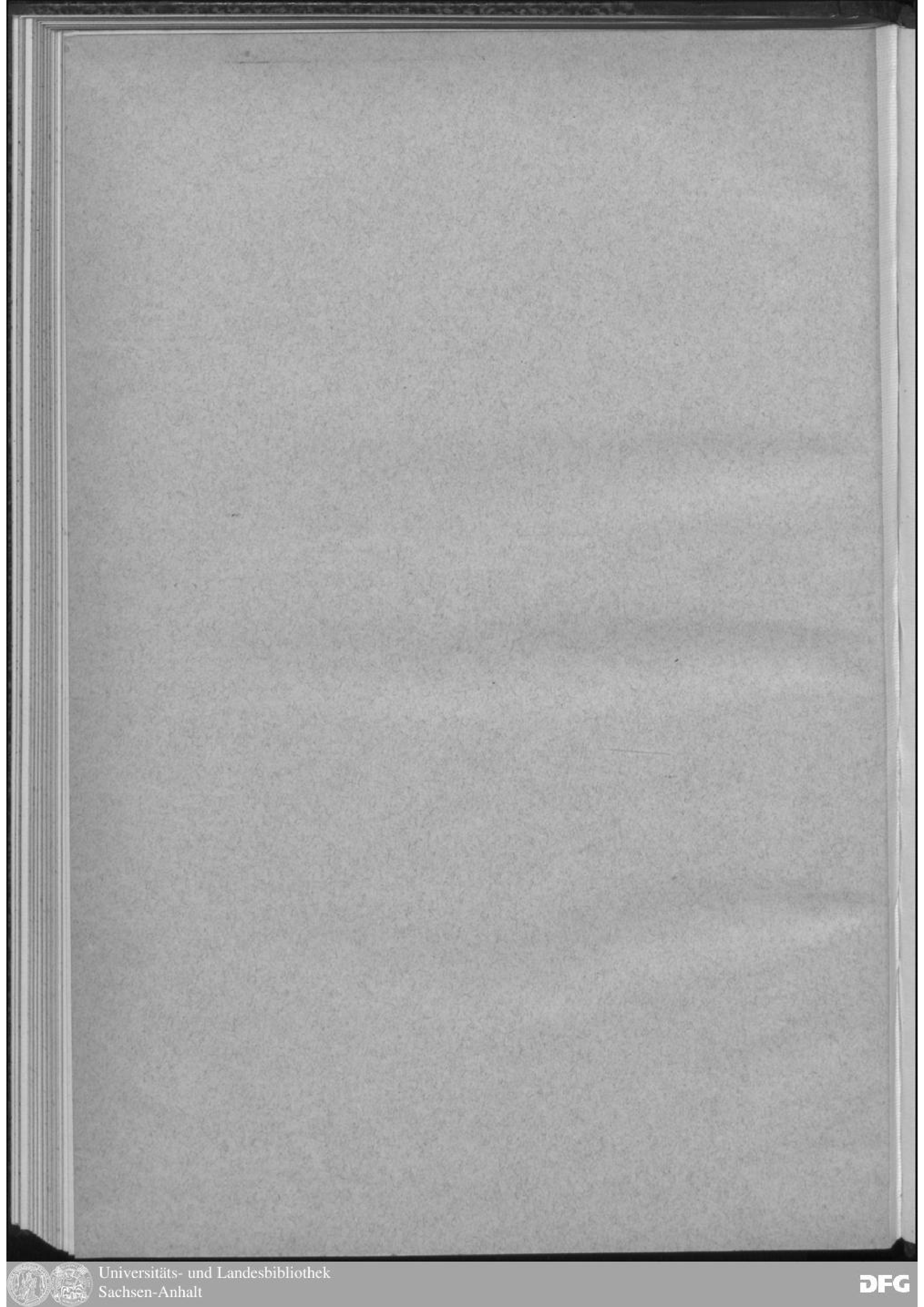
GLOIRE POSTHUME DE FĀṬIMA

IMPRIMATUR

Fr. Albertus Lepidi Ord. Praed. S. P. A. Magister

IMPRIMATUR

Franciscus Can. Faberi Vic. Urbis Adsessor






BIBLIOTHEK
der
Deutschen
Morgenländischen
Gesellschaft.

